

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TRANSFORMATION DES PRATIQUES DE SOLIDARITÉ CHEZ DES FAMILLES
ORIGINAIRES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
IMMIGRÉES À MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
PÉLAGIE HABIMANA

JUIN 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

À mon mari Dieudonné, pour avoir su m'accompagner avec douceur, même à distance, tout au long de mon cheminement académique et professionnel;

À mes enfants : Huguette Cynthia, Aimé Trésor et Frank-Gabriel. C'est grâce à votre sourire et plaisir de vivre que j'ai pu garder le courage et rester positive;

À ma famille et plus spécialement mes sœurs Brigitte et Clotilde qui n'ont jamais cessé de me réconforter et m'encourager durant les moments difficiles;

À ma regrettée mère qui n'a jamais douté de mes capacités, mes compétences et ma détermination; de toi j'ai hérité la force intérieure;

À mon regretté père, qui grâce à sa rigueur, m'a appris la persévérance et la confiance en moi;

Je dédie ce Mémoire

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire constitue l'aboutissement d'une démarche intellectuelle de réflexion qui a été nourrie et enrichie par des lectures, des discussions avec les professeurs, des contacts avec les collègues et les amis.

Je tiens à remercier particulièrement mon directeur, Monsieur François Huot, pour son soutien tout au long de ce processus. Ses compétences et talents de Directeur m'ont été d'une grande importance. Ses commentaires judicieux, choisis et adressés d'une manière respectueuse, ont toujours animé ma motivation.

Merci à tous les professeurs de l'école de Travail social de l'UQAM, j'ai beaucoup appris auprès de vous.

J'adresse un grand merci aux personnes qui ont accepté volontairement de participer à ma recherche : Francine, Géry, Jeanne D'Arc, Julien, Nina, Nelly et Régine¹. Sans votre participation, ce travail n'aurait pu être réalisé.

Je loue votre courage!

¹Ces prénoms sont fictifs pour préserver l'anonymat des participants.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vii
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
FAMILLE, IMMIGRATION ET SOLIDARITÉ	5
1.1 Les transformations sociales et familiales	5
1.2 La diversité ethnoculturelle	8
1.3 Portrait des immigrants en provenance de la RDC (ex Zaïre)	10
1.4 Les transformations et adaptations de la famille suite à l'arrivée au Canada	11
1.5 Les enjeux de l'immigration sur les familles	18
1.6 Les questions et les objectifs de la recherche	20
CHAPITRE II	
LE CADRE THÉORIQUE	23
2.1 La solidarité	23
2.2 L'individualisme.....	27
2.3 Le lien social et le rapport à l'autre	30
2.4 La construction sociale des solidarités	32
CHAPITRE III	
LA MÉTHODOLOGIE	36
3.1 Orientation de la recherche	36
3.2 Les instruments de cueillette des données	36
3.3 Population à l'étude et échantillonnage	38
3.4 La méthode d'analyse des données	39

3.5 Les limites de cette étude	40
3.6 Les considérations éthiques	40
3.6.1 Risque et avantage de la recherche pour les sujets	41
3.6.2 Obtention du consentement	42
3.6.3 Respect de la confidentialité des données	42
3.7 Le déroulement de la recherche	42
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	45
4.1 Rôle de la famille dans le processus migratoire	46
4.1.1 Les raisons ayant poussé à l'émigration	46
4.1.2 L'arrivée au Québec : une solitude difficile à vivre	50
4.2 Relations entretenues durant la période d'adaptation	52
4.2.1 Rétablir le contact avec la famille à tout prix	52
4.2.2 Les différents liens de solidarités développés	55
4.2.2.1 Solidarité avec des autres membres de la société d'accueil (Québécois et autres nationalités)	56
4.2.2.2 Solidarité avec les compatriotes et autres	57
4.2.2.3 L'Église un lieu de liens sociaux	60
4.2.2.4 Les moments clés de manifestations de solidarité	61
4.3 Des projets en guise de solidarité élargie	62
4.3.1 Projets de voyage : un retour à la source	62
4.3.2 Les projets d'engagement communautaire	63
4.3.3 Les projet d'affaires	64
4.3.4 Les projet de parrainage pour agrandir la famille	65
4.4 La solidarité, une valeur à transmettre	67
4.4.1 La transmission de la solidarité et ses limites	69
4.4.2 Prise en compte de la différence au niveau des mentalités chez les parents et chez les enfants	70
CHAPITRE V	
ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	72

5.1 Les points émergents des récits	72
5.1.1 La séparation familiale, une expérience difficile à vivre	73
5.1.1.1 La fonction de socialisation	73
5.1.1.2 La fonction d'investissement	75
5.1.1.3 La mise en commun des ressources	76
5.1.1.4 Fonction de transmission	77
5.1.1.5 La fonction de refuge et de protection	78
5.1.2 Création d'une famille de substitution	79
5.1.2.1 Nouer des amitiés avec les collègues de travail et les compatriotes ...	80
5.1.2.2 Les communautés de prière	81
5.1.3 L'utilité des liens	83
5.1.4 Appartenance, mais appartenance à quoi ?	84
5.1.5 Un retour à la source et le désenchantement du pays d'origine	87
5.1.5.1 Changements au niveau politique et des liens sociaux	88
5.2 Retour au cadre théorique	89
5.2.1 L'individualisme versus le communautarisme	90
5.2.2 La solidarité, une pratique héritée mais qui ne va pas de soi	91
5.2.2.1 Un certain sentiment de contrainte	93
5.2.3 Autre vie autres mœurs; individualisme et solidarité, deux réalités conciliables	94
5.3 Retour sur les questions de recherche	97
 CONCLUSION	 101
 ANNEXE A GUIDE D'ENTREVUE	 107
 ANNEXE B FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	 109
 BIBLIOGRAPHIE	 113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Grille de lecture de la solidarité (Soulet, 2004 : 16)	26
Tableau 4.1 : Le profil des participants	45

RÉSUMÉ

Cette recherche explore comment s'articulent et s'actualisent les solidarités familiales au sein des familles immigrantes. Il s'agit d'une recherche qualitative effectuée auprès de huit immigrants en provenance de la République Démocratique du Congo, légalement établis sur le territoire canadien et ayant des membres de la famille restés au Congo ou résidant ailleurs dans le monde.

Afin de faire sens de l'évolution et de la transformation de ces solidarités familiales, un cadre théorique a été développé autour des concepts de solidarité, de lien social, d'individualisme. Ancré dans une perspective interactionniste, ce cadre permet de rendre compte des tensions entre les désirs d'autonomie et la nécessité de solidarité, du rôle de la reconnaissance et de la filiation dans le développement et la transformation des pratiques de solidarité familiale.

Par le biais d'une entrevue semi structurée, les participants à la recherche ont partagé leur quotidien en rapport avec l'entraide familiale dans un contexte migratoire ou transnational. L'analyse des résultats révèle que, comme l'a d'ailleurs souligné Laaroussi (2001), l'immigration ne met pas un terme à la solidarité et entraide familiale. Celle-ci se matérialise de différentes façons : appels téléphoniques, messages électroniques, échange de cadeaux, support financier, encouragement ou conseil et voyage. Cette entraide familiale tient compte de la réalité de ses familles dans le pays d'accueil et dans leur pays d'origine.

Quant au sens donné à la solidarité, il est à comprendre en tenant compte de la trajectoire migratoire de chaque participant. La grande motivation derrière le maintien des liens de solidarité entre les familles dispersées est le maintien de l'identité familiale et la peur d'être isolé car un jour il sera question de retour au bercaïl. Bien que volontaire, cette entraide est vécue comme une obligation, voire un fardeau, pour certains qui au lieu de s'en soustraire cherchent à l'adapter à leurs besoins en la rendant plus élective, sélective et conviviale.

Au centre des préoccupations des participants se trouvent la transmission de la valeur de solidarité familiale et la qualité des interactions entre les membres de la famille et les membres de la société d'accueil. Tous s'accordent pour réitérer l'importance de transmettre cette valeur aux générations futures tout en étant conscient que cette transmission ne vise pas la reproduction de l'identique, mais tient compte de la réalité de la société dans laquelle ils évoluent.

L'analyse des résultats se termine par une conclusion qui reprend les thèmes principaux du mémoire et qui présente une réflexion personnelle sur différentes pistes de recherche qui resteraient à poursuivre.

Mots clés : Immigration, solidarité, famille, lien social, individualisme, interactionnisme.

INTRODUCTION

En tant que femme immigrante, je me suis toujours intéressée à la question de l'immigration en général et en particulier aux questions des pratiques de solidarité au sein des familles immigrantes. Comment, par exemple, ces familles réussissent-elles à maintenir leurs liens dans des situations où une partie de la famille reste au pays d'origine et que la simple communication devient un problème important? Comment ces pratiques de solidarité se transforment-elles pendant et après le parcours migratoire? Après des années de séparation, que reste-il de la famille originale et quelle forme prend-elle? Que ce soit pendant mon parcours académique, au moment de mon passage en stage ou bien au début de ma carrière comme agente d'intervention sociale, j'ai rencontré une multitude de situations qui ont suscité en moi une vive envie d'explorer le vécu des familles immigrantes sur le plan de la solidarité familiale.

La lecture de certains écrits sur les familles immigrantes m'a amenée à vouloir aller plus loin pour faire ma recherche auprès des immigrants. Certains écrits présentent les familles immigrantes comme un champ de bataille entre les générations. Est-ce vraiment le cas pour toutes les familles? Pourquoi de telles généralisations? Dans mon travail dans le réseau de la santé et des services sociaux, j'ai rencontré de nombreux cas qui ont permis de développer les interrogations sur la solidarité dans les familles immigrantes. J'ai rencontré à maintes reprises des usagers immigrants qui sont vraiment démunis mais qui vont jusqu'à s'endetter pour envoyer des biens et de l'argent aux différents membres de leurs familles dans leur pays d'origine. Nombreux sont les intervenants qui avouent ne pas comprendre ces pratiques de certaines familles immigrantes. L'incompréhension et le besoin d'avoir une recette prête à appliquer partout se fait sentir dans nos indignations.

Dans toutes ces situations, force est de constater une certaine projection des modes de fonctionnement occidentaux qui font en sorte que tout ce qui est différent des pratiques de la majorité risque d'être mal interprété y compris la pratique de solidarité. Pourtant personne ne

se déclare non solidaire des autres! Cette tendance ethnocentrique provient de la difficulté à appréhender ce qui nous est inconnu. En effet, souligne Guelamine (2000 : 116)

Confrontés à un comportement, nous prenons comme référence, comme point d'évaluation ce que nous considérons comme «norme». Incapable de se représenter ce qui ne nous ressemble pas. Vite fait, pour interpréter une conduite, ou des valeurs qui nous sont inconnues, nous nous référons à celles qui paraissent leur correspondre. Or ces comportements et ces valeurs sont élaborés dans un autre contexte, un autre système de valeur.

Il s'avère indispensable de se situer dans le contexte actuel de la société québécoise où la question de diversité génère de nombreux questionnements. Les multiples rapports à la différence font intervenir des mécanismes d'exclusion des minorités dont il faut tenir compte quand il est question de saisir l'autre dans sa singularité. Bref, il s'agit là de l'objet d'être de cette recherche qui consiste à développer une analyse autour de l'articulation des transformations des liens sociaux et familiaux dans le contexte des sociétés occidentales et dans les familles immigrantes issue des sociétés dites traditionnelles.

Sous l'influence de différents phénomènes, entre autres les changements dans la composition des familles, les parcours et les styles de vie deviennent de plus en plus diversifiés entraînant ainsi la transformation des solidarités familiales. Au-delà de tous ces changements, diverses recherches montrent qu'il y a toutefois un maintien et la vitalité des liens et des réseaux familiaux.

Les normes d'entraide et de solidarité au sein des familles immigrantes ne sont pas univoques. La migration a des répercussions sur l'entraide, les dynamiques et les structures familiales. En effet, suite à la dispersion des membres d'une même famille dans différents coins du monde, les liens familiaux peuvent prendre différentes formes : ils se traduisent soit par des voyages, des échanges économiques, des conversations téléphoniques ou assistance à distance, des envois de biens ou d'argent. Bref, les gens peuvent développer des solidarités affectives, symboliques et matérielles. L'objectif central de cette recherche devient alors de comprendre le sens que ces familles immigrantes qui seront interrogées donnent à leurs solidarités familiales.

Les familles immigrantes vivent des réalités complexes et ont souvent besoin de l'aide et de l'expertise des travailleurs sociaux pour les aider à s'aider. A notre avis, ce n'est pas en apportant plus d'importance aux connaissances et aux interprétations entretenues par les divers intervenants du monde du travail social sur les familles immigrantes que nous réussirons à les aider de manière correcte. Il importe plutôt de comprendre le sens que ces familles donnent elles-mêmes à leur situation. Il est de la responsabilité professionnelle des intervenantes et des intervenants sociaux de découvrir ou de développer des stratégies d'intervention gagnantes et non culpabilisantes en s'inspirant d'approches dénuées de tout préjugé, stéréotype, discrimination ou xénophobie. Soyons sensibilisés au fait qu'en tant qu'intervenants sociaux, nous pouvons porter un discours social normalisant et culpabilisant. Également, soyons conscients que les normes peuvent poser un problème à des groupes fragiles dans l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes sans oublier qu'à force d'opposer au comportement de la famille un modèle normatif et inaccessible dans la plupart des cas, nous risquons de porter atteinte à leur identité sans nous en rendre compte et par conséquent nous n'obtiendrons pas les résultats attendus.

Par les connaissances générées par la présente recherche, nous comptons sensibiliser ceux et celles qui nous liront à la réalité des familles immigrantes sur les relations intergénérationnelles et d'entraide au sein de ces familles.

La recherche sur l'immigration est abondante. Par contre les recherches portant sur l'analyse de la permanence et des transformations dans les modes de relations familiales au sein des familles immigrantes le sont moins. Bien que le thème de solidarité intergénérationnelle soit apparu au sein de la recherche sociale dans les dernières décennies, les réalités familiales des immigrants dans leur diversité restent à explorer. C'est dans cette perspective que cette recherche trouve sa pertinence. Peu de recherches, sinon aucune du genre, n'a été faite auprès des immigrants en provenance de la République Démocratique du Congo. Cette recherche constitue donc une contribution à la compréhension des réalités des familles immigrantes en rapport avec leur solidarité familiale. Bien que nous n'ayons pas la prétention d'avoir épuisé l'analyse des diversités des réalités familiales chez les immigrants, nous sommes convaincus

que les résultats de cette recherche nous apprennent plus sur le fonctionnement des familles immigrantes quant à leurs relations et pratiques d'entraides familiales.

Divisé en cinq chapitres, ce mémoire présente d'abord un chapitre qui présente la problématique où nous parlons des transformations sociales et familiales, de la diversité ethnoculturelle et des solidarités familiales. On y trace également le portrait des immigrants en provenance de la RDC qui constituent la population à l'étude ainsi que des solidarités familiales et des enjeux liés à l'immigration. Ce chapitre se termine par l'exposé des questions de recherche. Ensuite vient le chapitre qui traite du positionnement du sujet dans un cadre théorique. Dans ce deuxième chapitre, nous allons explorer les concepts tels que la solidarité, le lien social et l'individualisme, lesquels s'articulent au moment d'interactions entre les membres d'une famille. Dans le troisième chapitre, nous expliquons tout le protocole de la recherche. Nous allons décrire notre échantillon, comment nous l'avons sélectionné et parlerons également des instruments de collecte de données. C'est donc dans cette partie où nous allons montrer le cheminement suivi pour aboutir aux résultats. Les résultats obtenus seront présentés dans le quatrième chapitre. Quant au chapitre cinq, il sera réservé à la discussion des résultats de la recherche. C'est là où nous allons analyser les informations issues des récits des participants à la recherche. Nous saisissons l'occasion pour faire un retour au cadre théorique et aux questions sous-tendant notre recherche.

En fin, nous terminerons par une conclusion résumant l'essentiel de ce qui se dégage de la recherche et une réflexion personnelle en nous posant des questions lesquelles pourraient intéresser les autres chercheurs dans le domaine.

CHAPITRE I

FAMILLE, IMMIGRATION ET SOLIDARITÉ

Au Québec et au Canada, les recherches sur la famille se sont beaucoup développées depuis les années quatre-vingt. Ceci s'explique par diverses interrogations soulevées par ses rapides transformations et aux incertitudes quant à la fonction sociale de la famille dans une société en pleine mutation. Dans cette perspective, des recherches sur les familles immigrantes se sont multipliées mais n'ont pas encore abordé tous les aspects de ces familles dans leur réalité en général et plus particulièrement sur la portée des changements dans les relations familiales intergénérationnelles chez les familles immigrées issues des sociétés non occidentales. Bien que la famille soit familière par les liens qu'elle crée, elle devient compliquée si l'on tente de saisir le sens des pratiques concrètes comme la solidarité familiale surtout quand il s'agit des familles venues d'ailleurs et dont les coutumes et les us ne nous sont pas familiers. Ce chapitre s'intéresse aux liens entre les transformations sociales, celles de la famille et les situations d'immigration. Le chapitre commence par la présentation des transformations sociales et familiales. Ensuite, nous abordons la question de la diversité ethnoculturelle. Après la présentation du portrait des immigrants en provenance de la République Démocratique du Congo (RDC en sigle) nous présentons quelques enjeux liés à l'immigration au niveau des familles. Nous allons explorer aussi comment les familles une fois arrivées au Canada, se transforment et s'adaptent à leur société d'accueil. En fin, le chapitre termine par des questions et des objectifs de la recherche.

1.1 Les transformations sociales et familiales.

Les structures et les relations familiales ont changé. Avec l'industrialisation, les familles occidentales ont connu d'importantes transformations. Pitrou (1992) note que dans

l'imaginaire des contemporains, la ville aurait détruit les liens familiaux et les solidarités concrètes qui se développaient dans d'autres formes de civilisation.

Pour certains, il y aurait eu une évolution de la famille élargie vers la famille nucléaire caractéristique des sociétés dites modernes. C'est dans cette perspective que Dortier (2004) précise que Frédéric Le Play au 19^{ième} siècle fut le premier à établir une typologie dans laquelle il distinguait trois modèles familiaux, à savoir: la famille patriarcale soumise aux lois du père, la famille élargie où tous les fils mariés vivaient au foyer, la famille instable où les enfants sont libres de partir quand ils jugent qu'ils sont assez autonomes pour se suffire à eux-mêmes.

Cet auteur nous rappelle un discours qui s'est construit sur l'opposition entre un groupe familial élargi qui serait porteur de bonnes valeurs, entre autres la solidarité familiale et la présence éducative des grands-parents. Dans cette perspective, la famille nucléaire moderne ne serait pas porteuse de bonnes valeurs étant donné qu'elle manquerait à son rôle d'assurer la transmission du patrimoine familial comme l'histoire, les valeurs et l'héritage économique. Cependant, à la fin du 20^{ième} siècle, explique Dortier (2004), les historiens, les démographes et les sociologues ont remis en question cette vision évolutionniste de la famille. Ils ont constaté que les formes familiales sont diversifiées. Surtout, dans les sociétés démocratiques occidentales, il y a plusieurs modèles de familles: familles recomposées, familles monoparentales, familles homosexuelles, familles de plusieurs lits, enfants adoptés, enfants dont les parents biologiques sont différents des parents domestiques par exemple les enfants conçus par les mères porteuses.

Ces changements sont dus aux progrès scientifiques, aux transformations sociales, économiques, démographiques et culturelles. Également ces changements peuvent être liés à l'accès des femmes au marché du travail, la libéralisation des mœurs qui a permis la contraception, le divorce consenti et les unions libres. Du même coup, les valeurs liées à la soumission et la division sexuelle du travail ont changé. Selon Debordeaux et Strobel (2002 : 61) « ...nous serions passés d'une famille *traditionnelle*, centrée sur la production sociale, la

transmission du patrimoine matériel et la perpétuation des lignées, à une famille *individualiste et relationnelle* centrée sur la production des identités, par et dans la relation».

Sur ce nous pouvons dire que l'entraide n'est plus liée à la norme universelle mais aux choix individuels en ce sens que l'individu est libre de choisir à qui se lie. Cette thèse de l'individualisation a été développée par différents auteurs dont Giddens (1992) et Beck (1992). Selon ces derniers, il n'y a pas fin de l'institution familiale mais bel et bien sa reconfiguration sur un mode démocratique. En effet, depuis les années 70, les valeurs individualistes promouvant la liberté, l'épanouissement, le respect de chacun et l'autonomie remplacent les normes rigides. L'autorité paternelle, celle des générations plus âgées est ainsi mise en cause.

Dans la société québécoise, les trois événements historiques, à savoir: la fin de l'incapacité juridique de la femme mariée en 1964, le remplacement de l'autorité paternelle par l'autorité parentale en 1977 et la révision du droit familial en 1980, ont fait que l'autorité du père québécois a non seulement perdu certaines de ses assises juridiques mais s'est aussi radicalement transformée. Ainsi, le père passe d'une paternité institutionnelle à une paternité relationnelle qui se construit dans la relation avec l'enfant. Et de la sorte, la paternité instituée par le mariage religieux ou civil n'est qu'un point de départ. De ce fait, l'homme doit construire son rôle de père dans les interstices laissés vacants par le déclin de la famille traditionnelle et les nouvelles interrogations soulevées par la famille contemporaine. Tout a changé, ce qui était autrefois prescrit est actuellement mis en cause, l'exceptionnel d'hier est tombé en banalité. Roussel (1992) affirme que d'assurée la famille est devenue incertaine en ce sens que les grands régulateurs ont perdu de leur évidence.

L'idée d'une famille naturelle comme universel aurait perdu son sens. Eid (1997) souligne que selon l'histoire, la famille occidentale a traversé un processus d'émancipation qui l'a libérée des instances religieuses et morales qui la dirigeaient. Et actuellement, la famille vit et travaille à son propre compte et manifeste de plus en plus le désir de trouver sa propre orientation de sens. Il explique que le lien familial ne peut s'auto référer à lui-même il faut l'appréhender dans son articulation avec d'autres formes de liens entre autre le lien social.

Allain Caille in Eid (1997) abonde dans le même sens. Il critique tout discours qui considère le lien social ou la société dans son ensemble comme résultat des calculs de sujets égoïstes rationnels. Il met en doute la théorie du don de Marcel Mauss selon laquelle *dans les sociétés archaïques, les hommes sont soumis à une triple obligation de donner, recevoir et rendre des présents*. Caille (op cit) note que les hommes ne sont pas des échangistes rationnels, des sujets de contrat mais ils sont soumis à cette obligation paradoxale de donner pour rivaliser en générosité.

Selon Caille l'univers mental des sociétés dites archaïques est celui du don par le don et pour le don, mais l'univers symbolique des sociétés dites modernes est celui de l'intérêt, de la rationalité. Cependant, explique-t-il, il subsiste, dans les sociétés modernes, des zones entières qui restent soumises à cette triple obligation de donner, recevoir et rendre. C'est ce qu'il appelle la socialité primaire qui demeure une forme sociale où la personnalité importe plus que les fonctions que les personnes remplissent par opposition à la socialité secondaire qu'est un rapport social où la fonctionnalité importe plus que la personnalité. Au cœur de la socialité primaire se trouve la famille où s'articulent les liens de parentalité d'alliance, d'amitié, de camaraderie et d'association. Ce registre ne peut rester cohérent qu'au moment où nous accordons plus d'importance aux personnes qu'à ce qu'elles font. C'est dans ce registre que s'inscrit le présent projet de recherche ce qui nous amène à explorer la question de la diversité des formes et des structures familiales.

1.2. La diversité ethnoculturelle

Le Canada a été depuis longtemps une terre d'accueil de différentes populations originaires de différents pays. L'immigration s'est diversifiée grâce aux changements apportés dans les politiques d'immigration. En effet, note Bauer (1994), de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, la politique d'immigration du gouvernement canadien visait à attirer des agriculteurs des îles Britanniques, d'Europe occidentale et des États-Unis. Les Britanniques et les Américains étaient les préférés suivis par les Européens (Français, Belges, Hollandais, Scandinaves, Suisses, Finlandais, Allemands, pour ne nommer que ceux-là). Ce n'est qu'en 1962 que la politique d'immigration débarrassée de toute discrimination d'ordre racial voit le jour. Cette politique visait l'accroissement de la main-d'œuvre et le marché

intérieur canadien. C'est ainsi qu'en 1967, un système de pointage fut introduit pour aider à choisir les immigrants en tenant compte de leur apport à l'économie canadienne. Notons entre autres les critères comme l'âge, la connaissance du français et de l'anglais, le bon état de santé, le niveau d'étude et la spécialisation professionnelle dans un domaine en demande.

Depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, les immigrants proviennent de plus en plus des pays dits «du tiers monde». En effet, note Bauer (op cit) une nouvelle loi sur l'immigration fut votée en 1976 et entre en vigueur en 1978. Cette loi aide à asseoir une politique où se joignent à la fois les objectifs économiques, démographiques et humanitaires. La plupart des immigrants qui viennent des pays africains sont admis dans le cadre de la politique humanitaire visant à accueillir les réfugiés et à leur donner une possibilité de réinstallation afin de rebâtir leur vie vu l'impossibilité de retour dans leur pays d'origine. En effet, la plupart des pays africains souffrent de l'instabilité politique chronique et des guerres interminables donnant ainsi un grand bassin de réfugiés candidats à l'émigration.

Au Québec comme dans de nombreuses sociétés occidentales industrialisées, la question de l'immigration est à l'ordre du jour ; suite à la dénatalité et au vieillissement de la population, l'immigration est devenue une solution démographique. Le nombre d'immigrants provenant des pays non occidentaux ne cesse d'augmenter. Et à Montréal, l'immigration a été marquée par différentes vagues. Statistique Canada dans la diffusion no 7 du 2 avril 2008 note qu'il y a plus de 200 origines ethniques différentes qui ont été déclarées dans le cadre du recensement de 2006. Le Conseil des élus (2006 :3) mentionne que Montréal compte plus de 120 communautés culturelles sur son territoire. Les principaux lieux de naissance de cette population sont : l'Europe (37%), l'Asie (29,5%), l'Amérique (21%) et l'Afrique (12,4%). Cependant, note le conseil, les nouvelles vagues d'immigration viendront changer ce profil. En effet, les immigrantes et immigrants admis de 2000 à 2004 et établis à Montréal en janvier 2006, proviennent de l'Asie (31,1%), de l'Afrique (28,7%), de l'Europe (22,5%) et de l'Amérique (17,4%).

Il s'avère nécessaire de constater que traiter de la question des solidarités familiales en tenant compte de la diversité ethnique ou culturelle n'est pas chose aisée en ce sens où les

communautés elles-mêmes ne donnent pas le même sens à la famille compte tenu de leur particularité quant à l'histoire, la tradition et leur trajectoire migratoire.

Nous partageons l'idée de Josiane Le Gall, (2007) selon laquelle les situations d'immigration sont imbriquées dans les mutations familiales qui caractérisent les sociétés contemporaines. Tant il est vrai que les immigrants possèdent des modèles familiaux différents de ceux des membres de la société d'accueil mais aussi ils font face à de nouvelles conditions qui découlent de leur migration et qui influencent leur vie familiale.

Soulignons entre autres la composition et la taille de la famille : les immigrants sont parfois contraints à migrer en famille nucléaire en laissant derrière eux les autres membres de leur famille élargie compte tenu des circonstances qui les poussent à quitter ou des obligations liées à la politique de sélection des immigrants. Dans la majorité des cas, les grands-parents n'accompagnent pas souvent les leurs parce qu'ils sont limités par le facteur âge pour éviter qu'ils soient un fardeau pour le gouvernement du pays d'accueil. Comme le souligne d'ailleurs Paquet (1995), un bon immigrant est celui qui coûte moins cher à la société d'accueil et qui possède des savoirs et une formation. Avec cette conception les politiques de l'immigration sont organisées pour avoir les immigrants dont le pays a besoin en rehaussant les critères d'admission à l'immigration. Dans cette perspective, le système de pointage et d'examen médicaux est instauré. Les critères comme l'âge, la formation des candidats à l'immigration et leur état de santé sont importants pour être sélectionné. Ainsi, les membres de la famille élargie sont séparés par la migration car ils ne peuvent pas tous répondre aux critères de sélection. Et comment les familles séparées rétablissent-elles le contact pour maintenir leurs liens ? Ne pouvant pas répondre à cette question immédiatement sans réaliser la recherche voyons d'abord ce que nous savons des immigrants venus de la République Démocratique du Congo (RDC) qui constituera la population de notre étude.

1.3 Portrait des immigrants en provenance de la RDC (ex Zaïre)

Compte tenu de ce que nous venons de constater dans les paragraphes précédents, principalement à cause de la multiplicité et de la diversité des modèles culturels et familiaux, nous avons réalisé qu'il serait difficile d'étudier la question de la solidarité familiale dans

diverses communautés issues de l'immigration. Ainsi, nous avons opté de mener notre recherche sur les familles d'origine congolaise résidant à Montréal.

D'abord pour nous situer. La RDC est un grand pays. Avec ses 2 345 409 km² de superficie, il est le troisième état africain par sa taille et 12ième à l'échelle mondiale. Cet espace est partagé environ entre 450 groupes ethniques, de différentes tailles. Ce pays partage ses frontières avec l'Angola et la République du Congo à l'Ouest, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi à l'Est, le Soudan et la République centrafricaine au nord et au sud, la Zambie et çl'Angola. Ce pays, bien qu'il présente d'énormes richesses minières n'est pas à l'abri des problèmes qui secouent le continent africain depuis la fin de l'époque coloniale jusqu'à nos jours. En effet, depuis les années 1980, les pays africains sont sous la pression du FMI (Fond monétaire International) pour réaliser les fameux *ajustements structurels*. Alors ils sont obligés de couper le budget du secteur public le principal employeur laissant la majorité de la population dans le chômage. À cela s'ajoute les problèmes de mauvaise gouvernance et mauvaise gestion des biens publics. Et les difficultés économiques s'imbriquant dans les difficultés politiques provoquent insécurité et instabilité. Dans cette perspective certains pays comme la RDC cèdent à l'anarchie et l'insécurité, devant toutes ces situations certains choisissent d'aller chercher la sécurité ailleurs dans les pays voisins ou lointains. C'est ainsi que l'immigration congolaise est très récente. Selon le ministère de l'immigration et des communautés culturelles (2010), avant 1976, il n'y avait que 220 immigrants issus de la RDC. Lors du recensement de 2006, 7980 personnes immigrées natives de la RDC ont été dénombrées au Québec. Plus de la moitié soit 52,1% se sont établies ici de 2001 à 2006. 81,8% de cette population résident dans la région métropolitaine et plus précisément dans la ville de Montréal. La majorité se concentre dans les arrondissements de Mercier, Hochelaga-Maisonneuve, dans le Sud-ouest, dans Cartierville et à Ahuntsic.

1.4. Les transformations et adaptations de la famille suite à l'arrivée au Canada

La famille se vit différemment dans le temps et dans l'espace. D'après Neuburger (2003), la famille est décrite comme une institution spécifique ayant des fonctions à remplir, comme transmettre les savoirs et les structures de pensées. Pour que ces fonctions soient remplies, il faut qu'elle maintienne son identité tout en gardant son image. Et dans le cas des familles

immigrantes appelées à s'intégrer dans un nouvel environnement, comment vivent-elles cette transformation ?

En effet, à la suite des transformations sociales et familiales apparues au cours des années 1970 -1980, Marcelli (2003) rapporte que l'insistance mise sur le devoir de protection des parents à l'égard de l'enfant a modifié en profondeur le sens de la fonction parentale d'une certaine façon, elle se «*technicise* » et se «*psychologise*» avec le risque immédiat de distinguer d'un côté les bons parents et de l'autre les mauvais parents. Aussi avec cette complexité des savoirs les parents immigrants se sentent dévalorisés et heurtés dans certaines de leurs valeurs. La complexité de la famille liée aux transformations de la société va de paire avec la complexité des acteurs ce qui brouille les cartes pour les parents nouvellement immigrés quitte à se demander s'ils ne sont pas désappropriés de leur savoir-faire.

Comme le soulignent Boughin et al (2003), remarquons que les parents sont de plus en plus soumis à une certaine dépendance vis-à-vis des experts de l'enfance et de l'éducation. Le métier de parent se professionnalise de plus en plus. Il y aurait une bonne et une mauvaise manière d'être parent sans pour autant prendre en compte des conditions objectives d'existence.

Les familles venues d'ailleurs quant à elles, apportent leur histoire, leurs coutumes et leurs manières de faire lesquelles ne sont pas partagées par la majorité des membres de la société d'accueil caractérisées par la complexité d'acteurs et de savoirs. Dans cette perspective, il est à noter que les familles immigrantes et les professionnels de santé et des services sociaux interviennent chacun avec son cortège d'identité, de statut, de rôles et de références qui leur sont propres. Les professionnels interviennent sur la base de compétence et de leur mandat à soutenir la famille. D'une façon ou d'une autre, les pratiques de ces familles tendent à être sanctionnées si les professionnels les jugent inadéquates. Or, quant on intervient auprès de ces nouvelles familles, il est très important de bien gérer le décalage entre la perception des familles et celle des experts lequel décalage risque de devenir un enjeu de rapport de force.

Par exemple, note Gravel (2005), dans les sociétés modernes le risque est devenu calculable et les actuaires sont passées maîtres dans l'art d'évaluer ces risques. La perception moderne du risque s'est développée dans l'axe de la rationalité. Cependant en matière de la santé toutes les campagnes de prévention se sont heurtées à l'irrationalité des comportements des publics visés ainsi fallait-il vite conclure que l'approche basée exclusivement sur le renforcement de comportement rationnel est inefficace. Ainsi les spécialistes ont redéfini le risque en prenant en compte l'individu en tant que membre de la collectivité ou d'une famille. Il en est donc de même en contexte migratoire, note-t-elle, il ya des risques décrits par les experts et ceux expérimentés par les familles immigrantes et l'écart est grand entre ces deux perceptions.

Pour évaluer le risque chez les familles immigrantes il faut prendre en compte les conditions d'immigration et savoir hiérarchiser les risques auxquels cette famille serait exposée. Il faut donc analyser l'ampleur et la gravité du risque en tenant compte de l'immense décalage entre la perception du risque par des experts et celle des familles immigrantes. Souvent, les intervenants sociaux sensibilisent les immigrants sur des risques qui n'ont aucune signification pour eux ou qui sont d'une moins grande importance. De ce fait les intervenants trouvent ces derniers négligents, négativistes ou irresponsables.

Qu'en est-il de la solidarité et de liens entre les générations ? Pouvons-nous dire qu'il y a la transmission de savoir-faire, de culture parentale bref, de transmission intergénérationnelle chez les familles immigrantes ? Vatz-Laaroussi (2001) note qu'au sein des familles immigrantes, il ya bien production d'un nouveau système de sens et de valeurs et non une reproduction à l'identique. Et comme toutes les familles, les familles immigrantes subissent l'influence des institutions de la société d'accueil. Donc les familles immigrantes sont des lieux d'interaction dynamique entre les forces sociales, structurelles et culturelles. «Il n'existe pas une seule réalité familiale, mais une multitude de situations diverses, dépendant de l'origine nationale des familles immigrantes concernées, mais également de leur parcours migratoire» (Le Gall, 2007:4). Nous partageons l'avis de Le Gall, les réalités familiales sont multiples autant dans les familles natives que dans les familles immigrantes. Cependant, comme l'affirme Pitrou (1992) les pratiques et la conception des liens de parenté doivent

harmoniser les différences et les inculcations marquées à la fois par le pays d'origine et le pays d'adoption.

Kofman (2004) affirme que l'importance de la famille dans les différentes phases du processus migratoire est connue depuis longtemps. En effet, la famille est un lieu où s'organisent généralement la migration et l'installation dans un nouveau pays. Legault et Rachédi (2008), abondent dans le même sens en soulignant que les membres des familles immigrantes tout au long de leur parcours migratoire, entrent dans des dynamiques familiales qui assurent une cohésion dans leur famille et développent en même temps des relations harmonieuses avec leur entourage. Ceci est l'une des stratégies familiales qui permet à la fois la continuité de la famille et un changement agréable dans la transition migratoire. Mais aussi il faut garder à l'esprit le contexte actuel où le caractère hétérogène des familles demeure irréductible à un quelconque modèle unique.

À ce propos, Le Gall (2007) constate qu'on parle peu de la famille immigrante dans les débats sur la famille contemporaine. Pourtant, elle est fortement influencée par les mutations qui se produisent dans la famille contemporaine dans diverses formes qu'elle revêt dans leur pays d'adoption. Les familles immigrantes contribuent à l'évolution et au changement des modèles familiaux entre autre par la façon dont elles font face aux difficultés liées à leur éloignement géographique. La même auteure constate qu'à propos des familles immigrantes on ne parle pas de séparation ou de recomposition comme on le fait à propos de la famille québécoise. Ils parlent plutôt de désintégration, de conflits violents au sein de ces familles. Elle souligne le fait que l'adaptation des immigrants a été depuis longtemps abordée uniquement comme un problème ce qui a conduit certains chercheurs à centrer leur attention sur le caractère conflictuel de la relation parent/enfant dans les familles immigrantes, sur la prévalence des difficultés conjugales ou encore sur la diminution des liens de parenté et du réseau social. Pour certains, la famille constituerait un frein à l'intégration des enfants dans les familles immigrantes en ce sens que les enfants apprennent plus vite la langue et les mœurs du pays d'accueil ce qui créerait des malentendus au sein de la famille.

C'est dans ce sens que certains font l'association entre conflit de valeur et décalage de

système de valeurs modernes et traditionnelles. Pour eux, les parents issus des sociétés dites traditionnelles seraient en conflit de valeurs avec leurs enfants qui sont nés et évoluent dans les sociétés dites modernes.

Par contre d'autres chercheurs montrent bien que la famille joue un rôle central dans la façon de vivre l'immigration. Les liens familiaux persistent malgré les distances. C'est la création des familles *transnationales* dont parle Le Gall (2005). Pour Vatz-Laaroussi (op cit), les différentes stratégies migratoires produisent des configurations de réseaux familiaux et d'entraide variés. Et ces réseaux familiaux jouent un rôle important tout au long du processus migratoire d'abord au moment de prendre la décision de migrer et lors de l'installation dans un nouveau pays. Pour ce faire, affirme l'auteure, l'immigration ne rime pas avec rupture des liens avec la famille élargie. Donc la proximité géographique qui conditionne les relations entre les membres d'une famille n'est cependant pas déterminante dans le maintien de cette solidarité. Pour ce qui est des familles transnationales, la distance ou les frontières ne mettent pas un terme aux attentes et aux obligations à l'égard des autres membres de la famille.

En matière d'obligations, les familles immigrantes comme d'ailleurs les familles natives connaissent une ambivalence, des conflits et sentiments de dette engendrés par la dynamique des solidarités familiales. Certains conflits peuvent être liés à la situation ou au contexte de l'immigration. Le parrainage par exemple peut constituer une contrainte pour l'immigrant qui se verrait dans l'obligation de parrainer à son tour un autre membre de la famille avec tous les coûts que le parrainage occasionne. Une personne parrainée peut donc se sentir redevable envers les membres de sa famille et ainsi s'engager dans les pratiques d'entraide. Meintel et al (1985) ainsi que Haldemann (1995) soutiennent que le parrainage instaure un lien de dépendance des parents à l'égard de ceux qui les ont parrainés. Et comme le soulignent Lavoie et al (2007) cette situation pourrait changer la dynamique des solidarités familiales fondées sur une économie de don et du contre don qui se caractérise par sa gratuité, son retour différé et son contenu symbolique. Boughin et al (2003) précisent qu'

Il importe de dépasser l'opposition classique entre groupe familial et individu. La famille n'est pas un groupe comme les autres. Elle est le lieu de croisement de différents types de liens humains : le lien de couple, le lien de filiation, le lien fraternel, et le lien intergénérationnel, sans oublier, bien entendu, le lien social et

économique, car elle n'est pas traversée que par des liens qui lui sont propres. (Bughin et al. 2003:53)

C'est pour cette raison que nous pensons que pour comprendre le sens des relations qui unissent les familles immigrantes aux autres membres de la famille nous ne pouvons pas nous baser seulement sur un seul aspect de la vie de ces familles mais tenir compte de toute la réalité telle qu'expérimentée par les acteurs en question. Pitrou (1992) ajoute que «comme tout autre phénomène social, les relations à l'intérieur des réseaux familiaux, eux-mêmes changeants dans le temps et variables selon leur enracinement, doivent être vues dans leur dynamique, comme un reflet du changement de la société dans tous ses états» (Pitrou, 1992 :214)

Il est donc à noter que les familles immigrantes issues des sociétés non occidentales arrivent dans une société où les acteurs sociaux se reconnaissent difficilement dans les institutions qui organisaient la vie privée ; entre autre la famille où le droit s'est adapté aux mœurs en régulant les situations de fait. Et dans ce contexte, ces nouveaux arrivants qui prennent le train en marche risquent d'être perçus comme des retardataires représentant des risques sérieux de non adaptation. Ces derniers peuvent aussi percevoir la société d'accueil comme perverse, il y a des fois de l'incompréhension des deux côtés. Bawin-Legros(1996), parlant de la famille noire américaine note que

La famille noire, en raison de la faiblesse de ses ressources de tous types, ne put monter sur le «train en marche de la croissance». De ce fait, elle ne disposa pas les moyens nécessaires à la participation réelle au nouveau mode d'organisation de la société. Particulièrement démunie, elle se trouve de la sorte entre deux modèles : le premier, traditionnel, vers lequel il lui est devenu impossible de retourner, et le second, résolument moderne, auquel elle n'a que peu le droit et les possibilités d'adhérer» Bawin -Legros (1996 :55)

C'est en se basant sur des idées comme celles de cet auteur, que la vision misérabiliste des immigrants en général et les noirs en particulier est véhiculée. Par contre il importe de savoir que les faits sociaux ne sont pas expliqués par les caractéristiques propres aux individus et non plus par des structures sociales qui s'imposeraient aux individus. Il faut reconnaître la place des interactions et le sens que les individus donnent aux situations telles qu'ils les vivent dans la relation aux autres.

Lavoie et al (2007) ont constaté que chez les familles des minorités culturelles il y a une grande proportion de personnes qui s'occupe des soins des membres de familles handicapées ou âgées. Ces tendances sont expliquées sur base de différence culturelle selon laquelle il existerait un certain familialisme qui se traduit selon Luna et al (1996) par une grande valorisation des liens familiaux et de l'entraide, une certaine méfiance face à l'extérieur et une identité fondée sur la famille plutôt que sur l'individu. Les recherches portant sur les familles immigrantes prenant soin d'une personne malade expliquent le comportement de solidarité par une composante culturelle, d'autres socio-économique et structurelle.

Parlant de la culture, Camilleri et Cohen-Emerique (1989 :27) proposent la définition suivante :

la culture est l'ensemble plus ou moins fortement lié des significations acquises les plus persistantes et les plus partagées que les membres d'un groupe, sont amenés à distribuer de façon prévalente sur les stimuli provenant de leur environnement et de eux-mêmes, induisant vis-à-vis de ces stimuli des attitudes, des représentations et des comportements communs valorisés, dont ils tendent à assurer la reproduction par des voies non génétiques.

De cette définition, Camilleri et Cohen-Emerique (1985) ont fait deux observations à savoir la difficulté de faire partie du fonds culturel les significations durables et consensuelles et le risque de penser ces significations comme étant une formation statique. Or il ne faut pas perdre de vue qu'il faut distinguer entre les contenus culturels le modèle qui est au cœur de cet ensemble de significations, cette logique dynamique qui induit les significations. Donc selon l'auteure, une culture autorise le changement sans pour autant se détruire pourvu que son armature structurelle demeure. C'est ce qui rend possible les phénomènes d'enculturation et d'acculturation et qui sont sollicitées dans la recherche de sens à donner aux différentes actions et interactions.

Dans le contexte migratoire, l'intégration dans un nouveau pays résulte de sa capacité d'enculturation c'est-à-dire d'opérer le choix parmi ses échanges relationnels actifs ce qui lui permet «d'éliminer, dans ses rapport avec l'environnement étranger, les tensions dues aux différences des groupes en présence tout en restant ancré dans ses anciennes références» (Camilleri et Cohen-Emerique, 1985 :30).

Notons cependant que les populations immigrantes abandonnent certaines pratiques culturelles et en adoptent d'autres. Et dans ce sens l'idée d'acculturation ne s'applique pas mais bien celle de choix des valeurs à adopter et celle à laisser de côté selon les circonstances liées à l'émigration. Les populations immigrantes conjuguent la participation à leur société d'accueil et se réfèrent objectivement et symboliquement à leur communauté d'origine. Ces identifications multiples prennent de nouvelles formes et n'ont pas le même sens que la référence à une culture.

Gingras et al (2001) ont observé l'effet des réseaux sociaux sur l'intégration des immigrants. Ils en ont conclu qu'en étudiant les réseaux sociaux, cela permet d'explorer d'autres aspects du processus d'intégration des immigrants. Ils soulignent le fait que depuis longtemps on a toujours examiné le processus d'intégration sur la base d'indicateurs économiques et de Capital humain plutôt que sur celle du réseau social. En effet, l'immigrant peut compter dans son réseau social aussi bien les personnes de son groupe ethnique que celles de la société d'accueil. Cependant cette initiative ne doit pas être unidirectionnelle, il faut que les membres de la société d'accueil veuillent bien faire partie de son réseau. Il faut de l'ouverture des deux côtés.

Contrairement à ce que pensent certains auteurs, les immigrants ne choisissent pas d'entretenir des liens qu'avec seulement les membres de leurs groupes ethniques mais le contexte l'oblige dans certaines circonstances. Plusieurs enjeux entrent en ligne de compte. C'est ce que nous allons explorer dans le point suivant.

1.5. Les enjeux de l'immigration sur les familles.

Comme le souligne l'encyclopédie canadienne, la société canadienne est un réseau complexe de relations entre les différents groupes ethniques. Ces derniers occupent des positions différentes sur tous les plans à savoir sur le plan politique, économique et social. Ces inégalités sont parfois expliquées par plusieurs facteurs dont entre autres les circonstances de leur arrivée au Canada, (l'immigration individuelle ou familiale), leur statut, leur importance, leur visibilité, leur organisation interne, le statut de leur pays d'origine sur le plan

international. Force est de constater que les immigrants issus des pays dits du tiers monde ont un chemin à faire pour occuper une position sociale satisfaisante dans la société canadienne. L'immigration a été toujours liée au rythme de l'action économique. Dans les périodes d'abondance économique, les immigrants sont les bienvenus pour servir de main d'œuvre et dans les périodes de pénurie, les immigrants peuvent être considérés comme des «voleurs de job».

Dans la plupart des cas, l'immigration est fondée sur l'espoir de trouver dans le pays d'immigration de meilleures possibilités de promotion sociale et d'amélioration du niveau de vie. Cependant, plusieurs recherches ont fait réaliser que même si les politiques d'immigration promettent les mêmes chances et droits aux immigrants qu'aux nationaux, les dix premières années de séjour dans le pays hôte ne signifient pas nécessairement une amélioration des conditions de vie chez certains immigrants qui se voient dans l'obligation de commencer la vie au bas de l'échelle. En plus de la déqualification professionnelle, les familles immigrantes doivent, dans la majorité des cas, faire face à des grands changements au chapitre des réseaux professionnels, sociaux et familiaux qu'il faut reconstruire à tout prix.

L'immigration est à considérer comme un processus d'épreuve intense difficile pour ceux qui doivent s'y résoudre. En effet, aux affres du déracinement, de la séparation, de l'exil ou de la prise de décision s'ajoutent les conditions de vie difficiles liées à l'insertion et à l'intégration dans le nouveau pays. Pour certains migrants ils doivent apprendre à gérer la désillusion liée à la confrontation à la réalité objective de la terre promise.

Il n'est pas rare d'opposer la «bonne immigration», celle d'hier ou d'avant-hier composée d'européens catholiques qui auraient réussi leur intégration, et celle d'aujourd'hui, africaine et musulmane, qui poserait problème parce que les nouveaux immigrants ne pourraient pas ou ne voulaient pas s'intégrer» Noiriél (2004 :8)

Les observations de Noiriél font penser à l'idéologie assimilationniste laquelle se ravive chaque fois que des rapports majorité/minorité sont remis en question. En effet, l'opposition entre l'ancienne et la nouvelle immigration alimente des stéréotypes négatifs à l'égard des groupes d'immigrants les plus récents qui deviennent objet de méfiance et d'intolérance étant donné que leurs caractéristiques ne leur permettent pas de se fondre dans la population majoritaire (pensons aux minorités dites visibles). Ces individus sont non seulement des

individus non connus mais aussi des étrangers exclus du cercle des familiers. Notons cependant que la politique d'assimilation est affaiblie au Canada qui a adopté, comme l'Australie, une politique officielle de multiculturalisme. Et suite à la mondialisation qui a permis la diversification des échanges et des cultures, ces préjugés tendent à diminuer mais ils ne sont pas éradiqués. En plus de ces problèmes liés au racisme auxquels sont confrontées les familles immigrantes dites minorités visibles, celles-ci sont en butte aux chômages donc à l'exclusion systémique. En effet, les programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté sont inadaptés à la réalité de ces familles immigrantes. Au Québec par exemple, le profil de pauvreté est souvent associé aux familles monoparentales, ou aux familles ayant un capital culturel bas. Ainsi les programmes dits de lutte contre la pauvreté viseront la réalité québécoise selon laquelle la pauvreté est liée à des familles moins scolarisées et à des familles monoparentales. D'emblée les familles immigrantes biparentales et ayant un capital culturel élevé sont ainsi exclues de ces programmes qui visent un profil type de la pauvreté en oubliant d'autre profil à savoir celui des immigrants non occidentaux. En effet, ces derniers sont pour la plupart biparentaux et la majorité d'entre eux a un capital culturel élevé. Ceci s'explique en partie par le fait que la formation est l'un des critères de sélection des candidats à l'immigration.

1.6. Les questions et les objectifs de la recherche.

En entreprenant cette recherche, nous voulons comprendre le sens que les familles immigrantes donnent aux solidarités intergénérationnelles qu'elles entretiennent avec leur réseau familial ici et ailleurs. Ceci nous amène à formuler notre principale question de recherche de la manière suivante... Quelles sont les formes de solidarité expérimentées par les familles immigrantes et quelles significations ces solidarités ont-elles dans les trajectoires de ces familles? De manière subsidiaire, deux autres questions seront soumises à l'étude. Quelles sont les expériences antérieures qui influencent ou qui justifient le maintien, l'établissement ou la transformation de ces liens de solidarité ? Quel est l'impact des solidarités transnationales sur la dynamique de ces familles immigrantes?

Aux problèmes d'ordre structurel auxquels se heurtent les immigrants s'ajoutent la situation de vulnérabilité créée par le contexte migratoire. La migration fragiliserait les familles et

leurs solidarités du moins les premiers temps à l'arrivée compte tenu des multiples pertes que l'immigrant subit tant au niveau du réseau familial que social. Or, il serait simple d'affirmer gratuitement que les migrations créeraient des distances entre les membres d'une même famille et réduiraient les opportunités d'entraide. Car les chercheurs qui se sont penchés sur la question de l'entraide familiale en contexte migratoire, entre autres Vatz Laaroussi (op cit) et Le Gall (op cit), ont bien souligné la persistance des liens et de l'entraide familiale chez les familles immigrantes malgré la distance physique qui sépare les membres de la famille.

Quelles sont donc les nouvelles expériences et leur interprétation dans le registre des relations familiales compte tenues des opportunités qui s'offrent dans leur pays d'accueil? Nous sommes sans ignorer que les relations interpersonnelles, que ce soit chez les immigrants ou au sein des familles natives, ne sont pas une simple mise en pratique de rôle mais consistent en une création, un comportement, un modèle qui s'actualise au cours du temps et dans une situation d'interaction.

L'objectif de cette recherche est de comprendre l'expérience des immigrants dans leurs relations familiales. J'aimerais comprendre les motivations qui poussent certaines familles à développer des liens de solidarité entre leurs familles ici et ailleurs en dehors des limites géographiques du Canada. En quoi ces réseaux familiaux, ces liens de solidarité constituent-ils un héritage symbolique pour les différentes générations? À mon avis, si les professionnels œuvrant auprès des familles immigrantes arrivent à comprendre ce qui motive certaines familles à garder ou à rompre leur solidarité, cela aidera aussi à comprendre différentes dynamiques familiales dans lesquelles baignent certaines familles immigrantes et à se défaire des interprétations culturalistes de la solidarité et de prendre en compte le contexte migratoire et la réalité du pays d'origine dans l'analyse des relations des familles venues d'ailleurs.

Nous venons de présenter la recension des écrits sur l'immigration, les transformations familiales et les enjeux liés à ces phénomènes ainsi que leur retombé sur les familles immigrantes. Nous avons aussi précisé notre intérêt quant au choix du sujet sans oublier de présenter sa pertinence tant au niveau de la recherche qu'au niveau de l'intervention. Nous avons terminé le chapitre en formulant nos questions de recherche et nos objectifs qui ont servi de fils conducteur tout le long de la recherche, de la présentation et de l'analyse des

résultats. Dans le chapitre qui suit, nous allons présenter le cadre théorique qui nous a permis de bien situer notre sujet de recherche.

CHAPITRE II

LE CADRE THÉORIQUE

Dans une démarche de réalisation d'un mémoire de fin de deuxième cycle, il est de mise de situer préalablement la démarche empirique dans un paradigme théorique car la cohérence interne de la recherche dépend de ce positionnement.

Notre cadre théorique s'articule autour de trois grands concepts à savoir: l'individualisme, le lien social et la solidarité. En effet, nous ne pouvons pas rendre compréhensible notre concept central de la recherche, à savoir la solidarité, sans faire appel à ces deux autres concepts d'une façon implicite ou explicite. Et ceci est important car pour comprendre, il faut admettre la complexité et explorer autant de réalités et d'enjeux qui se superposent et qui doivent être explorés pour bien élucider la pensée.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons explorer ces trois concepts et nous allons les articuler dans une logique où les personnes, plutôt que d'être vues comme réagissant à différents déterminants présents dans leur espace social, sont considérées comme des acteurs qui, quotidiennement et sur une base subjective, construisent leur réalité sociale.

2.1. La solidarité

Forgé à partir du mot latin *solidum*, le mot solidarité veut dire *le tout compact*. En d'autres mots, la solidarité veut assurer le lien entre tous les humains en invitant chacun à sortir de son individualisme et de se dévouer pour les autres et pour lui-même.

L'idée de solidarité est irremplaçable, la traversée de son histoire permet de comprendre pourquoi. Elle résume en les articulant les conditions d'existence d'une société d'individus, une société qui reste une société, toute constituée de libres

individus qu'elle est, une société où la liberté de ses membres suppose en fait pour se réaliser le resserrement des liens qui les unissent. (Blais 2007 :15)

La solidarité est donc d'ordre interindividuel ce qui lui confère son universalisme en instituant la loi de la solidarité instituée par Léon Bourgeois cité par Blais (op. cit.). Comme le note la même auteure, Bourgeois serait parti sur ce qu'il a appelé un dénominateur commun qui n'est rien d'autre que «la reconnaissance unanime d'un lien nécessaire de solidarité entre tous les hommes» (Blais 2007 : 31). Elle précise que la théorie darwinienne a beaucoup influencé la théorie de solidarité en se basant sur la loi de l'interdépendance ou complémentarité de tous les êtres vivants et leurs milieux. Ainsi, selon elle, la connaissance de la loi de la solidarité oblige à ne plus considérer l'homme comme un être abstrait titulaire des droits abstraits mais comme une personne réelle qu'on doit considérer dans son rapport avec toutes les autres avec son temps et ses prédécesseurs. À ce prix on arrivera à dépasser la contradiction entre les fins collectives et les fins individuelles. De là est née l'idée de dette, deuxième pilier de la théorie sur la solidarité développé par Bourgeois Léon que Blais (2007 : 35) explique comme suit : « par le simple fait qu'en étant dépendants les uns aux autres, nous sommes débiteurs en tant qu'héritiers et en tant qu'associés. Il y a dette entre les générations et dettes entre contemporains». À partir de là, explique l'auteure, force est de constater que cette dette dont les individus seraient débiteurs leur est imposée. Mais pour la rendre compréhensible et ne pas heurter l'idée morale, Bourgeois fait passer la théorie de dette pour la théorie du «quasi contrat» qui n'est rien d'autre que les obligations qui se forment sans convention ce qui est le fondement de la formule générale des obligations de l'homme en société ce qui, avec l'achèvement de la révolution française, donna naissance aux idéaux d'égalité, de fraternité, de liberté individuelle.

L'Occident après s'être libéré du poids de la tradition et la religion a vu naître une société centrée sur l'individu. Celui-ci veut être libre de ses liens et ne veut pas être enfermé dans un rôle, dans une place spécifique, dans une position sociale immuable ou dans une série d'attentes et d'obligations définies en dehors de lui. De là est née la crainte de crise du lien social. L'individu moderne est devenu créateur de lui-même. Il cherche à se réaliser, à être le plus créatif possible. Il est libre de se déplacer d'un groupe à l'autre et crée ainsi des liens ce que De Singly décrit de la manière suivante :

En effet, la multiplication des appartenances engendre une diversification des liens, qui pris un à un sont moins solides mais qui ensemble font tenir l'ensemble des individus et la société. Métaphore religieuse pour exprimer le lien social, la religion des temps modernes est nettement moins monothéiste. Le polythéisme des dieux et des valeurs crée l'impression de désordre, mais on en oublie trop l'intérêt : rendre compatible le respect de l'individu et son adhésion des collectivités diversifiées. C'est en pouvant se déplacer d'un groupe à l'autre, en pouvant prendre la distance de ses proches, que l'individu individualisé doté d'une personnalité est indépendante et autonome (De Singly, 2003 : 22)

L'individu moderne a donc le choix de ses liens, il est libre de choisir dans la tradition quoi retenir et quoi rejeter. Cependant, à travers la quête de son identité, la question de ses origines continue à se poser avec acuité et expliquerait le sens spécifique de la valorisation des origines dans les sociétés modernes. Soulet (2004) distingue autant de grilles de lecture en interaction que d'acteurs selon les définitions qu'ils en donnent. Il note que par solidarité, d'aucuns puissent entendre la fraternité et la dette, l'engagement pour autrui et la sécurité sociale, d'autres l'idéal moral de la commune humanité et justice redistributive. Cela nous fait réaliser que la solidarité est un mot qui recouvre des registres très différents. Reste alors à voir comment cette tension entre individualité et solidarité s'exprime dans les sociétés non occidentales et comment elle se transforme au moment de l'immigration. En d'autres mots comment les familles immigrantes actualisent leur solidarité dans leur pays d'accueil et dans leur pays d'origine? Quelles sont les formes des solidarités expérimentées par ces familles?

Soulet (2004) distingue également huit formes ou types de solidarité à savoir : la solidarité de contraintes imposées par le milieu, les guerres, les besoins, l'hérédité, la coutume; les solidarités électives basées sur l'affirmation de soi; les solidarités naturelles exprimant un ordre des choses; les solidarités contractuelles exprimant l'expression de volontés individuelle; les solidarités courtes exprimant le caractère anonyme de la vie quotidienne impersonnelle; les solidarités longues reliant les inconnus entre eux; les solidarités expressives manifestant les sentiments et des émotions et finalement, les solidarités instrumentales supportées par la force des intérêts

Tableau 2.1. Grille de lecture de la solidarité (Soulet, 2004 : 16)

Type de solidarité	pôle	Principe	Produit
Solidarité d'intérêt complémentaire	économique	efficacité	Production de richesse et protection
Solidarité d'identité commune	social	cohésion	Appartenance et conscience de soi
Solidarité extrême	éthique	Responsabilité pour autrui	Reconnaissance et dignité

Malgré cette analyse nous ne pouvons pas trancher et affirmer que les familles immigrantes pratiquent tel ou tel autre type de solidarité. Non plus, nous ne pouvons pas d'emblée comprendre le sens qu'un individu peut donner à l'exercice de la solidarité soit avec les membres de sa famille ou le fait de se sentir interpellé par des réalités auxquelles il est totalement étranger. Cependant, cette analyse nous a fourni des repères qui, en association avec la grille de lecture présentée au tableau de la page précédente, nous a éclairée dans l'étude des formes de solidarités expérimentées par les familles immigrantes.

Dandurand et Ouellette (1992) abondent dans le même sens en affirmant que la solidarité familiale est cette cohésion grâce à laquelle les membres d'un groupe social s'intéressent les uns aux autres. Pour cet effet, la solidarité est un état de relations entre les personnes ayant les mêmes intérêts et qui se traduisent par les différentes conduites de communication ou d'échange.

Pour Rorty (1993), qui s'oppose aux idées telles qu'essence, nature et fondement, après l'avoir vidée de tout ce qu'elle avait de philosophie et de théologie, la solidarité humaine est devenue une puissante arme de rhétorique. Ainsi se propose-t-il de l'arracher à ses présupposés philosophiques. Ainsi, Rorty (1993 : 262) affirme que « la solidarité est la capacité de juger insignifiante une masse toujours plus grande de différences traditionnelles (tribales, religieuses, raciales, coutumières) [...] la faculté d'englober dans le champ du «nous» les gens très différents de nous.» Par là, l'auteur invite à la co-construction qui ne

présenterait, à priori, aucun caractère naturel ou essentiel. En effet, dit-il, nos responsabilités envers les autres ne sont que la face publique de notre vie laquelle est en concurrence avec nos affections privées et nos tentatives privées d'autocréation. Peut-on comprendre par là que pratiquer la solidarité peut être interprété comme une façon de se sentir exister en tant qu'individu dans le sens où l'individualisme contemporain appelle à une éthique de la responsabilité? En effet, contrairement à l'individualisme libéral du laisser-faire économique, avec la solidarité, on célèbre le retour de l'individu de droit assumant les liens avec ses semblables.

2.2 L'individualisme

Il n'est pas rare d'associer le terme individualisme à la civilisation occidentale où l'individu est considéré comme une unité de référence pour la société et pour lui-même. Comme le notent Boudon et Bourricaud (2004), c'est l'anthropologue Dumont qui a été le premier à esquisser une généalogie de l'idéologie individualiste moderne. Il part de l'opposition entre «holisme» et «individualisme». Par holisme il veut dire les sociétés traditionnelles, primitives, antiques, médiévales où l'individu ne se vit pas comme un être indépendant, séparé de sa communauté d'appartenance. Dès sa naissance, l'individu est absorbé dans un tissu de liens et de relations de dépendance : la famille, le clan, la caste, l'ethnie, qui président à sa destinée, L'individu est alors assujéti à des finalités qui le dépassent. Dans le cadre de notre recherche, nous notons que la solidarité au sein des familles immigrantes issues des sociétés dites traditionnelles peuvent être ainsi analysée pour d'aucuns comme une corvée, un manque d'autonomie, une dépendance familiale ou obligation. Mais nous partageons l'idée de Segalen (2001) quant elle affirme que les sociétés réputées traditionnelles, qu'il s'agisse des sociétés de l'ailleurs, autrefois appelées primitives ou exotiques, ont été saisies par la modernité. Il nous faut alors revisiter les notions comme parenté, solidarité et les analyser en fonction du contexte dans lequel se trouvent ces familles après le processus migratoire. Ceci est l'une de nos préoccupations. Nous voulons étudier les formes de solidarités expérimentées par les familles immigrantes et les significations qu'elles leur donnent. Notre souci est de nous rendre compte de comment s'articule et s'actualise l'esprit individualiste et holiste. Peut-on en faire une autre lecture? Les fondateurs de la sociologie, ne nous renseignent-ils pas que la société ne peut pas se fonder seulement sur le

contrat rationnel comme elle ne peut pas non plus se reposer seulement sur les résultats de la division du travail. L'intégration sociale repose aussi sur des liens affectifs, non rationnels liant les individus entre eux et avec la société dans son ensemble.

Les sociétés de l'ailleurs et d'ici, dit Segalen (op cit), se ressemblent davantage et se retrouvent même liées par des liens de parentés intercontinentaux et interculturels qu'il importe d'étudier. Soulignons néanmoins que la solidarité peut être comprise ou interprétée de différentes façons dépendamment de comment on appréhende le concept d'individualité. Force est de constater qu'il ya lieu de comprendre la solidarité des familles immigrantes comme un retour en arrière, un retour à un certain communautarisme ou affirmation de l'individualité. En effet, comme le mentionne Rogel (2003), le terme individualisme est polysémique. D'une part elle rejoint l'idée de l'autonomie et de la valeur de la dignité humaine et d'autre part il révèle l'idée d'authenticité et d'autocréation. Ainsi, l'individu qui se crée est libre de ses choix. Il peut se créer et assumer sa place dans la société et dans sa communauté d'appartenance.

En plus de ces quatre faces positives de l'individualisme. Rogel (op cit) note également la face obscure de l'individualisme. Selon lui, l'autonomie à l'égard du groupe peut prendre les formes pathologiques de l'égoïsme ou du repli sur sa famille. Donc pour lui être autonome par rapport au groupe c'est être à la fois «dans» et «hors» du groupe. Rogel poursuit en affirmant que Simmel a ainsi défini l'étranger au groupe qui représente aussi l'immigré que l'exclu ou le minoritaire. Et de ce fait, être étranger au groupe est aussi une figure de l'individu. Il s'agit ici l'individualisme universaliste qui milite en faveur d'étendre les valeurs et les droits de l'homme à tous. L'autonomie et l'indépendance de l'individu ainsi acquises fondent sa capacité à agir et une certaine éthique de la responsabilité moderne soutenue par les existentialistes. «Heidegger et Sartre chargeaient l'homme libre d'une responsabilité envers lui-même et envers les autres qui découlait de sa liberté» (Chalvidan, 1988 : 339). Cependant, force est de constater que l'individualisme universaliste tend à s'estomper au profit d'un individualisme plus privé, centré sur les désirs de la personne de se défaire du fardeau de la responsabilité imposée.

La personne postmoderne semble ne pas vouloir un engagement à long terme. Elle veut une identité flexible qui lui permet de profiter de chaque opportunité. Auparavant il était question de se construire un moi solide ancré dans des valeurs universelles quitte à façonner le monde à son image mais actuellement la personne moderne souhaite s'ouvrir sur le monde pour qu'il soit modelé de l'intérieur. Dans cette perspective, il faut que le cadre de référence soit flexible pour lui permettre de jouer sur plusieurs tableaux multipliant ainsi diverses manières de vivre et d'éprouver des sensations fortes. Ce retour sur soi est interprété par Charles Taylor (1992) comme une certaine exagération dans l'acceptation d'une authenticité idéalisée qui se baserait sur la création, l'originalité, la découverte, l'opposition aux règles sociales et à la morale pour ensuite omettre ce qui est de l'ouverture à des horizons de signification hors de l'individu et une définition dialogique de soi, que l'on ne comprend plus si l'on considère l'Autre comme un simple objet d'épanouissement personnel. Quant à Lipovetsky (1996), il considère le narcissisme comme une mutation anthropologique qui soulignerait les conséquences de l'émancipation de l'individu face au système de valeurs transcendant marquant ainsi le repli de l'individu dans un individualisme en se consacrant à ses préoccupations personnelles.

Dubar (2007) quant à lui précise trois positions qui peuvent être identifiées quand on parle de l'individualisme. Il souligne qu'on peut soit privilégier la *dimension économique* de l'accumulation des capitaux et des ressources conçus comme un ensemble d'avoirs à faire fructifier, ou privilégier la *dimension symbolique* de l'accomplissement de soi, de la réalisation personnelle et de l'autonomie morale. On peut aussi considérer que les deux dimensions sont intimement liées : réussite économique et épanouissement personnel. Pour Dubar (2007), ces trois positions engagent à leur tour la conception que l'on se fait de l'identité personnelle et de là sa construction. Elles mettent en jeu, souligne l'auteur, la relation entre l'identité nominale et généalogique (priorité à la lignée) et l'identité narrative et génétique (priorité à l'existence subjective). Selon la priorité marquée, les scénarios de l'individualisme ne sont pas les mêmes. Ou bien il s'agit avant tout de reproduire et transmettre les capitaux dont on a hérité qui viennent d'une transmission familiale et de prendre ainsi sa place dans une lignée en privilégiant le principe généalogique qui implique une référence à l'ancêtre commun. L'identité personnelle, c'est le roman familial, le mythe

de la lignée. Dans le cas de nos familles immigrantes, précise l'auteur, il s'agit d'abord de construire et d'inventer du neuf, pas seulement un statut, une situation sociale mais bien une histoire à soi une histoire qui ait un sens personnel, existentiel. C'est le principe narratif qui est au cœur du processus c'est-à-dire l'identité discursive et non nominale, narrative et non seulement réflexive qui est au cœur des relations de la vie privée. Nous aurons l'occasion de l'explorer en profondeur dans la partie analyse des entretiens. Force est d'affirmer avec Laurent (1993) que :

L'individualisme est bien avant tout l'affirmation et le développement de la liberté individuelle, de la liberté pour l'individu de se choisir (autonomie) et d'agir en conséquence dans la société et par rapport aux autres (indépendance). Que cette «saga» soit jalonnée d'effets pervers et de scories est un fait indéniable, mais il n'autorise intellectuellement pas à réduire l'individualisme au repli asocial sur soi ou à la travestir en médiocre apologie de l'égoïsme clos (Laurent 1993 :119)

Cela étant dit, ce qui est clair et que cet auteur n'a pas oublié de souligner, c'est que le procès de l'individualisation s'approfondit dans l'investissement en soi, dans la recherche des relations diversifiées et par la création des valeurs plus originales, la création de soi par soi. Et dans cette perspective, il importe de nous questionner sur comment repenser le lien entre la personne et le social d'une part et d'autre part comment la solidarité est-elle possible? Ce questionnement nous conduit à l'exploration du concept de lien social.

2.3. Le lien social et le rapport à l'autre

Le terme lien social est aussi polysémique. Selon Cusset (2007) sa caractéristique première est qu'il désigne des réalités multiples qui englobent les relations familiales, amicales ou de voisinage jusqu'aux mécanismes collectifs de solidarité. Elle inclut également les normes, les valeurs, les règles et les identités qui nous dotent du sens d'appartenance collective. Cependant il importe de souligner que le tissage des liens n'est pas identique pour tous les individus. Touraine (2007) précise qu'il existe deux grandes formes de construction du lien social. Il distingue d'une part la création de petites communautés locales où les membres ont une image positive de soi à travers l'image positive que les autres ont d'eux. Le danger lié à ce type de lien est la rivalité ou l'opposition entre les différentes communautés (ethnique, linguistique ou religieuse). D'autre part, il note les organisations volontaires ayant des buts humanitaires. Elles peuvent avoir des buts de défense de victimes et de résistance

aux pressions en vue de renforcer la capacité d'action du sujet. Ces organisations ont une aptitude à faire modifier des règles et même des lois

Les penseurs individualistes ont aussi souligné cet élément de vie intérieure qui permet à la personne d'aller vers les autres tout en lui permettant d'exiger le respect de son indépendance et de son originalité. Ainsi, le rapport de soi à soi et le rapport à l'autre sont à interroger pour bien comprendre le lien social. En effet, la dynamique du regard implique la problématique de la reconnaissance mutuelle, qui est au centre des questionnements actuels sur l'identité et le lien social. Comme nous l'avons vu lors de l'exploration du concept individualisme, l'accent qui a été mis sur l'éclatement du concept d'homme de la modernité peut laisser croire que le rapport à l'autre se retrouve dévalorisé et que cela vient mettre en péril le lien social. Or, ce n'est pas le cas, en témoigne les différentes solidarités rencontrées entre différents acteurs sociaux. En effet, le lien social est actuellement recentré sur les aspects moins abstraits que les valeurs humanistes, sur des éléments plus immédiats et en un sens moins contraignants et plus volontaires pour répondre aux besoins de l'homme moderne dégagé ou aspirant se dégager de toute sorte de contraintes sociales. Le repli sur le singulier ne saurait être conçu comme l'indifférence totale et complète envers l'autre au profit d'une valorisation excessive de sa propre personne, comme c'est trop souvent le cas chez ceux qui critiquent les modèles postmodernes. La sociologie des dynamiques relationnelles qu'expliquent Bidart et al (2011) ne nous apprend-t-elle pas que dans l'ombre des grands systèmes sociaux se profilent des diverses formes relationnelles et des activités réciproques lesquelles contribuent à reproduire la société telle qu'elle nous la voyons? Ainsi pour dire que nos actions, qu'elles soient brèves, durables, inconscientes ou conscientes nous lient les uns aux autres.

Donc, le regard de l'autre et le regard que l'on porte sur les autres sont d'une importance capitale. Les revendications libertaires modernes s'érigent comme un refus de l'autorité du regard de l'autre, un refus du passage obligé sous le jugement des autres. Admettons que le regard qui a vraiment de la valeur n'est plus celui imposé, mais celui qui est apprécié par l'individu lui-même. Il revient donc aux individus eux-mêmes de choisir les regards qui ont

pour eux une signification en fonction des besoins personnels d'affection et de reconnaissance. Pour dire que tout se joue au niveau des interactions.

2.4 La construction sociale des solidarités

Loin d'être simplificateurs, ces concepts que nous venons d'explorer, nous ont permis d'appréhender la complexité de notre sujet de recherche relative à la solidarité dans les familles immigrantes. En effet, ils nous ont servi de clés de lecture qui font preuve d'une construction intellectuelle permettant la compréhension d'une réalité. On ne peut pas saisir le concept de solidarité sans se servir des théories de l'individualisme et du lien social, il nous a fallu une délimitation rigoureuse et un enrichissement permanent entre ces concepts pour finalement les réunir dans le paradigme d'interactionnisme symbolique. En effet, en nous proposant d'étudier les sens donnés aux solidarités qui s'exercent au sein des familles immigrantes, nous nous situons comme dirait Morin (1984) au cœur dialectique de l'événementiel et du théorique, de l'histoire et du sociologique, du contemporain et de l'anthropologique en ce sens que les perceptions des acteurs sociaux sont liées aux réalités sociales et aux représentations. Et dit autrement, en face de l'immigration, diverses théories ont été élaborées et tout tourne autour de l'intégration, concept qui a fait couler beaucoup d'encre dans les différentes recherches sur l'immigration. Et le fond de lecture de ces théories et la dualisation entre sociétés traditionnelles versus sociétés modernes, sociétés développées versus sociétés non développées, civilisés non civilisés, assimilables non assimilables, intégrable et non intégrable, sujet et non sujet,. Nous partageons l'idée de Wieviorka et Ohana (2001) qui apportent des éléments de réflexion et d'éclairage. En effet, ces auteurs affirment que

Les conceptions traditionnelles de la culture insistent sur la façon dont elle se maintient et se reproduit; dans leur perspective, la différence culturelle est un legs du passé, un héritage, un donné qui précède les rapports sociaux et politiques qui eux-mêmes la malmènent, ou la respecte. Et de plus souvent, une dose, même limitée, de relativisme neutralise les jugements de valeur, négatifs ou positifs, sur les différences culturelles qui surgissent dans l'espace public de nos démocraties. Mais c'est accepter un évolutionnisme sommaire que de penser que nos sociétés progressent en dissolvant les particularismes minoritaires, ou au mieux en les supportant, comme si le sens de l'histoire menait nécessairement de la tradition à une modernité laminant les différences singulières : en fait, dans toute différence entre une part d'invention, nos sociétés produisent les particularismes culturels, quitte à les fabriquer en «bricolant» à partir de matériaux culturels préexistants, ou

en se fondant dans le moule d'identités établies, et plus elles sont avancées dans la modernité, plus elles en produisent. Dans ces processus où se combinent production et reproduction, le rôle des dominants est parfois non négligeable, et singulièrement ravageur, stigmatisant, disqualifiant ou aliénant» (Wieviorka et Ohana 2001 :11)

Le dominant crée les étiquettes qu'il colle sur les dominés. Il produit aussi des catégories où il enferme chacun de ses victimes. Le dominé quant à lui subi sans se laisser faire et trouve des moyens pour survivre en essayant de donner du sens à ce qu'il vit. Ceci semble expliquer ce qui se passe autour de nous. Dans un monde que l'on pouvait croire unifié grâce à la circulation des biens, des hommes et des services, à l'ouverture des frontières à la cohabitation de diverses cultures, on voit en même temps exacerbé le sentiment d'appartenance, la quête des origines ce qui donne lieu à penser que l'immigration déstructure les individus et ceux-ci essayent de se restructurer en créant des solidarités en donnant du sens à leur vécu et en se dotant d'une identité.

Relativement aux rapports sociaux, au laminage des différences, à la production, à la reproduction et au rôle disqualifiant du dominant, les différents intervenants œuvrant auprès des personnes de différentes cultures sont invités à être vigilant quant au rôle qu'ils sont appelés à jouer pour éviter l'enferment de ces personnes dans des catégories culturelles. Il faut toujours tenir compte de leur trajectoire migratoire et leur situation antérieure dans leur pays d'origine. D'où notre hypothèse : les familles immigrantes adaptent leur pratique de solidarité à leurs situations socio-économiques dans leur société d'accueil et aux situations que vivent leurs membres de famille restés dans le pays d'origine. Bien entendu, comme Petit (2007) l'affirme nous sommes toujours membre d'un pays, d'un groupe, d'une nation. Et ces multiples appartenances exercent des contraintes d'une façon ou d'une autre.

Ainsi pour dire que l'individu n'est pas aussi autonome qu'on le croit. Qu'il s'identifie de moderne ou de traditionnel, de nationaliste ou cosmopolite, il fait toujours partie du groupe d'appartenance nationale ou internationale, culturelle, religieuse ou linguistique qui influence sa position dans l'espace social, qui oriente ses affinités, ses goûts et ses préférences. Il importe de ne pas tomber dans l'idéalisation en critiquant outre mesure les formes sociales conventionnelles. Gardons à l'esprit que l'individu n'est pas le seul et le libre entrepreneur

de son existence. Les standards sociaux s'imposent à lui et le choix d'une autocréation est un processus incertain et ardu.

L'individu n'existe que par des liens sociaux et son comportement n'est ni tout à fait libre ni tout à fait déterminé mais doté d'une capacité réflexive, l'individu est libre de ses décisions dans un contexte qui n'est pas sans influence. Et la différence entre les sociétés individualistes et les sociétés holistes souligne De Singly (2005 :21) n'est pas liée à la diminution des liens sociaux mais elle réside dans l'importance accordée aux liens plus personnels, plus électifs, plus contractuels et dans lesquels la reconnaissance interpersonnelle est centrale.

Nous pouvons dire avec Quivy et Van Campenhoudt (2006) que les comportements des acteurs sociaux sont intentionnels et stratégiques. Ainsi nous situons cette recherche dans une approche liée au constructivisme social qui valorise les ressources de sens dont dispose l'individu et sa capacité d'interprétation lui permettant d'être maître de la situation. Ainsi nous pensons qu'un immigrant est un acteur au même titre que les autres citoyens. Il interagit avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant les structures sociales du pays d'accueil à cause de la force du système ou de sa culture d'origine. Il construit son univers de sens non à partir d'attributs psychologiques ou d'une imposition extérieure mais à travers une activité délibérée de création de sens. Notons avec Le Breton (2008) que « L'interactionnisme évite l'écueil de percevoir l'individu sous les auspices d'une stricte détermination de ses comportements par des éléments extérieurs sans pour autant le voir comme une monade détachée de toute influence.» (Le Breton, 2008 :7)

Nous venons d'explorer les trois concepts inter reliés à savoir la solidarité, le lien social et l'individualisme. En effet, à la lecture de différents auteurs qui ont travaillé sur le thème de la solidarité, cela montre que quiconque dit solidarité dit liens entre les Humains. Ces liens naissent entre les individus (humains) qui sont en interaction. Chaque individu a le choix de ses liens. Pour analyser ces liens il faut tenir en compte le contexte dans lequel se trouvent ces individus. Grâce à la lumière que l'exploration de ces concepts a fait jaillir sur notre sujet de recherche, nous avons pu nous rendre compte comment s'articule et s'actualise l'esprit

individualiste et holiste dans les récits des participants. Nous explicitons cela dans le chapitre cinq. En attendant passons au chapitre trois où nous allons parler de la méthodologie utilisée.

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre portant sur la méthodologie est une partie importante de la recherche. C'est dans cette perspective que nous allons préciser dans les paragraphes qui suivent, l'orientation de la recherche, les méthodes de cueillette des données, la méthode d'échantillonnage, comment nous avons procédé pour analyser le matériel recueilli, les limites de cette étude et les considérations éthiques.

3.1. Orientation de la recherche.

Cette recherche se situe dans une perspective qualitative. Cette orientation a été dictée par la nature même de la recherche qui est de type exploratoire et par notre question de recherche. En effet, notre objectif est de comprendre le sens que les familles immigrantes issues de la République Démocratique du Congo donnent aux solidarités qu'elles entretiennent avec leur réseau familial d'ici et d'ailleurs. Nous n'aurions pas pu atteindre notre objectif sans utiliser les données qualitatives surtout les témoignages et les récits de vie des acteurs. En effet, Fortin et al (2006 :25) précisent que «la recherche qualitative tend à faire ressortir le sens ou la signification que le phénomène étudié revêt pour les individus». La cueillette des données a été faite sans appareil sophistiqué ni mise en situation artificielle. Nous avons été proche des acteurs qui nous ont informé sur leurs pratiques de solidarité et d'entraide. De même dans nos analyses, nous avons visé l'interprétation et la compréhension des pratiques et des expériences

3.2 Les instruments de cueillette des données

Le choix des instruments a été dicté par la question de recherche et la nature de la recherche. Comme nous avons inscrit notre recherche dans une perspective qualitative, la cueillette des données a été réalisée à partir d'entretiens semi-dirigés auprès de huit immigrants

originaires de la RDC qui ont accepté volontairement de participer à cette recherche. Les entretiens semi-dirigés ont permis de saisir la rationalité de l'action de l'acteur. En effet, nous avons invité les participants à partager leurs expériences de solidarité avec les membres de leurs familles respectives. Les thèmes autour desquels a tourné l'entrevue ont été élaborés à l'avance en vue de pouvoir guider l'interviewé et pouvoir recueillir les informations dont nous avons besoin. Le guide d'entretien utilisé est disponible à l'annexe A de ce mémoire

Aussi comme précise Daunais dans Gauthier (1992)

[...] décider de faire usage de l'entretien, c'est primordialement choisir d'entrer en contact direct et personnel avec des sujets pour obtenir des données de la recherche. C'est considérer qu'il est plus pertinent de s'adresser aux individus eux-mêmes que d'observer leur conduite et leur rendement à certaines tâches ou d'obtenir une auto-évaluation à l'aide de divers questionnaires. C'est privilégier le médium de la relation interpersonnelle. Gauthier (1992 : 274)

Ayant procédé à l'analyse des complexes interactions entre différents acteurs familiaux, nous avons pu combiner les entretiens semi dirigés à une méthodologie basée sur l'étude de cas pour réaliser cette recherche. Ainsi en procédant par l'étude de cas cela nous a permis d'approfondir l'étude des dynamiques et des pratiques familiales. Comme l'affirme Gagnon (2008 :2) «l'étude de cas donne accès à une compréhension profonde des phénomènes, des processus qui les composent et des acteurs qui en sont les parties prenantes». Elle note que cette méthode est appropriée pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers phénomènes, que ces derniers soient individuels, de groupe ou de nature organisationnelle.

Cependant, nous somme consciente que cette méthodes comporte des forces et faiblesse. Gagnon (op cit) note trois grandes forces à savoir : fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte, offrir la possibilité de développer des paramètres historiques, assurer une forte validité interne (c'est à dire que les phénomènes relevés sont des représentations authentiques de la réalité étudiée.) Bref c'est une méthode adaptable tant au contexte qu'aux caractéristiques de la recherche. Les faiblesses de cette méthodologie de recherche relevées par la même auteure sont : entre autres le fait qu'elle exige beaucoup de temps au chercheur et aux participants; présente un problème de validité externe de ses résultats en ce sens qu'une étude de cas peut difficilement être reproduite par un autre

chercheur. Elle ne permet pas la généralisation des résultats. Cependant souligne, la même auteure, l'étude de cas peut servir à raffiner une théorie par l'addition de particularités et à établir des limites d'une généralisation. Également cette faiblesse quant à la généralisation peut être éliminée en recourant aux méthodes quantitatives de recherche comme complément. Ce que nous n'avons malheureusement pas fait dans le cadre de ce travail de recherche compte tenu du temps et des moyens limités.

3.3 Population à l'étude et échantillonnage

La population à l'étude a été constituée par les immigrants et immigrantes en provenance de la République démocratique du Congo résidant à Montréal et dans ses environs. Et comme nous l'avons déjà souligné dans le premier chapitre, ce serait un travail de longue haleine d'analyser les pratiques de solidarité dans toutes les communautés culturelles. C'est pour cette raison que nous avons jugé important de choisir une communauté homogène sur laquelle faire porter notre étude. Ce choix contribue à diminuer l'ampleur du travail de recherche mais de plus, il assure que les variations interculturelles marquées n'ajouteront pas un niveau de complexité trop élevé au moment de l'analyse. Le choix aurait pu porter sur une autre communauté mais nous avons jugé pertinent de porter notre choix sur la communauté de la République Démocratique du Congo pour deux raisons : premièrement, compte tenu de l'augmentation de cette communauté en immigration. En effet, en 2001, on dénombrait environ 4810 personnes et en 2006, 7980 personnes et 52,1% se sont établis au Québec entre 2001 et 2006. La région des grands lacs africains étant toujours sous l'emprise des guerres, il y a lieu de penser que le nombre d'immigrants en provenance de la RDC continuera à augmenter et en tant que travailleurs sociaux nous aurons à intervenir auprès des membres de cette communauté.

La deuxième raison est liée à la facilité de la tâche en entrevue. Selon le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (op. cit), 98% de cette communauté s'exprime couramment en français ce qui a été un atout pour notre recherche étant donné que nous ne voulions faire appel à un interprète de peur de perdre certains éléments, certaines nuances ou richesses de l'entretien dans les méandres de la traduction et de l'interprétation. Il fallait également tenir compte du coût de la traduction. Il a été d'une importance capitale d'accéder

moi-même sans intermédiaire aucun à la matière première à savoir les récits des participants et leur transcription.

Un total de huit participants a été recruté par la méthode du bouche à oreille. C'est à dire que la première personne qui a accepté de participer à l'étude nous a informé sur une autre personne qu'elle connaissait et ainsi de suite. Les critères qui ont guidé le choix de ces participants étaient : être originaire de la République démocratique du Congo, être majeur (âgé de plus de 18ans), légalement établi à Montréal ou dans les environs depuis au moins 5 ans et avoir n'importe quel statut d'immigration. Parmi les huit participants, trois sont arrivés comme réfugiés reçus dans le cadre humanitaire, deux par réunification familiale et trois autres comme demandeurs d'asile. Tous les participants ont leur résidence permanente et sont des citoyens canadiens.

3.4. La méthode d'analyse des données

Les données cueillies ont été manipulées avec méthode. Nous avons d'abord procédé à la transcription des entrevues nous-mêmes. Ensuite nous avons mis en évidence des catégories générées par chaque entrevue pour analyser les informations recueillies. Nous avons poursuivi le travail consistant à trier dans tout le contenu les éléments importants en rapport avec notre sujet. Nous qualifions ce travail de difficile car à la première vue toutes les informations nous semblaient importantes. Mais rigueur exige, il fallait faire un premier tri pour ne nous concentrer que sur notre sujet. En fin, nous avons cherché à dégager les traits marquants de la vie de ces participants et les aspects les plus susceptibles d'avoir influencé les solidarités familiales. Et partant, nous avons pu comprendre le sens que revêtent ces solidarités.

Tout le travail d'analyse s'est basé sur les thèmes de l'entrevue préalablement élaborés dans le guide de déroulement des entrevues (voir annexe A). La lecture approfondie de chaque récit a permis de dégager les grandes catégories d'information et la lecture plus minutieuse nous a fait découvrir les sous-catégories. La codification thématique par une analyse croisée²

² Par analyse croisée nous voulons dire que le contenu recueilli à l'intérieur des différentes catégories a été analysé afin de faire ressortir les convergences et les divergences entre les différents récits ainsi que la possibilité d'association entre les thèmes.

des récits nous a amené à dégager des catégories récurrentes sans négliger les récits au caractère unique et nous en avons fait des sous catégories à part. Dans toutes ces démarches, de manière systématique nous avons intégré les observations de Paillé et Mucchielli (2008) selon lesquelles :

Analyser qualitativement un matériau de recherche, c'est observer, percevoir, ressentir, comparer, nommer, juger, étiqueter, contraster, relier, ordonner, intégrer, vérifier. C'est tout à la fois découvrir et montrer que ceci est avant/ après/avec cela, que ceci est plus important/évident/marqué que cela, que ceci est le contexte/l'explication/la conséquence de cela; c'est replacer un détail dans un ensemble, lier un sentiment à un objet, rapporter un évènement à un contexte; c'est rassembler et articuler les éléments d'un portrait éclairant, juger une situation, dégager une interprétation, révéler une structure, construire ou valider une théorisation» (Paillé et Mucchielli 2008 :48)

Cependant, soulignons avec ces auteurs que l'analyse qualitative est chargée symboliquement en ce sens que le rapport expérientiel du chercheur à l'objet n'est jamais neutre. Aussi comme l'affirment Paillé et Mucchielli (op cit) il y a trois types d'analyse qui ne se recoupent pas nécessairement à savoir l'analyse *induite* par le témoignage de l'acteur, celle *construite* par le chercheur et celle *comprise* par le lecteur. Ainsi pour dire que le sens n'est pas toujours le même il varie d'un contexte à l'autre et est sujet à des interprétations différentes selon les individus et leur différents champs de recherche. C'est avec cette logique à l'esprit que nous vous invitons à lire la suite du travail réalisé.

3.5. Les limites de cette étude

Disons d'emblée que les participants qui ont été recrutés ne sont pas représentatifs de toute la communauté congolaise qui réside au Canada en général et sur l'île de Montréal et dans ses environs en particulier. Compte tenu de la taille de l'échantillon, nous ne pouvons pas généraliser les résultats de cette recherche. Cependant, comme notre recherche est de nature exploratoire, nous n'avons pas la prétention de généraliser ses résultats à l'ensemble des familles immigrantes issue de la RDC.

3.6. Les considérations éthiques

Tenant compte que notre recherche est une exigence partielle à l'obtention du diplôme de la maîtrise en travail social, nous avons fait montre de rigueur au niveau éthique pour honorer nos engagements et responsabilités envers la société, la communauté scientifique et les

participants à la recherche. Pour la société, la présente recherche apporte sa contribution si minime soit-elle au développement des connaissances sur les familles immigrantes et sur les pratiques de solidarités des ressortissants de la RDC. Pour la communauté scientifique, nous avons tenu à présenter un travail cohérent qui illustre, du début à la fin, l'intégration des connaissances du processus de recherche.

Et quant à notre responsabilité envers les participants, nous avons, tout au long des entrevues, veillé au bon déroulement de celles-ci. Nous n'avons en aucun cas empiété sur le droit des personnes qui ont accepté volontairement de participer à notre recherche sans aucune compensation.

3.6.1. Risque et avantage de la recherche pour les sujets

Compte tenu du fait que notre recherche s'est effectuée auprès d'une population immigrante il a vite fallu prendre conscience que cette population est dans beaucoup de cas sollicitée dans des recherches desquelles ils n'ont peut-être pas eu les résultats escomptés pour eux, ce qui peut engendrer la méfiance ou une sorte de défoulement sur le prochain chercheur qui les sollicitera. Nous avons dès le départ bien expliqué que la participation à cette recherche se fait sur une base volontaire et qu'il n'y a pas de compensation financière. Cependant, nous avons prévu de payer les frais de déplacement si le participant choisit de se déplacer pour passer l'entrevue ailleurs que chez lui. Précisons qu'aucun participant ne s'est déplacé.

Ayant à cœur le bien être des participants durant l'entrevue, nous avons pris des précautions pour dépister à temps les inconforts. Ainsi les indices non verbaux et verbaux d'inconfort comme timbre de la voix, tremblement, larmes aux yeux, tristesse, blocage, évitement, ont été surveillés. Et chaque moment que la personne nous semblait inconfortable, nous avons pu valider si tout va bien en répétant à la personne que s'elle ne sent pas bien de parler de ce sujet qu'elle peut arrêter d'en parler sans aucune contrainte. Des moments de pleurs se sont produits chez deux participants mais ils ont été capables de continuer l'entrevue. Nous n'avons référé aucun participant au CLSC de son secteur comme prévu. Personne n'en a éprouvé le besoin. Tous les participants nous ont dit qu'ils étaient heureux de partager leurs expériences.

3.6.2. Obtention du consentement

Afin de permettre aux participants de donner leur consentement d'une façon libre et éclairée, nous avons d'abord expliqué les objectifs de notre recherche et ce que nous attendons de leur participation. Nous les avons informés du temps approximatif que prendrait l'entretien et nous avons lu et expliqué le contenu du formulaire de consentement (voir annexe A).

Ce formulaire a été signé par tous les participants « il n'y a aucun problème » disaient-ils en riant. Nous avons insisté sur le fait qu'ils sont libres d'interrompre leur participation à n'importe quel moment sans aucune explication. Nous leur avons précisé qu'ils ne sont pas obligés de répondre à nos questions. En plus nous avons expliqué que même ce consentement n'est en aucun cas une forme de contrat, le participant conservait le plein droit de ne pas répondre aux questions ou de se retirer n'importe quand. Ceci les a rassuré et ils ont pu s'engager librement.

3.6.3. Respect de la confidentialité des données

Voulant explorer les différents types de solidarité familiale et le sens qu'ils leur donnent, les participants nous ont partagé une partie de leur vie. Dans cette perspective le respect de la confidentialité et de la vie privée de chaque participant est de rigueur. Ainsi nous avons attribué un prénom fictif à chaque participant de manière à ce qu'en lisant certains extraits des récits mis dans ce mémoire, l'anonymat soit assuré. De même tout ce qui a été révélé lors de l'entretien a été, est et restera confidentiel. Les enregistrements faits ont été gardés sous clé et seul le directeur et le chercheur ont pu avoir accès à ce matériel brut qui sera détruit une année après l'acceptation de ce mémoire. Nous avons pris des précautions nécessaires et avons changé les noms durant la transcription. Partout où nous avons nommé la personne durant l'entretien nous avons mis un autre prénom fictif.

3.7. Le déroulement de la recherche

Nous avons rencontré des difficultés inattendues quant au recrutement des participants. Au début nous avons voulu travailler avec trois familles comprenant au moins deux générations chacune. Nous avons recruté cinq familles par la méthode bouche à oreille. Le moment venu

de passer les entrevues, aucune famille au complet ne pouvait être disponible. Il y avait toujours un ou deux membres manquants suite au voyage, déménagement et aux vacances. Notons que nous avons passé les entrevues durant la période estivale ce qui explique ces problèmes de manque de disponibilité. Nous avons alors réajusté notre échantillon à l'étude tout en gardant la même population et les objectifs de la recherche. Ainsi nous avons recruté les participants disponibles parmi les cinq familles qui avaient accepté au départ et nous avons eu cinq personnes. Les trois autres ont été ciblés par la même méthode. Nous avons alors procédé par des entrevues individuelles en invitant chaque participant à nous partager ses expériences de solidarité familiale.

Les entrevues par contre se sont très bien déroulées. Tous les participants ont été rencontrés à leur domicile. Ce lieu choisi par les participants eux-mêmes a été d'un apport considérable quant à la compréhension et l'interprétation de leurs récits. En effet, voir les gens dans leur propre cadre a été révélateur quant à leur mode de vie. Cela a aussi permis certains participants de compléter leurs récits en nous montrant des albums photo de tous les membres de leur famille élargie. Trois participants nous ont même fait écouter et voir la musique «zaïroise sur CD». Le fait de ne pas compter le temps et minuter les entrevues nous a beaucoup permis de respecter le rythme de chaque participant, de lui laisser l'espace de nous informer sans contrainte en lui permettant de s'étendre sur certains aspects du récit selon l'importance qu'il accorde à cet aspect sans pour autant omettre de l'inviter à parler davantage de tel autre aspect qui nous semblait peu ou pas assez exploré. Les entrevues ont duré en moyenne deux heures et demie. La confiance s'établissait rapidement ce qui nous permettait d'aller directement au vif du sujet. Nous avons pu nous servir des moyens connus pour bien établir une relation de confiance. En prenant le temps de nous introduire brièvement et prendre assez de temps pour demander les nouvelles de la famille à commencer (comment vont les enfants? la famille là bas?) Cela nous a aidé à prendre le temps d'écouter certaines histoires avant le début des enregistrements qui autrement auraient pu avoir une grande charge émotive si nous avions pu poser la question pendant l'entrevue. Exemple une participante était endeuillée elle m'en a parlé juste au début. Elle a pleuré et nous avons pu l'attendre sans nous préoccuper de fermer l'enregistreuse. Puis pendant l'entrevue enregistrée elle a pu revenir sur son deuil non terminé sans grande charge émotive.

Le fait que la chercheuse était aussi immigrante africaine faisait tomber les préjugés, les autocensures et les nervosités. Cependant, cela aurait pu également constituer une limite à notre recherche si nous nous n'étions pas vite rendu compte du risque d'identification dès la première entrevue. Par exemple une participante me considérait comme sa fille. Il y avait aussi une tendance chez tous les participants de ne pas expliciter certains propos en se limitant à me dire « tu le sais toi-même,... chez nous en Afrique c'est connu c'est comme ça ». Nous avons dû rester vigilante et savoir valider et faire compléter l'information reçue. Ainsi nous avons pu garder une distance nécessaire favorisant la bonne relation entre le chercheur et l'informateur sans tomber dans le familialisme.

Nous venons de montrer comment nous avons orienté notre recherche, comment nous nous sommes ajustés aux contraintes du terrain, comment nous avons recruté les participants et les méthodes utilisées pour cueillir les données et les interpréter sans oublier de marquer comment nous nous sommes adaptée aux contraintes liées au temps et à la disponibilité des participants. Le chapitre qui suit porte sur la présentation des résultats.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente l'ensemble des données recueillies auprès des personnes qui ont participé à cette étude. Il est divisé en quatre sections, représentant chacune un thème d'analyse à savoir : le rôle de la famille dans le processus migratoire, les relations entretenues durant la période d'adaptation, les projets pour élargir la solidarité au niveau de la famille et de la communauté, et enfin la solidarité comme valeur importante à transmettre aux jeunes générations. Chaque section décrit les propos des répondants. Une première synthèse de l'ensemble des données recueillies boucle le chapitre.

Commençons par présenter les profils des personnes qui ont participé à cette étude en nous servant des renseignements recueillis à l'aide de la fiche sociodémographique.

Tableau 4.1. Le profil des participants

Nom du participant et sexe	Age	État matrimonial	Nombre d'enfants	Occupation actuelle
Céline F	50- 55ans	mariée	5	enseignante
Jeanne d'Arc F	40- 45ans	mariée	3	auxiliaire familiale
Géry M	40- 45ans	mariée	5	manufacture
Julien M	18- 23ans	célibataire	0	étudiant
Régine F	72- 77ans	séparée	6	retraité
Francine F	35- 40ans	mariée	2	préposé aux bénéficiaires
Nina F	23- 28ans	veuve	2	étudie à temps partiel et travaille à la manufacture à temps partiel.
Nelly, F	21- 26ans	célibataire (fiancée)	0	infirmière auxiliaire

Ce tableau permet de constater que l'âge des répondants varie entre 18 et 77 ans. Quatre répondants sont mariés et un parmi eux n'a pas encore réussi à réaliser la réunification familiale prévue faute de moyens financiers. Les deux plus jeunes sont célibataires mais une est fiancée. Une répondante est veuve et une autre est séparée suite à la guerre. Au moment de l'entretien, six répondants étaient actifs sur le marché du travail, un seul est aux études et une autre à sa retraite. La majorité des répondants est de sexe féminin. Cette répartition selon le sexe reste est un fait lié au hasard et nous ne pensons pas que cela a eu un impact sur les résultats de cette recherche. Pour compléter les informations figurant dans ce tableau, notons que tous les participants utilisent le français comme langue d'usage. Ils parlent aussi différents dialectes selon leur région de provenance en RDC³. Quant au lieu de résidence, nos répondants habitaient respectivement Montréal et quelques villes des alentours

Après cette brève présentation de ces quelques caractéristiques sociodémographiques utiles pour nous situer et bien comprendre la suite du travail, passons maintenant à la description des résultats proprement dite. Dans cette partie, nous exposons les propos des participants en rapport avec les quatre thèmes principaux susmentionnés. Ces thèmes et catégories ont été dégagés suite au codage. Dans cette démarche, nous avons eu recours aux regroupements des informations dans des catégories et sous catégories pour bien rendre compte des différents propos des répondants et le décodage de l'information livrée en rapport avec les liens familiaux et les solidarités développées.

4.1 Rôle de la famille dans le processus migratoire

La famille a joué un rôle important dans la situation de chaque répondant.

Pour bien rendre compte de ce rôle voyons d'abord les raisons qui ont poussé chaque répondant à quitter son pays, comment ils se sont installés dans le pays d'accueil et les relations de solidarité familiale entretenues tout au long de ce processus.

4.1.1 Les raisons ayant poussé à l'émigration

Les participants nous ont fait part des raisons qui les ont poussé à émigrer. Bien qu'ils

³ En République Démocratique du Congo, plusieurs dialectes différents sont utilisés : swahili, kiluba, lingala, kibembe et ainsi de suite.

viennent du même pays les motifs sont pourtant différents. L'instabilité du pays liée à la guerre dans la sous-région des pays des Grands Lacs africains a été évoquée par cinq participants. Pour Régine et Francine, c'est la guerre entre le Rwanda et le Congo qui a fait qu'elles se sont retrouvées en danger et ont dû quitter la RDC. Régine explique : «quand il y a eu la guerre entre Kabila et Kagame⁴ [...] quand la guerre éclate, nous avons souffert, mes filles ont été emprisonnées et moi on me cherchait pour me tuer». Après avoir échappé à la mort à deux reprises, Régine a fini par s'exiler, aidée par sa famille. De même Francine a été contrainte à l'exil par la guerre. Elle s'exprime dans ces termes :

Non ce n'était pas notre décision vraiment on ne savait même pas si un jour on viendrait au Canada. C'était lors de problèmes rwando-congolais [...] quand les problèmes ont commencé en 98 tu vois la guerre entre le Rwanda et le Congo c'était vraiment à Kinshasa, nous on habitait Kinshasa, on nous menaçait tellement [...] Moi et ma grande sœur nous travaillions aux Nations unies. Alors les Nations Unies voyaient qu'on était trop menacées, alors on nous dit il fallait se déplacer on ne pouvait pas rester dans cette situation sinon, en tout cas, on risquait même la mort.

Céline, quant à elle, souligne, sans s'y attarder, qu'elle a aussi quitté subitement son pays suite à la guerre. Dans la situation de sauve-qui-peut, elle ne savait pas où étaient ses enfants et son conjoint. «J'ai quitté mon pays suite à des problèmes de guerre, des troubles dans mon pays, j'ai quitté dans des conditions très, très difficiles [...] j'ai laissé les enfants au pays et mon conjoint avait aussi des problèmes »

Pour Jeanne d'Arc pour qui les raisons de l'exil sont multiples, il y a néanmoins l'idée de la guerre imminente qui est présente dans ses propos. Elle affirme...

Au moment où j'ai quitté, il n'y avait pas la guerre mais les conditions de vie étaient très difficiles et les problèmes qui ont secoué les pays voisins comme le Rwanda et le Burundi commençaient à avoir les ondes de choc chez nous. En plus le départ de mon mari pour la Belgique a stimulé l'envie d'aller voir ailleurs mais sans cacher que la médisance de ma belle-famille m'était devenue insupportable. Je n'en pouvais plus.

En effet, Jeanne d'Arc venait de se marier avec un professeur. Ce dernier a eu une bourse d'étude et est parti en Belgique dans l'espoir que sa conjointe, enceinte de trois mois, le rejoigne le plus tôt possible. Après une tentative qui a avorté, Jeanne d'Arc a vu ses relations avec sa belle famille se détériorer, ses moyens de subsistance épuisés; alors l'idée de partir la

⁴ Kabila et Kagame sont respectivement les présidents de la RDC et du Rwanda.

hante. Pour réaliser ce projet, sa famille lui a apporté une aide importante et elle a pu réaliser son rêve.

[...] tu vois j'ai eu par après l'idée d'aller tenter ma vie sinon ma chance aux Etats-Unis. J'ai des cousins là-bas et je leur ai parlé de ma mésaventure. D'ailleurs ils le savaient déjà. Je t'ai dit que toute la famille était au courant du malheur qui m'est arrivé. Puis mes cousins ont dit o.k. et ils m'ont invitée, m'ont envoyé le billet et la prise en charge. Mais le grand problème, ils m'ont dit de laisser mon fils pour prouver que je vais retourner sinon je n'aurais pas eu de visa. [...] J'ai pris l'avion mais là c'était difficile la séparation avec mon fils. Il avait cinq ans et je l'ai confié à ma grande sœur.

C'est grâce à ses cousins, qui ont pris l'initiative de l'inviter et de lui offrir une prise en charge aux Etats-Unis, qu'elle a pu immigrer au Canada. Les États-Unis ont servi de transit car elle est venue demander l'asile au Canada. Elle a été informée par ses cousins que c'est plus facile d'immigrer au Canada qu'aux États-Unis. Dans son processus migratoire l'apport de la famille a été d'une grande importance. Bien entendu ce n'est pas tous les membres de la famille élargie. N'oublions pas qu'elle a souligné que les relations avec sa belle famille sont tendues et que cela figure dans les mobiles de sa décision de quitter son pays et d'aller tenter la chance ailleurs.

Quant à Nina qui a perdu son conjoint suite à la guerre, elle a été parrainée par sa sœur pour changer de milieu. Elle s'exprime comme suit :

[...] comme j'ai eu des problèmes j'ai perdu mon conjoint là bas au pays il y avait des problèmes de guerre [...] Moi j'ai eu la chance c'est ma sœur qui m'a amenée, elle est arrivée avant moi. Elle est arrivée cinq ans avant moi et puis elle a pu faire comme quoi. Je suis venue avec mon frère puisque mon frère est plus petit que moi. Donc elle nous a parrainé nous les deux on est arrivé en même temps. Et moi j'avais mes enfants.

Ce parrainage lui a été d'une grande importance car ses enfants ont pu faire le deuil de leur père et elle est contente d'avoir l'aide de sa sœur et de la société d'accueil dans l'éducation de ses enfants. Géry, de son côté, note que la raison de son exil est liée à l'insécurité qu'il vivait comme membre actif défenseur des droits de l'homme. Il dit :

[...] dans mes activités parallèles comme membre de l'organisme des droits de l'homme, dans nos activités on a organisé plusieurs conférences et réunions donc il a eu une des conférences qui était axée sur les actions, les assassinats....
Ben quand on a parlé de cela on a parlé des assassinats et des massacres qui se sont passés dans la forêt du bas Congo. Tout cela ça a dérangé le service de sécurité qui nous avait invité. Bon comme j'étais parmi les sensibilisateurs principaux à la sortie de

la réunion, j'ai été poursuivi. Arrêté, kidnappé si je peux dire parce que c'était par des individus non identifiés puis on m'a emmené dans un cachot de l'armée et j'ai été gardé là bas.[...] puis j'ai été surpris qu'on me relâche d'une manière provisoire avec des conditions.[...] Je suis parti, je me suis dit ... j'ai réfléchi et j'ai même décidé de ne pas retourner à la maison, J'ai pris contact seulement avec ma famille et je leur ai dit bon on m'a relâché mais je ne viens pas aussitôt à la maison.

Se sentant de plus en plus en danger, Géry a fini par quitter Kinshasa. Il se rend à Brazzaville, la ville voisine en République du Congo. C'est à partir de là qu'il a pris l'avion vers le Canada après avoir réalisé qu'il ne peut plus retourner et vivre à Kinshasa. Alors sa femme s'active à vendre certains biens pour avoir le billet d'avion. Elle garde contact avec le directeur de l'ONG pour lequel Géry travaillait et ils collaborent étroitement pour aider Géry à obtenir l'asile au Canada.

Pour les deux participants Nelly et Julien qui sont arrivés au Canada en bas âge⁵, ils ne connaissent pas exactement le contexte entourant leur départ. Julien est venu dans le cadre de la réunification familiale. Ses parents étaient arrivés deux ans avant lui et l'ont parrainé. Quant à Nelly, elle est venue avec ses parents qui travaillaient en Éthiopie dans la diplomatie, au temps de Mobutu⁶. Voilà comment elle explique :

Quand on est venu ici c'est mon père qui a fait tout les papiers moi j'étais encore jeune je ne sais pas comment ça s'est passé, [...] mon père travaillait dans la diplomatie congolaise sur la période de Mobutu et puis à un certain moment ça bougeait et je voyais l'inquiétude des parents et puis ils disaient qu'ils cherchent l'endroit où ils peuvent nous aider à bien étudier et à bien vivre. Il a fait tout, puis un jour il nous a dit on va aller au Canada. On était en Éthiopie et puis moi j'ai dit oh on va quitter chez nous en Afrique? Et mon petit frère disait est-ce que on va aller au Congo? Mon père dit non on va aller au Canada c'est là où on serait bien pour étudier.

Bien que Nelly ait été jeune au moment où elle a émigré, elle a quand même compris que quelque chose n'allait pas bien dans son pays. C'était la période des soulèvements contre la dictature de l'ex dirigeant Le président Mobutu Seseseko. Le père de Nelly qui travaillait dans la diplomatie a choisi de quitter son poste et de demander asile au Canada. C'était au début de la guerre qui endeuille la RDC jusqu'à nos jours.

⁵ Julien est arrivé à l'âge de 7 ans et Nelly à 10 ans

⁶ Mobutu a été président du Zaïre, maintenant nommé République Démocratique du Congo, de 1971 à 1997.

Après avoir décrit la situation ou les raisons qui ont poussé chaque participant à quitter le Congo, nous remarquons que d'une façon implicite ou explicite la famille a joué un rôle important qui se manifesterait aussi lors de l'installation dans le pays d'accueil.

4.1.2. L'arrivée au Québec : une solitude difficile à vivre

Notons que trois répondants sont venus seuls laissant derrière eux les membres de leurs familles respectives. Leur arrivée a été particulièrement marquée par la rigueur du climat, la solitude et le dépaysement. Écoutons Jeanne D'Arc nous raconter son expérience et ses premiers jours sur le sol canadien. Elle dit :

En plein hiver sans bottes, sans manteau, sans argent, sans rien et sans mon fils, sans famille. Ma famille au Congo, mon mari en Europe et moi en l'air. Écoute je ne sais même pas si je peux dire que j'étais en l'air tout simplement j'étais anéantie, je n'existais pas franchement parlant tellement que c'était dur [...] À vrai dire je ne me rappelle plus de ma première nuit à Montréal je pleurais tellement. Le monde était écroulé autour de moi, mon monde à moi était fini.

Ces propos de Jeanne D'Arc en disent long quant au rôle joué par la famille surtout quand l'individu éprouve des difficultés. Elle se sentait seule anéantie comme elle le souligne. Seule face à l'inconnu, ses repères volent en éclat. Elle avait l'impression qu'elle n'était plus elle-même.

Céline aussi a été marquée par cette solitude sans précédent. De surcroît, elle a sauvé sa peau laissant ses enfants et son conjoint derrière et ne savait pas ce qui aurait pu leur arriver. C'était pénible! Cependant elle a été réconfortée par la solidarité des québécois qui l'ont aidé à se procurer des biens de première nécessité. Elle le dit en ces termes.

Quand je suis arrivée ici j'étais comme dépaycée je connaissais personne [...] Alors c'était difficile parce que c'était un pays que je ne connaissais pas, je connaissais pas l'hiver c'était vraiment très, très difficile. Surtout avec le système comment on appelle? Communautaire. Ici au Canada c'était comme un isolement j'en ai souffert un peu de l'isolement car je ne connaissais personne, quand on vient d'arriver c'est difficile quand on vient d'Afrique car nous en Afrique nous vivons avec la famille, et quand on rencontre quelqu'un même si on se connaît pas on se salut et puis on vit dehors dans une grande communauté, dans une la grande famille ici ça c'est difficile mais on finit par s'adapter.

Force est de constater que l'absence de la famille chez cette participante pourrait être synonyme d'isolement et contribue à renforcer le choc culturel. En l'absence de la famille elle aimerait au moins parler à quelqu'un, nouer des relations, dire bonjour à tout le monde même à l'inconnu. Malheureusement, cela ne se fait pas dans son nouveau pays ce qui a renforcé son isolement pendant les premières périodes de son arrivée au Québec.

Heureusement, elle a fini par s'adapter

Géry, lui aussi a vécu des moments de solitude. Il l'exprime comme suit :

Quand je suis arrivé c'était le soir je ne savais pas comment procéder [...] ils m'ont emmené à l'immigration [...]. Ils m'ont reçu et ils m'ont donné les informations nécessaires pour aller chez PRAIDA⁷ et je suis allé coucher au centre je suis resté jusqu'au moment où je puisse sortir selon leur procédure. Tout ce temps passé seul sans ma famille et tout ce temps que j'étais là j'étais un peu comme perdu dans un monde. Donc je ne savais pas communiquer avec ma famille et moi-même je ne savais pas où se trouvait ma famille je suis resté et j'ai enduré pendant quelques temps cette situation là.

Le fait que Géry ne pouvait pas communiquer avec sa famille a été vécu comme une perte, une disparition dans un monde étrange. Pour lui la famille est un repère important dans sa vie. Situation identique pour Julien venu rejoindre ses parents. Lui aussi a vécu ce moment de solitude. Il pensait souvent aux gens restés au Congo. Voilà comment il a vécu cette séparation.

Il y avait des moments où je pensais beaucoup aux gens que j'avais laissés derrière moi avec qui j'avais grandi et tout. Donc pour moi l'adaptation a été pas vraiment difficile mais ça a pris du temps pour que je puisse vraiment dire oui je suis bien à Montréal je suis avec mon père je suis avec ma mère.

Julien qui a été élevé par sa tante et son oncle maternels en l'absence de ses parents a eu de la difficulté à s'adapter à la vie en famille restreinte. Il n'avait pas vu son père jusqu'à l'âge de sept ans, son petit frère est aussi né en son absence, il a passé trois ans sans voir sa mère. Il lui a fallu du temps pour s'adapter à cette nouvelle famille et surtout accepter la nouvelle figure paternelle.

⁷ PRAIDA est le programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile. Il répond aux besoins des demandeurs d'asile sur le territoire du Québec en vertu de l'article 80 de la loi sur la santé et les services sociaux.

Pour Régine, malgré la présence de ses trois filles et cinq petits enfants, elle se sent seule et éprouve le mal du pays. Son fils et son conjoint restés au Congo lui manquent. Elle le souligne en ces mots :

Le problème le pays me manque je suis toute seule tu vois [...], il ya mon fils qui est resté à Kinshasa, le papa mais mes parents ont vieillis et ne sont plus. [...] J'ai un frère au Rwanda. Moi à part mes enfants je suis seule ici dans ma famille le papa lui est aussi âgé il ne peut pas venir, non il ne veut pas.

Notons que quatre participants sont venus accompagnés de certains membres de leur famille et les quatre autres sont venus tout seul. Cependant ils ont tous vécu des moments de solitude mais pas de même intensité. Pour ceux venus avec les membres de famille, ils pouvaient vivre certaines expériences ensemble et s'encourager mutuellement tandis que ceux arrivés seuls avaient beaucoup de défis à relever. Néanmoins, ils ne se sont pas laissés aller et croupir dans l'isolement, que ce soit ceux venus en famille ou que ce soit ceux venus tout seul, ils ont essayé de rebondir en se créant des réseaux et en gardant le contact avec les membres de leur familles respectives restés au Congo

4.2 Relations entretenues durant la période d'adaptation

Arrivés au pays d'accueil, tous les participants ont cherché à rétablir la communication avec les membres de la famille restés dans le pays d'origine et à se créer un réseau dans le pays d'accueil.

4.2.1 Rétablir le contact avec la famille à tout prix

Face à l'inconnu et l'incertitude, tous les participants ont souligné l'urgent besoin de contacter les membres de leur famille restés au pays; soit pour prendre de leur nouvelles soit pour leur demander ou leur donner du support. Le téléphone est un des moyens les plus utilisés par les répondants pour contacter les leurs restés au Congo ou se trouvant ailleurs dans le monde. Malgré l'insuffisance de moyens financiers, certains trouvent qu'ils n'ont pas d'autres choix et s'adaptent en conséquence.

Selon Jeanne d'Arc, le téléphone l'aide à maintenir les relations avec sa famille qu'elle appelait chaque jour. Elle dit :

Une fois installée dans mon un et demi, là j'avais juste un lit pas d'habit pas de manteau et je paie 300\$ par mois avec un chèque de 500\$ par mois. J'achète une passe de 45\$. Là la blessure s'agrandit tu vois chez nous en Afrique, on est habitué de vivre en famille. Eh! La solitude, c'est encore la souffrance qui s'accumule. Je joins difficilement les deux bouts chaque mois et là il faut que je me console sur le téléphone. J'appelle chaque jour et il n'y avait pas ce système de carte prépayée je faisais des interurbains même si je savais que c'est cher. Je ne pouvais pas faire autrement il fallait que je reste en contact sinon je ne pouvais pas c'était dur. C'était pas comme actuellement et là la facture ma chère 300\$, 200\$ par mois j'avais beaucoup de problèmes avec Bell Canada.

Pour Jeanne d'Arc, même s'elle était consciente que ces appels lui coutaient cher, elle ne pouvait pas s'en empêcher. C'était plus fort qu'elle. Rappelons qu'elle a laissé son fils âgé de 4 ans derrière elle, le cordon coupé, il prendra du temps à se cicatrizer. Il fallait qu'elle appelle chaque jour sa famille au Congo pour avoir les nouvelles. Il y a lieu de penser que ce contact avec sa famille l'aidait à surmonter les difficultés. Elle parle d'ailleurs d'une «consolation». Ne trouvant aucun autre moyen pour rester en contact, elle utilisait au maximum le seul moyen à sa disposition aux grands plaisirs de la compagnie de téléphonie. Céline aussi faisait de même mais elle dosait la fréquence de ses appels en tenant compte du coût. Mais aussi, il y avait le problème de réseau avec lequel il fallait qu'elle compose. Elle s'exprime ainsi :

En partant la communication à cette époque n'était pas comme aujourd'hui. Moi je suis arrivée en 1995 les téléphones coûtaient cher et à l'époque c'est Bell seulement qui avait le monopole, il y avait aussi Sprint canada mais c'était comme Bell ça coutait cher. Pour un appel de 10 min ça coutait quasiment 30, 40 dollars alors que les budgets qu'on avait ça permettait pas l'affaire [...] Comme j'étais seule, sans la famille j'avais pas les nouvelles de la famille je les ai rejoint finalement puis on s'est parlé de temps en temps deux fois ou une fois par mois parce que comme je l'ai expliqué c'était trop cher et des fois le réseau aussi ne fonctionnait pas.

Régine, qui est venue avec ses trois enfants et cinq petits enfants, témoigne de ses liens familiaux et ses contacts en disant : «Je suis toujours en compagnie de mes enfants, je suis jamais seule sauf la journée quand elles vont travailler. Mes deux fils habitent loin on se voit quand ils décident de venir me voir mais m'appellent presque toujours».

Julien aussi appelle ses grands-parents restés au Congo vu ce qu'ils ont fait pour lui, il garde contact avec eux. Il dit : « Pour les gens que j'ai laissé derrière moi, les grands-parents donc

les tantes, les oncles les cousins, bon on les appelle de temps en temps savoir comment ils vont j'ai toujours dit donc se sont des gens très importants pour moi.» Julien reste également en contact avec ses cousins et sa tante qui résident à Laval en les visitant. Il utilise aussi l'internet là où la technologie le permet. Il dit : « On va de temps en temps sur Facebook et de temps en temps on se parle de comment la famille va et tout ça et à part ça, un coup de fil, on va se visiter et ils viennent ici et c'est comme ça qu'on reste en contact».

Pour Géry qui ignorait où puisse se trouver sa famille qui avait fui le domicile suite à l'insécurité, sa priorité était de la retrouver et de communiquer, ainsi il a procédé de la sorte : «Bon après j'ai commencé à communiquer avec les personnes qui pourraient savoir un peu où se trouverait ma famille jusqu'au moment où je me suis retrouvé avec eux et on a commencé à communiquer. C'était dur, c'était dur tout ça» Après avoir rétabli le contact il continue d'appeler sa femme et ses enfants, en attente d'une réunification familiale, pour «donner certaines orientations» dit-il. Bien qu'il ne puisse pas vérifier, il est confiant quant au rôle exercé par sa femme en son absence. Il affirme que «de part ce que je reçois comme information en parlant avec elle, elle essaie de faire quand même beaucoup de choses. Maintenir les enfants dans le droit chemin.». Géry partage le quotidien avec sa famille. Il s'informe de toute situation et il est toujours au courant de ce qui se passe là bas au Congo. Ceci l'aide à pouvoir endurer la longue attente de la réunification et à se résigner à faire le deuil du pays.

Pour Nelly, les appels téléphoniques permettent d'être au courant de tout ce qui se passe là bas. Également de venir en aide aux membres de la famille qui sont dans le besoin. Elle explique :

On est toujours en contact et c'est ça qui me fait plaisir [...]. On téléphone chaque jour. Je pense qu'on dépense 100\$ par mois pour prendre des nouvelles, pour les appels oui [...].ils nous donnent le moral. [...] Toujours besoin de savoir comment ils vivent, qu'est ce qui se passe là bas, puis que [...] chez nous en Afrique, c'est pas les pays tranquilles, il ya toujours des va et viens, des guerres, des tueries tout ça! Au moment où on sait qu'ils ne vivent pas comme il faut, on leur envoie de l'argent, on les appelle s'il y a quelqu'un qui part là bas des fois on fait des valises et on les paie nous-mêmes et on les envoie avec quelqu'un qui y va il leur amène les habits et autres petites choses qui peuvent les aider. Oui, oui c'est ça. On ne peut pas les oublier.

Pour elle, l'instabilité du pays et l'insuffisance des moyens économiques sont autant de facteurs qui alimentent le besoin de venir en aide aux personnes touchées. Mais aussi il ya cette idée de recherche de confort au près des siens, «le moral». Cette solidarité permet aux membres de la famille de rester unis et de pouvoir compter les uns sur les autres.

Céline abonde dans le même sens et ajoute :

Il y a des gens peut-être qui peuvent se dire moi je suis bien et je m'en fous des autres. Ça dépend car nous la mentalité il faut toujours avoir l'oreille là, il faut toujours appeler même si tu n'envoies pas l'argent il faut appeler, juste leur parler au téléphone ça fait quand même quelque chose.

Selon les dires de Céline, la solidarité ne se traduit pas seulement par le partage des biens matériels. L'échange des nouvelles, penser et parler à quelqu'un sont autant de marques de lien et d'affection. Et quand quelqu'un a l'impression qu'il est bien et qu'il ne veut rien savoir des autres, elle note que cela n'est pas dans sa mentalité. Elle doit toujours être à l'écoute des autres même s'elle ne les reconforte pas matériellement, elle peut le faire au niveau psychologique en leur parlant et en les écoutant. Régine, Francine et Nina qui sont venus avec quelques uns des membres de leur famille ont aussi gardé contact avec les autres laissés au pays. Les propos de Nina résument ceux des deux autres. Elle dit « Rester en contact. On le fait toujours puis que ça nous aide nous aussi de connaître les nouvelles de la famille». Pour elle, la famille ne se limite pas seulement à ceux avec qui elles sont actuellement mais tout l'ensemble de la famille élargie, des amis et des connaissances. Nous avons entendu dans leurs récits la difficulté liée au coût du téléphone mais cela ne les empêche pas de contacter la famille élargie restée au Congo. Même ceux et celles venus avec les membres de la famille éprouvent le même besoin que ceux venus seuls.

4.2.2 Les différents liens de solidarités développés

Quelques mois après leur arrivée, les participants n'ont pas seulement gardé les liens de solidarité avec leur famille d'origine mais ils ont également développé des liens de solidarité avec les membres de la société d'accueil que ce soit des compatriotes ou autres citoyens.

4.2.2.1 Solidarité avec des autres membres de la société d'accueil (Québécois et autres nationalités)

La majorité des participants a noté la solidarité des québécois en leur endroit. Leur accueil chaleureux et l'entraide manifestée les ont marqués positivement et ils en sont reconnaissants.

Céline dit :

J'essaie un peu de voir la première journée quand je suis arrivée surtout au mois d'octobre, j'ai rencontré une Dame à l'entrée du magasin qui m'avait vu j'avais pas de manteau puis elle m'a dit de l'attendre là. Elle dit attendez moi madame puis elle est allé chercher le manteau et les bottes et revenue, elle a mis le manteau à mon enfant m'a montré comment habiller un manteau comment mettre le foulard.

Cette entraide a favorisé l'ouverture de cette participante envers les autres ce qui l'a bien aidée à s'intégrer dans sa nouvelle société. Régine n'apprécie pas la solidarité congolaise ou africaine seulement, elle trouve que la solidarité québécoise est de loin supérieure à ce qu'elle avait connu jusqu'à ce moment. Elle explique : « Puis moi je ne dis pas seulement que cela est pour les congolais, là c'était bon mais ici c'est super, super, super bien. Comment une personne qui te connaît même pas peut se soucier de ton bien être tu vois ce côté humain qui dépasse le nôtre! » Régine a été profondément marquée par l'accueil chaleureux des Québécois à son arrivée. Notons en passant que Régine est arrivée au Québec avec un statut de réfugié. Avec ce statut, l'accueil est différent de celui d'un demandeur d'asile par exemple.

Francine souligne sa solidarité avec les collègues de travail et les bénéficiaires de ses services en insistant sur l'entretien de bonnes relations. Voilà comment elle agit pour témoigner sa solidarité.

Quand j'arrive quelque part je m'habitue tranquillement avec les personnes. Je les comprends et elles aussi me comprennent et un jour si je ne suis pas là tout le monde dit Where is Francine? Where is Francine? Tu vois les gens me cherchent. C'est mon savoir vivre, mon comportement.

Pour Francine tout comme pour Céline et Régine, pour être solidaire avec les autres, «c'est une question d'ouverture d'esprit, de simplicité et de force intérieure.»

4.2.2.2 Solidarité avec les compatriotes et autres

Que ce soit dans le pays d'adoption que ce soit dans le pays d'accueil, la majorité des participants, sept sur huit, apprécient l'aide reçue, sous diverses formes, de la part de leur compatriote. Seul Nina n'a pas reçu d'aide de la part de quelqu'un d'autre à part sa sœur qui l'a parrainée. Mais elle aussi elle a pu développer des liens avec les autres membres de la société québécoise en commençant par le réseau social de sa sœur.

Régine affirme trouver partout en Afrique des Anges gardiens. Elle dit : « Tu vois en Afrique, tu ne peux pas avoir trop de soucis parce que tu as un problème tu es mal pris. Non, Il y a toujours quelqu'un qui te sort du pétrin, il ya toujours un bienfaiteur à tes côtés.» D'une voix nostalgique, Régine relate ses expériences du bon vieux temps où elle a veillé sur les autres et vice versa. Elle regrette de voir ces bonnes pratiques disparaître mais ne pouvant pas arrêter le cours des choses elle se résigne avec amertume.

Jeanne D'Arc témoigne de cette aide inattendue. Quelques mois après son arrivée au Québec, elle a pu contacter son mari qui était en France. Ce dernier fait des démarches pour la réunification familiale mais il a besoin de deux mille dollars pour constituer le dossier. Il est chômeur. Qui va payer ce montant? Il fait appel à son épouse Jeanne d'Arc. Celle-ci n'a pas d'emploi. Écoutons son expérience :

Comment je vais avoir deux mille dollars? J'en parle à mon amie elle me prête 300\$, elle avait quelques membres de sa famille ici elle n'était pas mal prise comme moi mais elle a été plus qu'une sœur pour moi, je l'adore cette brave madame. Puis j'ai eu un travail, je rencontre un ami de quartier de chez moi à Kinshasa à ce travail ce fut une bénédiction, je lui raconte ma galère, il me donne toutes les informations nécessaires pour me sortir du pétrin et en plus il m'avance 1000\$. La somme demandée par mon mari est collectée en trois mois et j'ai envoyé à mon mari en France.

Incroyable mais vrai! Vive l'entraide pour cette participante qui a vu son rêve se réaliser comme par magie.

Dans le même ordre d'idées, au moment de l'installation dans leur nouveau pays, Nelly a pu remarquer la solidarité des compatriotes à l'endroit de sa famille même s'elle était jeune. Elle trouve que l'entraide ne se limite pas seulement au niveau des membres d'une même

famille. Les compatriotes rencontrés au Canada leur ont offert de l'aide nécessaire pour bien s'installer dans le nouveau pays. Elle dit :

Je voyais des amis qui venaient et qui disaient je connais un tel ici, je connais la fille d'un tel [...] cela nous a aidé car au moment où ma mère et mon père cherchaient du travail ils nous amenaient chez les amis et on restait chez les amis congolais on y restait pendant toute la journée. Je ne me suis jamais sentie seule. Les autres parlaient des garderies, je n'ai jamais connu de garderie moi. J'allais à l'école des fois c'est une amie de ma mère qui venait me chercher, je restais chez lui, des fois quand ma mère travaillait de nuit et mon père aussi des fois il voyageait pour aller travailler [...]. Par exemple toute la fin de semaine on nous amenait là vendredi soir parce que ma mère travaillait la nuit pour revenir samedi matin. [...]. On restait là bas moi ça ne me dérangeait pas.

Il importe de constater que l'entraide a été d'une grande importance pour cette famille qui a pu avoir dès son arrivée un réseau sur lequel compter surtout pour le gardiennage des enfants au moment où on fait des démarches pour se trouver un travail. Ses témoignages de solidarité avec les compatriotes congolais continuent. En effet, à l'issue de son séjour de trois semaines au Congo, Nelly a pu constater sur le terrain comment les gens vivent la solidarité et revient convaincue que cette valeur mérite d'être transmise de génération en génération. Elle s'émerveille en ces termes :

J'ai été vraiment ravie de voir les gens dans la misère, ils ne sont pas riches comme ici mais ils sont très contents, très joyeux et ils te disent viens on partage, viens je te donne ce cadeau là. Des fois moi j'avais honte j'avais beaucoup de cadeaux. Et quand tu vois la pauvreté dans laquelle ils vivent et puis ils te donnent des cadeaux qui coûtent plus cher je dis Ah mon Dieu! Ce ne sont pas les mêmes personnes que je côtoie là. C'est ça cet amour, on voit qu'ils sont solidaires dans le malheur comme dans le bonheur donc si on peut transmettre ça à nos enfants ça peut toujours les aider.

Quand les ressources sont mal réparties ou mal gérées par les hauts dignitaires, les plus touchés par la misère, «le bas peuple» se trouvent des moyens pour survivre. N'étant pas sûr du lendemain faut-il au moins compter sur un ami, un membre de famille ou un voisin avec qui ils entretiennent de bonnes relations en partageant le peu qu'ils peuvent avoir.

Géry continue dans la même voie et nous parle de son coup de chance pour signifier l'apport des compatriotes et autres membres de la société d'accueil. Pendant qu'il était désespéré par le fait qu'il n'arrivait pas à rejoindre un avocat, il s'est heurté contre

quelqu'un au métro. Cette personne contre qui il s'est cogné est un compatriote. Celui-ci prend le temps de lui demander ses nouvelles et de l'aider. Écoutons comment le hasard, sinon la solidarité, fait bien les choses!

Alors il m'a emmené chez son avocat puis il m'a présenté et a expliqué : c'est mon compatriote congolais il cherche un avocat. Puis il m'a enregistré et m'a donné un rendez-vous. C'est alors que j'ai gardé contact avec ce monsieur je ne savais pas qu'il était pasteur. Puis quand on est sorti il on a parlé quelques temps avec lui puis il a dit non je vais t'inviter vient chez moi après la messe de dimanche. Je suis arrivé dimanche bon, c'est là que j'ai trouvé qu'il y avait quelques compatriotes congolais, il y avait des béninois, camerounais, Ivoiriens, haïtiens, quelques Québécois une église multiraciale, multiethnique quoi. Bon [...] finalement ils m'ont tellement bien accueilli, ils m'ont mis à l'aise par rapport à mes préoccupations et tous les problèmes que j'avais. Ils ont joué un peu un rôle comme, comme... Comment on dit? Oui un psychologue donc par rapport à tout ce qui se passe dans ma tête, ils ont essayé de me soulager, de me dire des choses qui me rassuraient.

Non seulement ce compatriote l'a aidé à se créer un réseau mais il est devenu sa deuxième famille. Il poursuit :

Il a les enfants pratiquement dans le même tranche d'âge que mes enfants c'est quelque chose qui... me faisait un peu oublier c'est comme si je me retrouvais avec mes enfants. J'étais habitué à être dérangé un peu par mes enfants, poser des questions, corriger les devoirs, connaissez-vous ceci ou cela? Bon pratiquement avec eux je commençais à faire les mêmes choses que je faisais avec mes enfants. Ça me consolait un peu [...] Je me suis habitué dans cette famille là avec ces enfants et les enfants aussi m'ont vite adopté comme un membre de leur famille on sent qu'ils ont de l'amour envers moi, l'affection, le respect.

Ne pouvant pas expliquer ce mystère, Géry affirme que cette entraide est une preuve de l'existence divine. Pour lui, cela dépasse son entendement. En effet, s'étant vu forcé à l'exil en laissant derrière lui sa famille alors qu'il n'a rien fait de mal. Il militait pour les droits de l'homme. Rien ne justifie son exil c'est une pure injustice, un crime contre l'humanité. Heureusement pour lui rien n'est perdu, ses bonnes actions le poursuivent Le voilà en train de bénéficier de l'attention des compatriotes et autres personnes alors qu'il ne s'y attendait pas. Alors le prend-il comme une réponse divine, comme une récompense de ses bonnes actions. Notons que son Église n'est pas seulement un lieu qui lui permet de nouer des liens avec Dieu mais aussi avec ses semblables (compatriotes et autres citoyens).

4.2.2.3 L'Église un lieu de liens sociaux

Pour trois participants, l'église a servi de tremplin pour forger un réseau d'amis sans distinction de provenance et de consolider des liens de solidarité. Géry, dans son processus d'adaptation, a bénéficié de l'aide de tout un réseau créé dans le pays d'accueil grâce à sa fréquentation de l'Église. Même avant son arrivé à Québec, lors de son transit à Brazzaville, il est allé à l'église où il a rencontré un pasteur qui l'a aidé pour venir au Canada. Arrivé au Québec, il a aussi bénéficié du soutien des membres d'une Église. Ce soutien, tant apprécié, l'aide à passer au travers les épreuves liées à l'émigration. Il dit :

Même dans l'Église il y a des sœurs qui sont là et qui s'intéressent pour savoir comment je vais. Il y a un frère québécois qui me dit chaque jour où es-tu rendu avec tes problèmes là? Chaque fois chacun veut savoir un peu comment les choses avancent. On voit qu'il y a de la joie dans leur soutien, dans le cœur de chacun d'eux. Ils veulent vraiment que je me sente à l'aise dans mon parcours. Je suis vraiment animé par ce sentiment là. ça m'aide beaucoup ce qui fait que tout le mal de pays que j'avais quand je suis arrivé ici je sens qu'il y a un soutien quelque part.

Constatons comment l'Église a une importance capitale pour ce participant. Là il a rencontré les autres personnes, une nouvelle famille. Ne parle-t-il pas de sœur pour dire les sœurs en Christ? Céline aussi apprécie l'aide qu'elle a eu de la part des membres de son Église. Elle explique :

Quand je suis arrivée, un mois après je me suis renseignée s'il y avait une Église [...] et puis on m'a montré et l'Église se trouvait juste à côté de la maison et puis j'ai commencé à la fréquenter. C'est une église pentecôtiste parce qu'il y avait pas seulement que des québécois. C'est plusieurs nationalités alors ça c'était comme une porte pour moi de me faire un réseau d'amis ça m'a pris un mois. Ça m'a permis d'échanger les téléphones. Et là j'ai eu des amis qui m'ont visité qui m'ont aidé sur le plan matériel même financièrement il y en a qui m'ont aidée même quand j'ai fait la demande là de type humanitaire il y a quelqu'un qui m'a aidé je ne le connaissais même pas qui il m'a donné de l'argent pour faire la demande, l'argent là que l'immigration demande.

La fréquentation d'une Église est une porte pour créer un réseau social diversifié et surtout quand ils acceptent d'échanger les numéros de téléphones. Cela permet à la personne nouvellement arrivée d'avoir des personnes à qui demander des différentes informations. Quand quelqu'un arrive dans un nouveau pays, il a besoin d'avoir des gens autour de lui qui l'aident dans son processus d'immigration. Nelly trouve que l'Église est un lieu où se

développe la solidarité en ce sens que chaque dimanche elle assiste à une messe animée par les congolais. Elle dit :

Nous on a aussi cette solidarité à l'église, on a une église ensemble on a notre prêtre donc on a une messe congolaise. On se sent chez nous c'est pourquoi cette solidarité se développe puisque chaque dimanche on va à la messe c'est la messe congolaise, on vit au Congo on danse à l'église comme chez nous. C'est ça chaque dimanche.

Les propos de Nelly sont éloquentes à bien des égards. Quand elle dit «on vit au Congo, on a une messe congolaise, la solidarité se développe» ne fait-elle pas allusion à cette idée de la communauté qui est organisée et qui se rencontre pour partager la parole de Dieu d'une part et socialiser d'autre part.

4.2.2.4 Les moments clés de manifestations de solidarité

Tous les participants affirment que la solidarité se manifeste aussi bien dans les moments de grande joie tout comme dans les moments difficiles. Les propos de Céline à ce sujet résumant ce que les autres participants ont dit :

J'ai des amis congolais que j'ai trouvé ici d'autres sont venus après. On se connaît On se parle de temps en temps, on se rencontre pendant les fêtes, les mariages les anniversaires. Quand quelqu'un accouche ou est malade on se fréquente et ça fait partie de notre solidarité congolaise. Tous ces amis je les ai connus ici. On est très solidaire sur ce point là car nous les congolaises quand par exemple il ya quelqu'un qui est en deuil c'est tout le monde qui vient passer la nuit chez toi. Ils mettent les matelas par terre et tout le monde couche là. Moi quand ma mère est décédée j'ai les amis qui sont venus rester avec moi au moins pendant trois jours. Deux trois jours ils étaient là et à la fin je remets les choses en place c'est ça, ils viennent te soutenir. Au niveau de la famille comme au niveau de la communauté c'est ça que j'explique, si quelqu'un accouche on l'assiste si quelqu'un est malade on doit aller la visiter si, s'il a une fête des anniversaires, un mariage on assiste avec des cadeaux.

Le décès, la naissance, les baptêmes, le mariage et l'anniversaire sont des moments clé rapportés par tous les participants où se manifeste la solidarité de la communauté congolaise. Le décès d'un membre de la famille chez les immigrants est un événement particulier qui mobilise plus que tous les autres événements le sens de la solidarité. Compatir, soutenir moralement et matériellement l'endeuillé sont des gestes importantes. Ceci parce que l'endeuillé est fragilisé moralement par la perte d'un membre de famille et des fois il éprouve un sentiment d'impuissance. Il ne peut pas aller sur les lieux (RDC)

problème de coût du billet d'avion surtout que la mort frappe le plus souvent à l'improviste il a besoin d'un soutien financier pour faire les téléphones, pour contribuer aux obsèques, pour payer les frais de salon funéraire. Le soutien tant moral que matériel est important. Même si la personne a été malade pendant longtemps ceci constitue encore un problème sur les dépenses car, dans la majorité des cas, nous l'avons vu dans différents récits, l'endeuillé se trouvant à l'étranger est le plus porté à payer les frais d'hospitalisation. Si le malade termine ses jours, c'est le même qui a payé pour les soins qui réglera la facture pour les obsèques.

4.3 Des projets en guise de solidarité élargie

À la lumière des solidarités pratiquées au sein des familles, certains participants vont jusqu'à penser à mettre sur pieds des projets de solidarité de grande envergure. Soulignons entre autres, tel que ressorti dans les entrevues, les projets voyage, les projets communautaires, et projets à buts lucratifs.

4.3.1 Projets de voyage : un retour à la source

Les projets de voyage sont portés par tous les participants à l'exception de Géry qui attend la réunification familiale. Ce projet vise, pour la plupart, le renforcement des liens, du sentiment d'appartenance et de la solidarité. Nina pense envoyer ses enfants en vacances car elle a déjà effectué un voyage au Congo et dit que c'est le tour des enfants. Elle dit :

Il ya cinq ans je suis allée une fois, maintenant je veux envoyer mes enfants seulement pour aller découvrir le pays puis que quand je suis partie je suis partie seule maintenant c'est le tour des enfants. Il faut qu'ils aillent voir leurs origines, il faut qu'ils sachent comment on vit ailleurs. Par après quand j'aurais de l'argent je vais partir avec toute la famille.

Nelly, après avoir séjourné au Congo, compte maintenant visiter toute sa famille au Congo et ailleurs avant de se marier. Écoutez comment elle a organisé son projet :

Comme je vous avais dit que je suis fiancée, avant de me marier je vais faire le tour d'abord c'est ça mon projet. Je vais les visiter d'abord. On va faire le tour avec mon chum (rire) oui avec mon chum, on va faire le tour au Congo, à Bruxelles et à Londres. On va aller partout où il ya les membres de la famille. On va les visiter. On a déjà fait un budget pour ça.

Cette jeune infirmière semble n'éprouver aucun problème au niveau financier. En plus d'aider les parents à soutenir matériellement les membres de la famille élargie restés au Congo elle arrive à planifier ses voyages qui sont quand même très dispendieux. Contrairement à Jeanne d'Arc qui doit bien jongler avec ses dépenses pour dégager des surplus qui lui permettront d'épargner et de payer un voyage, rêve longuement caressé. Elle doit couper dans l'aide financière qu'elle envoie à sa famille pour pouvoir préparer son voyage. Elle dit : « J'en envoie toujours mais il faut que je fasse attention. Maintenant il faut que j'y aille, que j'amène les enfants pour voir la famille, les origines oui. Je dois économiser ».

Les familles étant de plus en plus multinationales, Francine dont le conjoint est Camerounais projette faire le voyage au Cameroun pour voir sa belle famille. Elle dit : « Je crois que prochainement nous irons voir la famille on va amener les enfants mais de temps en temps je communique avec la famille. Donc le billet de 4 personnes, ce n'est pas facile à ce moment là il faut faire des économies et se préparer en conséquence. » Il est à constater que le projet voyage n'est pas facile à réaliser pour les familles nombreuses. Le coût du billet d'avion est élevé. C'est ainsi que tous les participants prennent des mesures pour se préparer en conséquence.

4.3.2 Les projets d'engagement communautaire

Des projets communautaires sont portés par Julien et Céline. Les deux participants se sentent interpellés par les problèmes que vivent certains compatriotes. Et ils projettent étendre la solidarité au-delà de la famille. Julien éprouve beaucoup de compensations envers les compatriotes dans le besoin. Il dit : « J'aimerais aider mon pays, retourner dans mon pays, de la manière que je pourrais le faire... C'est ça aider les gens qui sont dans le besoin ça c'est quelque chose que je ferai avec beaucoup de joie... C'est vraiment ça » Céline, outrée par ce qu'elle a vu lors de son séjour au Congo il y a trois ans, pense faire quelque chose au nom de la solidarité avec les enfants non accompagnés au Congo. Elle s'indigne en ces mots :

Il y a plein d'enfants dans la rue et qui n'ont rien, les orphelins tout ça est venu me chercher et moi quand je vois même les enfants violés dans la rue qui dorment dehors et qui n'ont pas de parents soit les parents sont morts ou sont les enfants abandonnés

carrément dans la rue des petites filles de dix ans les petits garçons, les petites filles violées à répétition dans la rue il y en qui tombent enceintes et ne savent pas quoi faire avec leurs enfants ça là c'est venu me chercher.

Ainsi elle ne veut pas fermer son cœur, elle veut agir et élargir la solidarité bien au-delà de la famille. Elle poursuit et se confie en disant :

Et ce que je suis entrain de penser, c'est qu'un jour je peux retourner au pays pour aller..., si je peux avoir vraiment les moyens, les possibilités d'aller aider ces enfants là je pourrais les ramasser dans la rue et puis les mettre quelque part et les aider avec leurs bébés, et les aider même pour les faire retourner à l'école ça c'est quelque chose qui tourne dans mon esprit. J'y pense et j'aimerais bien faire ça.

Ce projet est louable mais la question réside dans le quand et le comment. : la faisabilité. Il reste à murir l'idée et trouver des moyens pour mettre en œuvre le projet en question.

4.3.3 Les projet d'affaires

S'inspirant des projets déjà mis en place et comptant sur l'entraide familiale, deux participantes pensent développer des projets à but lucratif au Congo. C'est le cas de Nelly et de Jeanne d'Arc. Nelly et sa famille caressent le projet de construire des blocs d'habitation au Congo pour avoir des revenus supplémentaires tout en comptant sur le réseau familial quant au contrôle et à la gestion. Elle dit :

Mais le projet qu'on peut avoir vous savez ici ça coûte cher. Chez nous ça coûte moins cher. Je peux te dire qu'on peut faire des projets là bas mais il faut trouver un membre de famille, comme quelqu'un a dit, vous pouvez acheter des parcelles pour construire ou bien vous pouvez faire un petit business, vous fêtes construire et vous louer. Les membres de la famille, ils sont là pour surveiller. Oui, oui.

Pour elle c'est facile d'investir au Congo à condition qu'il y ait les membres de la famille pour contrôler et assurer la bonne marche des affaires. Jeanne D'Arc et son conjoint, quant à eux, pensent ouvrir une pharmacie populaire dans leur quartier d'origine après avoir réalisé que ses sœurs gèrent bien le salon de beauté pour laquelle elle a contribué pour son ouverture.

Elle dit :

Quand je leur ai envoyé la somme pour investir c'était vraiment difficile je m'y étais préparée pendant six ans... Oui, oui j'ai travaillé fort et j'ai envoyé 6000\$. Là je suis contente maintenant que ça marche bien. Tu vois, suite à ça nous projetons aller ouvrir la pharmacie moi et mon conjoint. Nous commençons à mettre l'argent de côté.

Ceci nous montre qu'à partir des liens familiaux il peut se développer des solidarités associatives qui vont au-delà d'une simple entraide et qui peuvent constituer des bases solides de développement de la société en général et des familles en particulier

4.3.4 Les projet de parrainage pour agrandir la famille

Six participants sur huit affirment avoir le projet de parrainer les membres de leur famille ou l'ont déjà fait. Par exemple, Nina a déjà fait venir sa sœur et compte faire venir les deux autres qui restent au Congo. Elle dit : «...nous sommes en contact on pense même à faire venir au moins deux autres sœurs pour qu'on puisse agrandir la famille mais ça coute cher.» Géry quant à lui est en attente de réunification familiale. Ses enfants et sa conjointe arriveront sous peu.

Nelly entend mettre de côté de l'argent pendant cinq ans pour pouvoir parrainer un membre de la famille. Elle dit : « une fois que j'aurais fait cinq ans de travail j'aurai au moins un petit montant sur mon compte il m'a même demandé si je peux parrainer quelqu'un de ma famille... Moi ça ne me dérange pas si je peux parrainer quelqu'un. » Régine a déjà fait les démarches pour parrainer son mari resté au Congo. Ce dernier a refusé de venir et le dossier de parrainage a été fermé à l'immigration. Elle explique sa résignation en ces termes :

Nous, nous sommes séparés, les enfants ont tout essayé, on a eu les papiers pour qu'il vienne, nous l'appelons à chaque jour, nous lui demandons s'il veut venir, il refuse. Deux ans trois ans il y a dix ans que je suis ici nous avons toujours essayé. Lui ne veut pas il sait que ce n'est pas facile. Mais regarde, moi je ne peux pas mentir aux autorités canadiennes. Après cinq ans je leur ai dit qu'il a refusé de venir et puis son dossier est renversé, je ne peux pas faire autrement.

Force est de constater que s'il y en a qui feraient n'importe quoi pour venir s'installer au Canada, il y en a d'autres qui ne veulent pas. Chacun a ses raisons. Le conjoint de Régine craindrait pour son adaptation compte tenu de son âge. Surtout le climat froid le décourage ainsi que le réseau social qui sera plus limité que celui qu'il a actuellement, nous explique Régine.

Céline hésite quant à l'idée de parrainer une sœur ou un frère. Elle aimerait avoir une sœur ou un frère ici mais elle trouve que c'est dispendieux et ne sait pas exactement quelles sont les démarches à entreprendre. Elle dit :

Le parrainage d'abord ça coute cher. Je ne sais même pas c'est quoi il faut faire pour les parrainer. Je ne sais pas. Moi j'aimerais ça aussi avoir quelqu'un avec moi ici. Au moins Mon frère ou ma sœur quelqu'un avec qui partager certaines choses que je ne peux pas partager avec les enfants ou avec le mari. Il y a des fois on a des choses soit personnelles vraiment intimes qu'on peut partager avec sa sœur ou son frère. Avec quelqu'un avec qui on est à l'aise ou avoir quelqu'un sur qui compter. Si tu sais mon frère et là ou ma sœur est là ou bien si tu as un problème tu peux appeler rapidement avoir quelqu'un appeler rapidement. Avoir une sœur ou un frère ici moi j'aimerais ça. Mais il y a un mais...(Rire) il y a un mais, il y a un mais....c'est difficile.

Pour elle, un membre de la famille est un confident, une personne sur qui compter. Actuellement, cette participante qui n'a ni frère ni sœur ici, veut-elle dire qu'elle n'a aucune personne sur qui compter? Ou bien à qui se confier? Ceci semble être une question de taille qui mériterait une grande réflexion surtout chez les intervenants qui travaillent avec les clientèles d'autres cultures. Trois participantes ont soulevé cette question.

Cependant, deux participants voient les choses autrement. Conscient de la richesse de leur pays, ils pensent que leurs confrères ou consœurs seraient mieux au Congo qu'au Canada. Julien et Jeanne D'Arc sont les deux participants qui ne pensent pas faire venir les autres membres de famille. Ils veulent les aider là où ils sont. Écoutons les propos de Julien :

[...] je ne sais pas si...le simple fait d'amener quelqu'un ici règle tous les problèmes. Je sais que surtout que quand on est immigrant quand on arrive ici c'est extrêmement difficile. Je sais que si quelqu'un a les moyens au pays il peut très bien réussir, il sera très bien peut-être même mieux qu'ici.

Jeanne d'Arc ajoute :

[...] Moi je ne pense pas faire venir ma sœur ou mon frère ici. Moi-même je suis convaincue qu'ils peuvent être mieux là-bas ce serait une contradiction, je me sentirai coupable dans le sens où je serais entrain de lui dire viens ici on est mieux que là alors que ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai car si tu regardes le rang social des personnes de la même génération que nous, elles sont au rang supérieur alors que nous on se cherche encore, on vit du jour au jour.

Les propos de Julien et de Jeanne D'Arc se distinguent de ceux des autres. Ils ont une autre vision de l'émigration peut-être ont-ils déjà compris que « l'herbe n'est pas toujours verte ailleurs ». Ou ayant vécu une désillusion ne veulent pas nourrir les faux espoirs des leurs sur l'eldorado qui n'en est pas un. Ainsi les incitent-ils à se développer et à contribuer au développement de leur pays plutôt que de se laisser attirer par les pays développés?

4.4 La solidarité, une valeur à transmettre

Tout le monde s'entend pour dire avec Céline parlant de la solidarité, que «c'est vraiment une valeur que j'apprécie beaucoup et qu'on garde et je pense que cette valeur là doit être transmis à nos enfants aussi. Dans le sens où nos enfants doivent comprendre et continuer dans la lignée. » Cependant, pour ce qui est de cette transmission, chacun s'y prend ou s'y prendra de sa façon. Il y en a qui optent pour prêcher par l'exemple, d'autres passent par la conscientisation, la mise en garde et la sensibilisation.

Julien et Nelly optent pour prêcher par l'exemple. Ils pensent qu'il sera mieux de vivre la solidarité pour que leurs enfants suivent leur exemple. Julien dit :

S'ils voient qu'entre moi et ma famille je suis très solidaire, la manière dont je parle à mon frère c'est quelque chose d'important, j'ai le respect pour mon frère et tout ça. Je pense que ça s'inculque de cette manière là c'est par la manière dont je réagisse qu'ils vont voir oh! Ah! Comme papa priorise ça comme papa fait ceci de cette manière, nous aussi on va essayer de le faire de cette manière. Je pense que ça se transmet de cette manière là.

Nelly ajoute qu'il faut expliquer les différents contextes de pratique de la solidarité à commencer au sein de la famille. Dès le jeune âge elle pense, qu'il faut expliquer cette pratique et montrer ses différentes étapes pour ici et ailleurs. Elle explicite :

Nous chaque fois comme nos parents l'ont fait, il faut les montrer qu'ils vivent cette pratique dans les familles. Il faut la vivre comme ça l'enfant va comprendre que c'est comme ça qu'il faut vivre. Et il faut toujours les expliquer que ici notre façon de vivre oui c'est la même chose que les autres ici, mais la façon dont on s'entraide, c'est différent des autres.

Jeanne d'Arc, souhaitant que ses enfants «marchent dans l'intégrité», compte sur la sensibilisation pour transmettre la solidarité. Elle dit :

Mes enfants savent qu'il faut s'entraider. Je leur montre tout comment ça marche dans la vie. Ils aiment parler au téléphone avec les membres de la famille. Ils savent qu'il faut rester solidaire, que l'égoïsme ne paie pas [...] Je sensibilise les enfants à la douleur des autres, il ne faut pas être insensible si un ami souffre si tu peux juste alléger sa souffrance fais le.

L'entraide, le partage et l'amour du prochain sont autant de valeurs transmises par Jeanne D'Arc à ses enfants. Elle les sensibilise dès leur jeune âge et est fière des résultats de son

travail. Les enfants l'écoutent «grâce à Dieu! » Régine, quant à elle, invite ses enfants à être solidaires avec son prochain sans distinction aucune. Elle dit :

Je dis à mes enfants : partout où vous irez, partout où la vie vous mènera, soyez à l'écoute, ayez de bonnes relations avec les autres, jamais faire ce que tu ne veux pas que les autres ne font pas pour toi. Ta sœur, ton frère, ton père c'est chaque personne qui te fait du bien, cette personne qui se soucie de ton bien-être. Pour nos enfants qui naissent et grandissent ici, je leur dis toujours de bien s'intégrer dans la société. Il leur faut respecter leur intégrité, leurs amis.

Régine veut que ses enfants et petits-enfants soient des cosmopolites, des citoyens du monde. On peut penser que cela est lié à sa déception lors du retour dans son pays quand elle dit qu'elle s'est sentie comme «une étrangère» en face de son propre frère et sa belle sœur. C'est à partir de ce moment qu'elle a abandonné ses illusions de retour et se décide de rester au Québec en disant «chez moi c'est ici» et apprécie l'aide que le gouvernement lui donne. Mais également sa trajectoire migratoire peut aussi l'expliquer. En effet, s'étant vu persécutée et non respectée par ses compatriotes dans son pays d'origine, Elle a trouvé refuge chez les inconnus « les Blancs» qui l'ont accueillie à bras ouvert. Elle a ainsi trouvé son nouveau chez-soi, sa nouvelle famille. C'est dans ce sens qu'elle dit à ses petits enfants que le père, la sœur ou le frère c'est chaque personne est chaque personne qui «te fait du bien» ou qui «se soucie de ton bien-être».

Francine et Géry optent pour une éducation avant-gardiste. Ils aimeraient raconter leurs expériences, leur histoire à leurs enfants pour qu'ils aient une leçon afin qu'ils soient solidaires aux autres. Écoutons ce que Géry nous dit :

C'est une expérience que je vais partager avec eux pour qu'ils soient prêts pour leur avenir dans la vie on ne sera pas toujours là. Donc c'est un peu comme maintenant là je ne suis pas là. Je ne sais ce que mes enfants sont entrain de faire je ne sais pas les orienter ils doivent quelque part aussi essayer de prendre des initiatives être fort. C'est un peu ça peut être quand ils seront avec moi un jour mais c'est une expérience que je vais partager avec eux pour qu'ils se préparent à toutes les éventualités dans la vie.

Francine aussi abonde dans ce sens. Elle le dit en ces termes :

Je dis toujours à mes enfants d'être bien et se comporter bien avec les autres [...] alors je dis toujours à mes enfants de faire attention parce que dans la vie on peut s'attendre à tout eh? Tu peux être bien aujourd'hui mais demain tu ne sais pas comment demain ta vie va être transformée, même nous quand on était à Kinshasa la

vie qu'on avait on ne savait pas qu'un jour ça devrait être ainsi on allait mener cette vie. Alors je leur dis de faire attention, de solidariser avec les amis, les autres élèves, les professeurs envers n'importe qui on ne sait jamais. Il faut toujours prendre la personne à sa valeur respecter les gens, respecter les personnes les adultes comme les enfants.

Mais oui, «dans la vie il faut s'attendre à tout»! Si nous avons entendu les histoires d'exil de ces deux participants. La sagesse inviterait à vivre au maximum chaque instant en évitant de faire du tort à qui que ce soit et à considérer chaque être humain avec respect.

Nous venons de voir comment les participants décrivent la transmission de la solidarité. Notons cependant que certains n'ont pas manqué à souligner la lourdeur de la tâche liée à la transmission de cette valeur aussi importante à leurs yeux. Nous allons exposer leurs inquiétudes sous la rubrique de transmission et ses limites.

4.4.1. La transmission de la solidarité et ses limites

Certaines participantes ont bien noté les limites liées à la transmission de la solidarité chez les enfants congolais qui naissent ou qui sont venus en bas âge au Canada. Nina parle de conflit de valeur. Elle explique :

On essaie mais vous savez on transmet nos valeurs mais la société a aussi ses valeurs. Nous, c'est comme on est en conflit de choses. La société d'ici a ses valeurs nous on a nos valeurs [...] Ce qu'on est entrain de transmettre ce n'est pas la même chose que ce qu'il apprend à l'école ce qu'il apprend des amis. Donc on essaie mais peut-être il ya la moitié qui va rester mais ce n'est pas totalement nos valeurs que l'enfant va acquérir.

Nina est donc consciente que la reproduction n'est pas possible. Jeanne d'Arc aussi l'a remarqué et donne les différentes raisons qui expliquent pourquoi les choses sont ainsi.

Tâche pas très facile avec les enfants nés ici car de un, le partage n'a pas la même signification. Pour eux le partage c'est comme de l'échange. De deux, on dirait que chacun s'auto suffit dans cette société et pour ceux qui ont de la difficulté à satisfaire à leurs besoins primaires ils se retournent vers le gouvernement. Mais chez nous c'est la famille qui joue ce rôle. Si tu manques de quoi tu te tournes vers ton réseau familial et social. Mais j'essaie de dire aux enfants de partager.

Pratiquement, Jeanne réalise que le partage, l'entraide et la solidarité, qui sont les fondements de sa société d'origine, trouvent leur enracinement dans l'organisation sociale laquelle organisation est différente dans sa société d'accueil, où le gouvernement met en place des

politiques de solidarité publique. Elle met aussi en opposition l'idée de gratuité, don pour don et l'échange. Elle conclut en acceptant ces limites. Elle dit : « Je suis consciente qu'eux ne doivent pas avoir notre mentalité. C'est normal qu'ils adoptent les attitudes des compatriotes canadiens. C'est leur mode de vie, c'est leur réalité quoi. Oui! Oui! ». Ainsi, d'autres participants ont insisté sur la question de mentalité dans la transmission de la solidarité. Nous décrivons leur propos dans le point suivant.

4.4.2. Prise en compte de la différence au niveau des mentalités chez les parents et chez les enfants.

Trois participantes ont remarqué que pour une bonne transmission, il ne faut pas chercher à ce que les enfants reproduisent ce que font les parents. Il faut tenir compte de la différence dans les mentalités. Céline nous met au courant de ce qu'elle a observé auprès de ses enfants :

Des fois quand je parle au téléphone avec ma famille, bon, s'ils sont là je peux leur passer le téléphone pour leur dire bonjour. Comme ça ils savent qu'au Congo il y a mon oncle, il y a ma grand-mère, ma tante mes cousins. Mais la communication ce n'est pas comme moi je peux avoir la bonne communication avec mes frères là-bas parce que moi c'est ça j'ai passé longtemps là j'ai grandi dans ça. Non les enfants n'ont pas vraiment ce contact. Parce que eux c'est des enfants qui ont grandi ici ils n'ont pas la même mentalité que nous. [...] Mais la solidarité ne vient pas les chercher quand je dis j'ai besoin d'envoyer quelque chose en RDC ou que j'ai besoin d'une carte pour appeler.

Par là pouvons-nous comprendre que les expériences des parents ne sont pas les mêmes que celles des enfants au niveau de la pratique de la solidarité.

Nina complète ces propos en expliquant comment c'est impossible que leurs enfants soient comme eux «chaque personne doit être lui-même, elle doit apprendre les choses de là où elle vit. Pour survivre, il faut qu'il apprenne comme les autres, qu'elle reste comme les autres» Par «apprendre comme les autres», nous comprenons l'apprentissage des us et mœurs du pays d'accueil et par «rester comme les autres», veut-elle signifier le fait que l'enfant ne va pas se détacher totalement de certaines valeurs distinctives de ses parents?

À ce sujet, Nelly complète en amenant l'idée de mélange des valeurs quand elle parle de l'éducation qu'elle donnera à ses enfants le moment venu. Elle s'exprime :

Nous on va mettre nos affaires et la société va mettre ses affaires, et à l'école. Mais nous à la maison on va mettre nos affaires, je pense que ça va aller bien. Notre éducation à la maison et l'autre éducation à l'école mais comme l'enfant est encore jeune il va tout mettre ensemble oui. Il va tout comprendre.

Cela semble clair, car l'enfant pourra conjuguer les deux appartenances et il lui incombera de savoir vers où faire pencher la balance. Sera-t-il question de choix de son identité?

Au terme de ce chapitre décrivant les résultats de la recherche, il est nécessaire de souligner que le travail minutieux de découpage et décodage pour aboutir à former des catégories et sous catégories nous a permis de mieux comprendre l'expérience de chaque participant. Il importe de mentionner combien chaque récit est unique. Cela nous a permis de comprendre la singularité de l'expérience de chaque participant par rapport à la pratique de la solidarité.

La famille a joué un rôle important dans le processus migratoire des participants à cette recherche. Ainsi, arrivés au Canada, ils ont maintenu des liens avec leurs familles respectives malgré la distance et autres difficultés liées aux moyens financiers limités. Avec le temps, ils murissent des projets qui servent à renforcer les liens avec leurs familles et leur pays d'origines. Ces projets sont de différentes natures mais visent à maintenir la solidarité. On note entre autres, les voyages dans le pays d'origine pour renforcer les liens familiaux, les projets de parrainage d'un membre de la famille pour agrandir la famille dans le pays d'accueil, les projets à but lucratif pour aider les membres de la famille à améliorer leur niveau de vie, les projets à but non lucratif pour venir en aide aux enfants de la rue. Non seulement la solidarité est une valeur à maintenir mais aussi tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut la transmettre à leurs enfants tout en reconnaissant des limites à cette transmission.

La description des résultats fait état des informations brutes obtenues sur chacun des thèmes de notre recherche. Nous avons procédé à la mise en évidence des ressemblances et des différences telles que dégagées dans les récits. Cependant, nous sommes sans ignorer qu'à travers ce matériel, il nous reste encore à découvrir, via l'analyse, un précieux trésor, à savoir le sens donné à la pratique de la solidarité, le nœud même de notre recherche. Le chapitre qui suit permettra d'aborder cette question.

CHAPITRE V

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous allons présenter à la fois l'analyse et la discussion des résultats de notre recherche. En premier lieu, nous allons procéder par une analyse croisée des récits et nous en dégagerons les principaux éléments qui émergent. En deuxième lieu, nous ferons un retour à notre cadre théorique ainsi qu'à nos questions de recherche afin de présenter les réponses, telles que ressorties dans les récits des personnes interviewées, à nos interrogations de départ. Finalement, nous allons partager nos réflexions personnelles autour de certains points analysés.

5.1 Les points émergents des récits

Cinq aspects qui ressortent des entrevues ont retenu notre attention. Ils sont regroupés sous forme de thèmes et sous thèmes. Pour les identifier, nous avons dû faire l'analyse croisée des récits⁸. Le premier thème : la séparation familiale, une expérience difficile à vivre. Il comporte cinq sous thèmes à savoir : la fonction de socialisation, la fonction d'investissement, la mise en commun des ressources, la fonction de transmission, la fonction de refuge et de protection. Le deuxième thème porte sur la création des familles de substitution. Les sous thèmes s'y rapportant sont entre autres les communautés de prière et les amitiés noués avec les collègues de travail et les compatriotes. Le troisième thème est celui de l'utilité des liens. Le quatrième porte sur les appartenances et le cinquième est celui de retour à la source et le désenchantement du pays d'origine, particulièrement au niveau des changements survenus au niveau politique et des liens sociaux. Nous allons les présenter et les approfondir dans les pages qui suivent.

⁸ Voir le chapitre 3 sur la méthode utilisée pour l'analyse.

5.1.1 La séparation familiale, une expérience difficile à vivre

L'exil est une expérience difficile à vivre, surtout qu'il ne s'agit pas d'un choix libre. Les participants et les participantes ont subi tous et toutes une certaine contrainte les poussant à migrer. La principale raison notée est la sécurité. Dans ces conditions, un sentiment fort de perte accompagne chaque migrant : perte de la famille, d'un pays, d'un emploi, d'un réseau social. Leur désarroi moral causé par cette rupture les poursuivra tout au long de leur processus migratoire. Une participante exprimant ses sentiments à son arrivée alors qu'elle a laissé son enfant et sa famille derrière elle dit : «Écoute je ne sais même pas si je peux dire que j'étais en l'air tout simplement j'étais anéantie, je n'existais pas franchement parlant tellement que c'était dur [...] la solitude et la souffrance s'accumulent [...]» Vivre sur la terre étrangère est un déracinement qui frise l'anéantissement dans le sens où la famille, repère qui a façonné son être n'est plus là.

Nous avons vu dans le premier chapitre que la famille a des fonctions à remplir à savoir la transmission des savoirs et des structures de pensées selon Neuburger (2003). La famille étant un système, une fois les membres dispersés, ses fonctions se disloquent. Ceci expliquerait la difficulté dans l'adaptation à cette nouvelle réalité imposée. En effet, la façon de transmettre les savoirs et des structures de pensées est confrontée aux nouvelles réalités du pays d'accueil. Ce qui sollicite un réajustement important.

Néanmoins malgré cette rupture au niveau du fonctionnement familial suite à l'immigration ces familles vont reconstituer, avec le temps, le système familial, et ses fonctions dans la mesure du possible. Nous avons constaté que certaines fonctions sont plus importantes que les autres dans le périple migratoire selon les récits des participants. Nous allons les exposer dans les paragraphes qui suivent.

5.1.1.1 La fonction de socialisation

La famille occupe une place primordiale dans l'apprentissage de la langue et des comportements socialement acceptables. Elle est garante de l'intégration des modèles culturels et des rôles à jouer au sein de la famille. Cette socialisation est complétée par l'école

pour ceux qui ont la chance de la fréquenter et le voisinage dans le cas des familles africaines. C'est au cours de cette socialisation que les valeurs comme l'entraide et le partage s'ancrent dans l'esprit de chaque enfant exposé à cette culture. Vivre seul est une épreuve difficile à traverser. Céline, une des participantes à la recherche, explique comment elle se sentait la première année en terre canadienne :

C'était très difficile parce que imagine quelqu'un qui est habitué avec sa famille et puis qui se retrouve comme un grain de cheveu sur la soupe [...] c'était très difficile, je pleurais tous les jours je savais pas où j'étais en certains moments je ne me retrouvais pas du tout

Il faut constater l'importance des incidences de la migration sur le sentiment d'identité. Céline ne se reconnaît plus car son espace d'enracinement, avec ses paramètres de reconnaissance mutuelle, est disparu. Elle est sans lieu. Ainsi se compare-t-elle à un «grain de cheveu sur la soupe». Seule, elle se rappelle des moments agréables passés chez les tantes, les oncles, à côtoyer et apprendre auprès des voisins. Elle affirme qu'en Afrique, «l'éducation vient de partout» des autres parents et voisins. Ces souvenirs ne s'effaceront jamais mais ils expliqueront par contre son engagement à aider les membres de la famille et à partager. Elle dit :

Parce que moi je ne peux pas être bien car je mange je manque vraiment de rien, ça vient me chercher. Nous on vit, c'est comme on a grandi dans la famille et la solidarité c'est que quand tu as quelque chose il faut que tu partages avec ton frère ou ta sœur ça fait partie de la solidarité de la famille congolaise.

Forte de sa socialisation à une culture d'origine africaine, cette participante ne perd pas ses habitudes et pratiques. Malgré la discontinuité de l'espace géographique, elle s'assure de la continuité de sa manière d'être avec sa famille restée au pays. L'espace familial reste avec elle, du moins dans sa manière d'être. Cela rejoint ce qu'affirme Serfaty-Garzon.

Chaque exilé a la conviction, profondément ancrée dans son subconscient tout en étant régulièrement dénoncée comme une aberration par sa conscience, qu'il existe une partie de lui-même, ou pour mieux dire, un autre lui-même qui continue de vivre là-bas» (Serfaty-Garzon, 2006 :19).

Le migrant éprouve un sentiment de trahison vis-à-vis des siens laissés derrière lui. Ainsi, il prendra les moyens possibles pour prouver qu'il ne les a pas abandonnés. Car, comme le dit une autre participante, Céline «tu as toujours la famille avec toi dans ton esprit et puis aussi ils ont toi dans leur esprit c'est comme si vous communiquiez [...]». Ainsi elle se distingue

des autres qui peuvent penser qu'ils ont ce qui leur faut et se foutent des autres. À l'opposé, elle se dit qu'elle n'a rien pour donner, qu'elle a juste le nécessaire mais qu'il faut garder le contact. C'est ce qu'elle exprime comme suit :

Il ya des gens peut-être qui peuvent se dire moi je suis bien et je m'en fous des autres ça dépend car nous la mentalité il faut toujours avoir l'oreille là, il faut toujours appeler. Même si tu n'envoies pas l'argent, il faut appeler, juste leur parler au téléphone ça fait quand même quelque chose.

5.1.1.2 La fonction d'investissement

Le projet migratoire est une affaire familiale. Dans tous les récits, nous avons remarqué combien la famille s'investit pour aider un membre de la famille à sortir du pays, comment l'argent gagné par chacun servira à aider toute la famille d'une manière ou d'une autre. Mentionnons également la force de la prégnance coloniale chez la population noire d'Afrique qui fait croire qu'ailleurs, l'herbe est toujours plus verte. Ainsi, le simple fait de vivre à l'extérieur de son pays est synonyme d'avoir les bonnes conditions de vie et d'amélioration de la situation socio-économique peu importe le statut acquis dans le pays d'accueil. Cette croyance est valorisante pour l'exilé qui se considère doublement chanceux car en plus d'avoir échappé à la mort, il se retrouve dans des conditions meilleures que celles qu'elle connaissait (du moins au début car avec le temps il finira par réaliser qu'il n'est pas aussi prospère qu'il le pensait ou l'espérait).

Pour la famille restée au pays, la personne émigrée va constituer, d'une façon implicite, une source de revenu. Convaincues qu'elles vivent mieux que leurs compatriotes restés au pays, Francine, Nelly et Nina éprouvent énormément de plaisir à aider les proches. Les propos de Francine résument ceux des deux autres « Je suis ici mais il y a aussi des gens de ma famille qui sont restés en Afrique, [...] de temps en temps nous les aidons nous les soutenons parce que tu connais quand même la situation chez nous en Afrique, la situation que nous menons là bas [...] ». Et soucieux du bien être de leur famille, ils font ce qu'ils peuvent faire pour les aider.

Ainsi à même les allocations familiales données par le gouvernement, il y a un montant prélevé pour envoyer au pays et pour des appels téléphoniques une fois les deux semaines car

selon Nina une des participantes, « Ici ce n'est pas difficile même avec les allocations familiales on trouve de quoi à envoyer parce que la monnaie est forte si on l'envoie là bas chez nous ça fait du bien on sait qu'il ya des problèmes là bas ils n'ont pas assez de revenu [...] » Jeanne D'Arc, qui préfère apprendre à sa famille à pêcher plutôt de leur donner du poisson, trouve que les gens restés au Congo sont dans de bonnes conditions économiques contrairement à ce que pensent les autres participants. Francine affirme lutter contre la surconsommation chez ses enfants en leur achetant le moins possible de jouets et en les sensibilisant à lutter contre le gaspillage des ressources afin de pouvoir dégager un petit surplus à son budget pour envoyer aux membres de la famille. En plus de l'argent, ces familles envoient également des biens, des cadeaux et font des appels téléphoniques régulièrement.

5.1.1.3 La mise en commun des ressources

En examinant les récits, nous constatons que le cadre familial est important sur le plan de la satisfaction de certains besoins. En effet, pour les grandes dépenses liées à l'achat d'une maison, d'une voiture ou des soins médicaux, la prise de décision implique toute la famille. Les participants montrent un élan inconditionnel pour venir en aide aux autres membres de la famille se trouvant au Congo, pour payer les soins de santé, les études et contribuer à l'achat ou à la construction d'une maison. Comme le dit Céline « Oui il faut toujours envoyer de temps en temps pour les soutenir vraiment comme ma maman avait un certain âge et était toujours malade, chaque fois il fallait envoyer de l'argent pour qu'elle se fasse soigner. » La maladie d'un proche interpelle beaucoup les membres de la famille où qu'ils soient. Chacun fait son possible pour aider autant qu'il peut. Connaissant la situation dans le pays, chacun compte sur la solidarité familiale et non celle publique car en R.D.C, cela n'existe plus.

Cependant cette pratique de solidarité ne va pas sans poser de soucis à certains qui se voient trop sollicités par les membres de la famille et se voient dans l'obligation d'abandonner certains de leurs projets. C'est le cas de Jeanne d'Arc qui a longtemps voulu aller visiter son pays mais le projet tombe dans l'eau car à chaque fois qu'elle commence de mettre de côté l'argent pour s'acheter le billet d'avion elle se trouve sollicitée pour aider. Elle dit :

Quand on crie au secours pour faire soigner quelqu'un qui est malade, moi des fois je donne tout en mettant de côté mes projets à moi. Je peux te dire madame que ça fait trois ans que je me prépare pour aller voir ma famille mais suite aux demandes pareilles, maladie, décès des membres je dois contribuer et je remets à plus tard mon voyage.

La tâche semble difficile pour elle car, comme elle le souligne, elle est la troisième de la famille et elle est la seule qui se trouve en Occident donc cela sous entend qu'elle est la seule à subvenir aux besoins de toute sa grande famille. Ainsi, ne pouvant pas renoncer à son devoir, elle a cherché des moyens pour alléger sa tâche. Elle a avancé l'argent à ses sœurs pour ouvrir un salon de coiffure afin qu'elles puissent gagner leur autonomie financière et aider la famille sur place. Contente de sa réalisation, elle compte aller y ouvrir une pharmacie avec son conjoint.

5.1.1.4 Fonction de transmission

La famille est au cœur des transmissions générationnelles de toute sorte : transmissions de biens, de patrimoine, de services, de valeurs et d'héritage. Dans les récits des participants, la transmission des valeurs familiales entre différentes générations est la seule forme de transmission qui a été explorée. Nous en avons parlé au chapitre 4. Ce qui est important de souligner ici, c'est que nous avons compris que les parents et les membres de familles restés dans le pays d'origine ont transmis cette valeur de solidarité aux participants qui par la suite la transmettent à leurs enfants mais en respectant le contexte et les réalités du pays d'accueil. C'est dans cette perspective que cette jeune participante Nelly, arrivée au Canada à l'âge de dix ans, se sent attachée à la famille d'outre-mer grâce à ses parents qui lui ont servi d'exemple. Ses propos sont des plus significatifs.

Je me sens toujours attachée même si je suis arrivée ici à dix ans parce que c'est ça que nos parents nous disent il ne faut jamais oublier notre famille car la famille est très importante dans la vie. Parce qu'une fois quand on a besoin de quelque chose c'est la famille proche qui commence à vous secourir. C'est ainsi qu'on a gardé ça puisque moi-même si je suis ici, les gens que je vois à côté de moi pendant les week-ends, les jours de fête, c'est les membres de la famille d'abord.

Cette idéalisation de la famille, cette vision essentialiste, est actuellement remise en question par beaucoup de chercheurs critiquant le familialisme africain et ses méfaits sur

l'épanouissement individuel. Dans le cadre de cette recherche nous ne pouvons pas entrer dans ce débat mais nous en parlerons brièvement plus tard, en conclusion de ce mémoire.

5.1.1.5 La fonction de refuge et de protection

La famille est un lieu où s'expriment l'affection, le partage des ressources disponibles, les solidarités et l'entraide. En entretenant de bonnes relations avec la famille, cela fortifie le sentiment d'appartenance et de sécurité. En effet, face aux aléas de la vie, un membre de la famille frappé par ces difficultés peut mobiliser les ressources familiales avant les ressources communautaires, sociales et professionnelles. C'est ce qu'explique cette jeune participante, Nina qui a été parrainée par sa sœur alors qu'elle était dans une situation difficile suite à la guerre qui a emporté son mari et lui a laissé deux enfants sans aucune ressource. Elle trouve qu'il faut «garder toujours cette solidarité familiale puisqu'ici s'il ya quelque chose qui ne va pas c'est là où on va aller [...] » Bien qu'elle se trouve avec les membres de sa famille ici à Montréal elle sent toujours la protection des membres de sa famille demeurant au Congo. Sa famille lointaine lui servira de refuge si jamais elle ne peut plus vivre dans son pays d'accueil. Comme la majorité des participants à cette recherche, la protection qui n'est plus donnée directement par la famille est également recherchée du côté de la société d'accueil.

Bien que cette idée de protection se retrouve dans plus de la moitié des récits, nous ne sommes pas sans ignorer les critiques émises à l'endroit des liens familiaux par certaines recherches qui insistent sur « le caractère paradoxal » que peuvent avoir les pratiques de solidarité familiale. En effet, note Van Pevenage (2009), même si les solidarités procurent une certaine sécurité et une assistance aux membres du réseau familial, ceci peut constituer une dette de la part du bénéficiaire et peut le placer sous contrôle et surveillance, lui faisant ainsi perdre son autonomie. Cependant aucune idée du genre n'a été mentionnée dans les récits. Ce qui est évident, c'est la chaleur enveloppante du foyer, de la famille qui se dégage dans la majorité des récits. Les propos de Jules, arrivé au Canada à l'âge de sept ans, sont éloquentes. Évoquant la conversation téléphonique qu'il a eu avec sa tante il dit : « Juste à entendre au téléphone, la manière dont elle a répondu c'était vraiment un bonjour chaleureux et tout ça donc je pouvais sentir l'amour et l'affection. C'est vraiment quelque chose qui m'a touché et ça me touche encore.»

Cet amour est aussi ressenti par Géry qui, parlant de sa famille substitut, affirme trouver de l'amour et de l'affection de la part des enfants de cette famille et de leurs parents. Nelly qui a pu passer deux semaines au Congo l'année dernière n'en revient pas. Elle fait l'éloge de cet amour qu'elle qualifie d'africain. Elle dit : « J'ai été vraiment ravie de voir les gens dans la misère, ils ne sont pas riches comme ici mais ils sont très contents, très joyeux et ils te disent viens on partage, viens je te donne ce cadeau [...] ah mon Dieu! C'est ça cet amour là. » Elle poursuit en disant :

On voit que quand dans une famille il y a de l'amour, il y a la solidarité aussi cette solidarité là c'est l'amour. C'est là où je vois notre amour africain je peux dire... Je ne sais pas si c'est pour tout le monde là mais dans les familles congolaises, surtout chez moi dans ma famille c'est ça que je vois.

Quand un membre de famille se sent aimé il se sent ainsi protégé et il est appelé à protéger les autres membres. L'assistance mutuelle, le partage et l'entraide sont beaucoup valorisés dans les sociétés africaines. C'est ce que Kuyu Mwissa (2005 :22) explique. En effet, la notion de parenté dans les sociétés traditionnelles est ressentie sur le plan affectif en évoquant « ...le sentiment d'une douceur et d'une chaleur particulière, l'image d'un parfum, l'impression d'un bonheur difficile à saisir pour l'européen. » Autrement dit, le sentiment de bien-être que procure la famille à ses différents membres est difficile à saisir de l'extérieur. Il faut être imprégné dans cette atmosphère pour bien comprendre.

5.1.2. Création d'une famille de substitution

Nous venons de voir comment les participants ont fait l'expérience de difficultés liées à la séparation de leur famille et au contexte d'émigration. Nous avons montré comment ils établissent la continuité dans la rupture causée par l'exil en assurant le maintien de certaines fonctions de la famille même à distance. Notons que les participants n'ont pas seulement gardé contact avec les membres de leur famille mais aussi, ils se sont attachés à élargir leur réseau social dans la société d'élection. À travers les récits, nous avons distingué deux façons propres à ces participants à savoir : nouer des amitiés avec les collègues de travail et la découverte des communautés de prière. Nous allons les explorer dans les paragraphes qui suivent.

5.1.2.1 Nouer des amitiés avec les collègues de travail et les compatriotes

Ne pouvant vivre sans famille, les participants qui ont immigré seuls ont dû élargir leurs horizons relationnels en ayant recours à la création des familles de substitution. Certains ont déployé une grande énergie ou ont eu recours à leurs compétences relationnelles pour construire un réseau social. Le dépaysement dans un nouveau pays, le statut de demandeur d'asile qui les privait d'une certaine assistance gouvernementale avant que le statut de réfugié ne soit déterminé, la solitude face à l'inconnu, la complexité des démarches sont autant de facteurs qui rendaient difficile le quotidien des participants sans oublier le contexte de leur départ. S'ils pouvaient changer l'histoire, aucun participant n'aimait se rappeler de ces moments douloureux. Mais cette histoire est la leur et fait partie d'eux-mêmes avec tout ce qu'elle contient d'émotif. En la racontant, ils se racontent eux-mêmes en donnant du sens à leur expérience. Force est de constater combien ils ont pu mobiliser leur force pour faire face à la situation et sortir vainqueurs grâce à la solidarité.

S'étant vite lancés sur le marché de travail, ils se sont fait des amis qui ont contribué à faciliter leurs démarches que ce soit au niveau de la régularisation de leur statut ou de l'établissement dans le pays d'accueil. Ils ont pu obtenir des informations nécessaires. Jeanne d'Arc a pu rencontrer dans son milieu de travail un compatriote connu au Congo. Ce dernier l'a aidé en lui donnant des informations sur le parrainage et l'a aidée financièrement pour les démarches de demande de réunification familiale. Également elle a pu acquérir sa première expérience de travail au Canada grâce à une femme d'origine guinéenne qu'elle a rencontrée dans l'avion quand elle transitait aux États-Unis. Par hasard, elle l'a de nouveau rencontrée à Montréal. Elle a passé sa première nuit à Montréal au même endroit qu'elle. Cette coïncidence a fait qu'elle est devenue sa meilleure amie «plus qu'une sœur». La guinéenne avait rejoint sa propre famille qui est devenue la deuxième famille de Jeanne D'Arc. Elle fête Noël avec eux même actuellement, bien qu'elle a sa famille restreinte (mari et trois enfants) ici, elle n'a pas rompu la tradition, les deux familles sont restées en contact et fêtent toujours Noël et le Nouvel An ensemble. Les liens se maintiennent et se solidifient.

Il en est de même pour Géry ce père de cinq enfants qui les a tous laissé derrière lui pour fuir la persécution en tant qu'activiste pour les droits de l'homme. Alors que la solitude pesait sur

lui, il a rencontré un compatriote qui l'a aidé dans ses démarches et lui a servi de famille. Il affirme « C'est quelque chose qui m'a beaucoup donné la force en moi-même [...] il a les enfants pratiquement dans le même tranche d'âge de mes enfants c'est quelque chose qui me faisait un peu oublier c'est comme si je me retrouvais avec mes enfants». Il ne pense pas qu'il va rompre avec cette famille sinon il se verrait « vivre en marge ». Nelly, Nina et Francine qui ont la chance d'avoir les membres de la famille avec elles dans le pays d'accueil ont également élargi leur réseau social en entretenant de bonnes relations avec les collègues de travail. Quant à Régine qui est arrivée au Québec à l'âge de la retraite, elle n'a pas eu l'occasion de travailler et se faire des amis dans son nouveau pays. Elle ne compte que sur ses enfants et elle ne manque pas d'affirmer qu'elle s'ennuie. Elle sort de chez elle pour aller à l'Église les dimanches ou pour aller avec ses filles visiter leurs amies.

5.1.2.2 Les communautés de prière

Chez tous les participants, les communautés de prières constituent leur seconde famille compte tenu du support et de l'encadrement reçus dans ces communautés. Les églises jouent un rôle d'intégration des communautés minoritaires en servant de point d'ancrage. Comme lieu de rencontre, elles créent un sentiment d'appartenance au groupe. Ainsi, quelques mois après leur arrivée à Montréal, tous les participants se sont informés sur l'existence des lieux de culte. Ceux qui étaient arrivés seuls avaient besoin de briser l'isolement et d'un support psychologique vu la situation dans laquelle ils se trouvaient.

Tous les participants sont des croyants pratiquants, bien avant leur arrivée au Canada. Dans leur propos, ils se rapportent beaucoup à Dieu et à sa volonté. Le fait d'avoir pu échapper à la mort, d'être arrivés au Canada sain et sauf et de mener une vie normale est considéré comme une grâce divine. Quand plus rien ne te reste, quand tu n'a plus les moyens de répondre aux besoins primaires, il faut s'accrocher quelque part et continuer à vivre. C'est ce qu'a fait la famille de Jeanne d'Arc pour passer aux travers les dures épreuves de la vie : perte d'emploi du père, difficulté de se payer à manger, la maladie du père. Jeanne d'Arc explique combien c'était difficile de se balader d'un endroit à l'autre partout où se trouvaient certains membres de la famille pour se faire nourrir. La solution que la famille a trouvée était de se confier à l'être suprême et transcendantal. « Puis nous nous sommes tournés vers Dieu il nous a guidé

et protégé, personne n'a raté sa vie. Aucun voleur, aucune prostituée dans notre famille. C'est la grâce de Dieu. » Forte de sa croyance, elle affirme même que son père qui souffrait de la dépression nerveuse a été guéri par la prière. Géry qui éprouvait des difficultés dans ses demandes d'un statut de réfugié, a trouvé un support important au sein de la communauté de prière. Il dit :

« Dans l'Église il ya des sœurs qui sont là qui s'intéressent pour savoir comment je vais. Il ya un frère québécois qui me disait chaque jours où es-tu rendu avec tes problèmes là ? [...]. ça m'aide beaucoup ce qui fait que tout le mal de pays que j'avais quand je suis arrivé ici je sentais qu'il ya un soutien quelque part. »

Notons et précisons le contexte d'utilisation de l'appellation de «frère» et «sœur» susmentionnée. Pour les croyants, tous les humains sont des frères et sœurs en Christ. Ce sont donc des termes d'adresse et de référence faisant allusion à cette appartenance commune se traduisant par une prise en charge effective des frères confrontés à des situations difficiles. Cela va au-delà d'une solidarité économique et embrasse les plans affectif, spirituel et moral.

Les communautés de prières protégeraient les personnes contre les abus des forces invisibles comme Satan et ainsi la prière garantirait l'accès à la bonne santé. Pour Kuyu Mwiswa (2005) cela est à la base du succès des nouvelles communautés de prière que l'on voit proliférer en Afrique et dans les pays d'immigration. En effet, une simple observation vous permettra de découvrir à Montréal des églises évangéliques et pentecôtistes à presque tous les coins de rue. Il est intéressant de noter que cela est l'effet de l'immigration car la prolifération des Églises dans les pays d'origine surtout sur le continent africain se répercute en onde de choc dans les pays d'immigration. Cela témoigne de la continuité des pratiques chez les immigrants. Pour le cas des communautés de prière, elles sont importantes dans le processus d'installation et d'intégration dans la nouvelle société. Notons cependant que les fidèles doivent user de leur esprit critique pour éviter de tomber dans les pièges de certains charlatans. Par exemple : au Congo, (nous confie une participante) les malades souffrant du SIDA abandonnent les lits d'hôpital pour aller chercher la guérison à L'Église.

5.1.3. L'utilité des liens

Comme nous venons de le voir précédemment, chaque participant s'inscrit à la fois dans sa communauté d'origine et dans sa communauté d'accueil qui, de manières différentes, assure sa protection. En effet, l'émigration et ses pendants affectifs et économiques, la perte de repère, l'ignorance des modes d'emploi dans le nouveau pays sont autant de facteurs qui poussent l'immigrant à s'ouvrir au monde extérieur pour bien s'intégrer dans son nouvel environnement. En plus de garder contact avec les membres respectifs de leurs familles, les participants à cette recherche ont également établi des liens avec certains membres de la société d'accueil. Géry qui expérimentait pour la première fois sa vie en solitaire a pu avoir un compatriote qui lui a proposé une transition. Cette personne, rencontrée par hasard et devenue son grand ami, lui a suggéré :

Toi tu es seul dans ce contexte là, si tu te lances directement pour aller chercher un logement, bon pour t'adapter ça sera difficile. Donc je te propose de venir d'abord habiter avec moi quelques temps, ça va te faire comme une transition pour commencer à savoir certaines choses.

Quoi de plus généreux que cette offre pour un demandeur d'asile qui est obligé de se lancer sur le marché de travail pour se prendre rapidement en charge. Cette transition offerte lui a servi de tremplin pour être fonctionnel dans sa nouvelle société. En plus il affirme que cette famille l'a aidé à passer à travers toutes les difficultés liées à l'adaptation. Grâce à elle il a pu oublier son mal de pays et se sentir soutenu. Il en est de même pour Céline qui à son arrivée se sentait perdue. La solitude pesait tellement sur elle « C'était très difficile, je pleurais tous les jours, je savais pas où j'étais en certains moments, je ne me retrouvais pas du tout mais avec l'aide des amis avec le réseau d'amis que je me suis fait ça là ça m'a donné un point pour me remettre. »

Tous les participants s'accordent pour dire que les liens qu'ils entretiennent les aident à se maintenir en bonne santé. Sur ce, Jeanne D'Arc estime qu'en entretenant des liens avec les autres, elle gagne plus qu'elle ne dépense car « en faisant le saut chez mon ami on partage la joie et des peines quelques fois et ça m'épargne les problèmes de santé liés à l'isolement et aux soucis ». Et par santé faut-il comprendre la santé physique et psychique. Elle parle aussi de la guérison de son père par la prière et les soins de la part de sa famille. Cet homme, en

fréquentant l'Église, a pu sortir de son isolement et s'est senti aimé, entouré et non jugé par la famille. Ce lien a remonté son moral et l'a aidé à combattre sa dépression. À ce propos, Papart (2006) montre que les recherches faites pour élucider le lien entre le lien social et la santé remontent aux années 1950. Il note qu'actuellement les épidémiologistes intègrent, pour expliquer la santé, les concepts comme la reconnaissance sociale, la valeur communautaire, l'identité, la position sociale, l'autonomie, l'utilité sociale, la confiance sociale, l'autocontrôle de l'existence et l'intégration communautaire. Cela étant dit, il importe de souligner que la qualité de lien social influence la santé. Une personne qui se sent bien dans sa peau est celle qui se sent intégrée, utile, reconnue socialement et satisfaite de son existence. Il est question ici de son rapport avec lui-même et son environnement.

5.1.4. Appartenance, mais appartenance à quoi ?

La famille, le pays, le groupe, l'espace, sont autant d'éléments d'appartenance soulignés dans les récits. Avoir une famille est synonyme d'appartenir à quelque part, à quelque chose, d'avoir une référence ou un repère. Pour certains participants, avoir une famille confère une fierté. C'est le cas de cette jeune mère, Nina, qui trouve qu'avoir une famille lui permet «d'avoir la tête haute». Se félicitant d'avoir rejoint sa sœur qui l'a aidé à passer au travers les difficultés liées à l'immigration. Elle trouve que cette présence d'un membre de la famille et cette entraide ont facilité la poursuite de sa vie sans devoir tout recommencer à zéro. Pour elle la solidarité familiale est source de stabilité. Elle dit :

C'est la solidarité entre frère et sœur qui ne peut pas venir directement avec quelqu'un d'autre de l'extérieur. Oui c'est le lien de sang qui fait qu'on reste solide, qu'on reste stable. Qu'on reste solide puisqu'on cherche toujours la stabilité il faut qu'on reste stable. Il ne faut pas qu'on bouge tout le temps là

Faute d'avoir physiquement toute sa famille avec soi, faudrait-il avoir au moins une sœur ou un frère sur qui compter, où elle peut envoyer les enfants pour changer de milieu, à qui faire des confidences; souhaite Céline la participante bien intégrée dans la société québécoise, du moins en apparence à en juger par sa profession, sa propriété un peu luxueuse et ses enfants qui réussissent bien à l'école. Cependant, elle affirme se sentir un peu seule par moment car elle n'a ni frère ni sœur à qui se confier. Elle dit :

Moi j'aimerais ça aussi avoir quelqu'un avec moi ici. Au moins mon frère ou ma sœur, quelqu'un avec qui partager certaines choses que je ne peux pas partager avec les

enfants ou avec le mari. Il y a des fois on a des choses soit personnelles vraiment intimes qu'on peut partager avec sa sœur ou son frère avec quelqu'un avec qui on est à l'aise ou avoir quelqu'un sur qui compter.

Ce qui soulève quelques questions. Cette participante vient de passer plus de vingt ans dans ce pays. Elle n'a cependant pas une personne sur qui compter bien qu'elle a un grand réseau d'amis que ce soit au niveau de son Église et de son travail. Faudrait-il croire avec Nina, une autre participante, qui affirme que « avoir quelqu'un de confiance dans un nouveau pays ce n'est pas facile. » Force est de constater la dualité des liens. D'une part les liens intimes formés par la parenté et les amis de cœur; d'autre part les liens non intimes formés de connaissances multiples et variées. Analysant ces deux sortes de réseaux, nous comprenons comment opère le soutien. Dans notre recherche, tous les participants apprécient énormément le soutien obtenu de la part de la société d'accueil que ce soit pour leur accueil chaleureux, l'intégration des enfants à l'école, le soutien dans les différentes démarches et l'aide matérielle reçue. Cependant, les liens intimes restent ceux établis avec les membres de la famille ou les compatriotes.

Un autre élément observé, c'est la possession des albums photo de la famille que tous se pressaient à sortir de l'armoire. Ils se mettaient à feuilleter toutes les pages pour montrer les photos des différents membres de la famille comme pour compléter leurs récits. Ils s'attardaient sur la description et la présentation de chaque membre selon l'ordre d'importance des liens. L'importance accordée aux albums photo de famille témoigne sans contredit l'importance de leur appartenance à cette dernière. Avoir avec soi, dans le pays d'immigration, les photos des siens constitue un support supplémentaire de relations familiales qui se perpétuent dans le temps et dans l'espace; un souvenir inébranlable des moments et de l'univers de relations que tous les concernés ont jugé bon d'immortaliser.

Un sentiment d'appartenance au pays d'origine est très fort chez certains participants. Ayant été contraints de quitter leur pays. Julien, le jeune arrivé à l'âge de sept ans, affirme se sentir congolais et dit :

Quand on me demande tu viens d'où? Moi je dis que je viens de la R.D.C. avant de dire que j'étais de Montréal tout ça je dis d'abord que je viens de la R.D.C. car c'est là où j'ai grandi je suis arrivé à Montréal à l'âge de sept ans pour moi c'est important que

je précise tout ça d'où je viens à l'origine, la source, je suis fier d'être congolais et tout comme je suis aussi fier d'être, je puis dire, canadien.

Le fait de se faire demander ses origines ravive ce sentiment d'être différent, d'être d'ailleurs. Il est à constater ici le rôle joué par l'appartenance culturelle dans l'identité des individus. «L'appartenance culturelle remplit un rôle important sur le plan social en ce sens qu'elle affecte la façon dont les autres nous perçoivent et interagissent avec nous ce qui détermine alors notre identité » (Kymlicka, 2001 :132) Julien assume sa double appartenance. Mais pour les autres, à part Régine et Francine, ils se sentent comme s'ils sont de passage au Canada en attendant la stabilité de leur pays pour y retourner.

Rien n'aurait pu faire sortir Jeanne d'Arc de son pays «si ce n'était la guerre». Ainsi se sent-elle désappropriée de sa patrie et éprouve un sentiment d'injustice. Elle idéalise son pays et se montre ambivalente quant à l'idée de faire venir un membre de sa famille ici au Canada. Elle dit que dans dix ans ou cinq ans sa grande sœur ou sa petite sœur viendront ici et en même temps elle dit qu'elle ne rêve pas les faire venir, qu'ils sont mieux là où ils sont. Quelque part un petit miracle se produirait! Inconsciemment, elle aimerait les voir à côté d'elle mais elle n'aimerait pas les voir vivre ce qu'elle a vécu à son arrivée à Montréal et surtout elle n'aimerait pas être responsable du mécontentement qu'elles pourraient vivre une fois arrivées. Ainsi se justifie-t-elle en disant «qu'ils sont d'ailleurs mieux là où ils sont». Elle considère qu'elle se cherche encore et vit du jour au jour dans son pays d'accueil. Un peu déçue de sa situation économique, bien qu'elle ait un travail qui lui satisfait, son conjoint qui était professeur de formation en pharmacie travaille à la manufacture, cette déqualification la touche beaucoup. Venant d'une famille moyenne qui a subi des tumultes liés à la santé du père et s'est retrouvée au bas de l'échelle, cette dame a cru améliorer sa vie en se mariant jeune à ce professeur qui ensuite a eu la bourse pour aller étudier en Belgique. Malheureusement leurs rêves n'ont pas pu se réaliser, ni en Belgique ni au Québec. Ainsi ses attaches à son pays d'origine restent fortes et maintient les liens avec les membres de la famille. Elle compte retourner en RDC développer des projets pour améliorer sa situation économique.

Le retour au pays est un espoir caressé par nombreux immigrants surtout ceux de la catégorie de réfugié. Ceci s'explique par l'arrachement inopiné à leur pays. Dans ces circonstances,

aucune préparation n'a été faite ce qui rend difficile voire impossible le deuil du pays et ravive l'idée de retour. Dans l'attente de ce retour définitif au bercail, ils maintiennent et entretiennent des liens familiaux par des voyages et des cadeaux. Nous avons constaté avec surprise combien dans les récits les participants disent «chez nous en Afrique» même ceux qui sont arrivés à leur jeune âge ils se considèrent plus Africains que Canadiens et moins encore que Québécois. Cependant, tous reconnaissent l'apport de la société d'accueil quant à leur bien être et se disent bien intégré dans la société d'accueil mais le pays leur manque. Une des participantes dit « ton pays reste toujours ton pays » simplement pour signifier que même si tu ne te sentais pas en sécurité dans ton pays une fois que tu le quittes, il te manque pareil. Ainsi certains participants ont effectué des voyages au pays d'origine; certains en ont été émerveillés d'autres ont vécu un désenchantement.

5.1.5. Un retour à la source et le désenchantement du pays d'origine

Quatre participants affirment être retournés au Congo au cours des trois dernières années. Le retour au pays constitue un des moyens de renforcer ce lien de solidarité mais aussi une occasion de vérifier si le retour définitif est possible. Les expériences diffèrent d'une personne à l'autre. Nelly n'en revient pas. Elle a apprécié le climat de partage et de solidarité qu'elle n'avait jamais vécu ailleurs qu'au sein de sa famille. Et quand elle a découvert cela au sein de sa famille élargie lors de son voyage en RDC, elle reste convaincue que la solidarité est une valeur qu'elle va transmettre à ses enfants même s'elle reconnaît que ces derniers auront d'autres systèmes de références. Pour cette jeune fille qui n'a pratiquement pas vécu en RDC, pays qu'elle a quitté à son jeune âge, elle ne peut donc le comparer qu'aux autres pays qu'elle connaît et non le comparer à lui-même avant et après la guerre. Deux participantes qui ont vécu en RDC avant la guerre et qui ont retourné après ont eu d'autres constatations. Elles se sont rendues compte des changements internes survenus dans le pays. C'est ce que nous allons explorer dans le point suivant qui explore les changements sociopolitiques qui se sont produits dans le pays entraînant une nouvelle configuration des liens familiaux et sociaux.

5.1.5.1 Changements au niveau politique et des liens sociaux

Dire avec le chanteur Alpha Blondy (1998) « Tout change tout évolue » la société congolaise n'a pas échappé à cette loi naturelle. Les participantes à cette recherche qui ont connu la RDC avant et après la guerre témoignent de ces changements. Céline avoue qu'elle n'a pas du tout aimé ce qu'est devenu la RDC. Lors de son séjour, elle a remarqué que le Congo n'est plus le même. Problème de chômage, les tueries, le phénomène des enfants de la rue sont autant de choses qui lui ont déplu. Céline ne rêve plus retourner vivre au Congo. Elle dit : « J'avais pris deux semaines là –bas mais [...] je ne me suis pas retrouvée parce que j'ai laissé le pays autrement quand je suis arrivée j'ai vu que ça a complètement changé et puis, je n'ai pas aimé du tout. » Ces propos sont éloquentes. Ils montrent la déception qu'elle a vécue par rapport à son pays, sa chère patrie, son lieu d'identification. Hélas, il ne l'est plus! Elle ne s'est pas retrouvée, dit-elle ; ses repères ne sont plus, elle n'est plus la congolaise du Congo raison pour laquelle elle renonce à l'idée de retourner y vivre. Il en a été de même pour une autre participante, Régine.

Douze ans après son exil, Régine, retourne à ses origines. Déçue par l'accueil qui lui a été réservé par son frère et sa belle sœur, elle affirme que les gens ont changé de mode de vie. Elle très étonnée de voir son frère ne pas l'accueillir comme dans le temps. Elle dit « Mon propre frère, alors qu'en vérité c'est lui que j'allais voir, ne m'a même pas montré cet élan d'amour, de joie de bienveillance. Non! Tout ce que tu connais d'un frère j'ai rien senti, j'ai rien vu. » Comme explication, Régine lie cette indifférence au changement d'allégeance politique. Le frère dont elle parle est un haut gradé de l'armée rwandaise et sans moindre doute elle pense qu'il s'identifie comme Rwandais plutôt que Congolais. En face de sa sœur qui le connaissait sous l'identité congolaise, il s'est effectivement montré autre et a manifesté cette froideur de relation entre le peuple rwandais et le peuple congolais traduisant ainsi les conséquences les relations politiques tendues entre ces deux pays. Désillusionnée, le projet de retour tombe à l'eau pour cette participante, elle qui pensait retourner vivre avec son frère. Ce dernier ayant changé, sa sœur ne le reconnaît plus elle ne peut plus envisager la cohabitation avec lui. Tout a changé « L'amitié, l'amour, les amis, les connaissances ce n'est plus comme avant, les gens ont actuellement peur les uns et les autres tout le monde se méfie. » Selon elle, « C'est l'effet de la guerre. » Ce moment a été riche en réflexion et en prise de position. Elle

ne se sent plus appartenir à son pays d'origine. Elle affirme : « Après cette visite, j'ai dit oh mon Dieu merci, j'aime mon pays, mon pays le Canada. » Elle jure de ne plus mettre les pieds sur le sol congolais et ce, pour toujours car dit-elle, « J'ai tout compris, j'ai compris que maintenant chez moi c'est ici. » Elle avoue qu'elle se sent beaucoup plus affectueuse avec les Canadiens qu'avec les Congolais du Congo. Elle affirme que depuis son voyage, elle ne sent plus l'ancien élan d'amour et de fraternité envers les membres de la famille restés au Congo. Ayant été traitée comme une étrangère elle a décidé de rompre ce lien qu'elle juge non réciproque et investi d'autres liens dans son pays d'accueil. Ainsi elle fait éloge aux Canadiens qu'elle prend pour sa vraie famille en disant : « Le blanc lui, le blanc qui a su me donner un toit, me donner à manger, me traiter avec respect, c'est lui qui est ma famille il est plus important pour moi que les Congolais et les Rwandais,»

Notons que seulement deux participantes soulignent leur attachement au pays d'accueil et apprécient énormément la solidarité sociale rencontrée dans ce pays. C'est le cas de Francine et Régine. Ceci s'explique par leur statut d'immigration à l'arrivée. Arrivées comme réfugiées reçues dans le cadre humanitaire, celles-ci ont eu un traitement différent des autres participants arrivés parrainés par un membre de la famille ou comme demandeurs d'asile. À leur arrivée, elles ont été accueillies à l'aéroport et ont été vite conduit à l'hôtel réservé pour eux le temps de se chercher des appartements. Elles ont bénéficié de l'assistance sociale. Régine, étant retraitée, reçoit sa pension de vieillesse au même titre que les autres citoyens de son âge ce qui la lie fortement à son pays d'accueil.

5.2 Retour au cadre théorique

Rappelons que le cadre théorique de ce mémoire qui est présenté au second chapitre s'est édifié autour de trois grands concepts à savoir : le lien social, l'individualisme et la solidarité. Ces trois concepts ont été articulés à l'intérieur d'un paradigme constructionniste mettant en perspective le rapport à soi et aux autres, la réflexivité, la reconnaissance interpersonnelle, les ressources et la création de sens. Nous voulons dans cette section, faire un retour sur ce cadre théorique à la lumière des résultats qui ont été présentés dans le chapitre précédent et en première partie de celui-ci.

5.2.1 L'individualisme versus le communautarisme

Dans leurs récits, six participants sur huit déplorent l'individualisme rencontré dans leur pays d'accueil. Cet extrait, tiré du récit de Nelly, résume les propos formulés par les autres participants pour parler de la différence dans les façons d'être dans le quotidien des Québécois et des Congolais. Elle dit :

La société ici c'est très solitaire, je peux dire ce n'est pas comme chez nous. Chez nous c'est social [...] mais ici c'est chacun pour soi c'est solitaire. Chacun pour soi ça c'est difficile à vivre oui c'est vraiment difficile à vivre c'est pourquoi on garde nos relations c'est bien pour nous.

Ne se reconnaissant pas dans cette façon d'être, ils se tournent vers celle connue et maintiennent ainsi les liens avec les membres de leurs familles respectives laissées au pays où se lient d'amitié avec les autres Congolais immigrants et d'autres membres de la société d'accueil dans la mesure du possible. Nelly trouve qu'il faut sauvegarder la valeur de la solidarité familiale dans le pays d'accueil compte tenu du manque d'un réseau social élargi. Elle déplore le fait que dans la logique individualiste tous les services sont payants. Entre autre l'accompagnement d'un malade à l'hôpital, le gardiennage, alors que selon elle, « on a besoin les uns et les autres », on n'a pas toujours à payer. Cette réalité est très marquante dans les familles immigrantes issues des pays africains où l'entraide prime sur toute chose et où la logique marchande des services comme le gardiennage, le « confiage⁹ », le dépannage, l'accompagnement, n'est pas encore ancrée dans les pratiques quotidiennes. Dans son récit, les expressions comme « pays individualiste, ne pas être complet à cent pour cent, dire toujours c'est à moi, il faut partager... » étoffent ses critiques à l'endroit des membres de la société d'accueil qu'elle qualifie d'individualiste¹⁰.

⁹ Le « confiage » est le terme utilisé par Nelly pour décrire comment ses parents la confiaient, à l'âge de 10 ans, aux amis congolais rencontrés au Canada. Ces amis se chargeaient d'aller la chercher à l'école et de la garder chez eux car sa mère travaillait de nuit et son père travaillait loin et rentrait tard.

¹⁰ Ici, il importe de souligner que l'individualisme dont elle fait mention privilégie la dimension économique et fait fi de celle symbolique mettant en vedette l'accomplissement de soi et de la réalisation personnelle comme nous l'avons souligné avec Dubar (2007) dans le second chapitre.

5.2.2 La solidarité, une pratique héritée mais qui ne va pas de soi

L'idée d'héritage et de reconnaissance traverse tous les récits des participants quand ils essaient d'expliquer comment cette valeur est ancrée dans leurs pratiques quotidiennes. Tout le monde affirme que cette pratique leur vient des parents et grands-parents et pensent la transmettre à leurs enfants. Cependant, cette pratique ne s'exerce pas dans le même but. Les mots comme *reconnaissance*, *réciprocité*, *compassion*, *ne pas se désolidariser*, *rester ensemble* reviennent souvent dans les propos des participants. Écoutons le sens que Jeanne d'Arc donne à sa pratique d'entraide et de solidarité.

Il y en a qui pense que la solidarité s'exerce à l'aveuglette, [...] elle répond à des conditions. Surtout pour moi il faut que ce soit la réciproque. Je veux dire il faut que la personne à qui je donne quelque chose montre que ça lui a servi, qu'elle en avait réellement besoin sinon c'est comme si je me serais sacrifiée pour rien. J'avoue que quand moi je pose des gestes comme ça je fais un sacrifice, c'est un sacrifice parce que ici, on doit travailler fort pour gagner l'argent.

Ici nous voyons l'idée de dette incarnée dans le souci de voir la personne aidée reconnaître qu'elle a eu de l'aide et qu'il en avait besoin. Ceci procure une grandeur d'âme à celui qui a aidé, qui voit ses efforts couronnés de succès et bénéficie de la satisfaction que procure la reconnaissance des bienfaits. Rester loyal à la personne qui t'a rendu service ou qui t'a sorti du pétrin encourage ce bienfaiteur à continuer ses actes et invite aussi l'aidé à faire de même quand sa situation le permettra. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'entraide. C'est d'ailleurs ce que dit le jeune Julien qui est très reconnaissant de l'aide reçue des membres de sa famille qui l'ont pris en charge en l'absence de ses parents. Il dit : « Ça me fera énormément plaisir de les aider parce qu'ils ont fait beaucoup pour moi parce que je sais que c'est quelque chose de pas facile. Ils m'ont pris en charge comme si j'étais leur propre fils donc ça, ça m'a vraiment touché. » L'aide qu'il compte apporter aux membres de sa famille est en quelque sorte une façon de reconnaître et de rendre l'aide reçue. Ceci met en valeur l'idée de dette, de don et de contre don dont nous avons parlé dans la première partie, la problématique. Julien se sent-il redevable avec le poids que la dette exerce sur la conscience de la personne endettée ou vit-il seulement une certaine impatience de pouvoir exprimer par les faits et gestes sa gratitude envers ses personnes aussi formidables à ses yeux? Il exprime aussi la compassion à l'endroit des membres de la famille qui éprouvent des difficultés « On connaît les difficultés qui sont dans le pays c'est aussi cette compassion là

que j'ai pour eux et pour la famille [...] Cette solidarité là est encore forte car j'ai été là-bas et des fois tu te mets à leur place. »

Ceci renforce l'idée de Jeanne d'Arc qui trouve que sa famille s'entraide car elle a vécu « la galère ensemble » et s'en est sortie grâce à l'entraide. Il ya lieu de penser qu'au moment où la famille se trouve confrontée à la précarité et au manque de ressource, mieux vaut pour elle, serrer les coudes et partager le peu que chaque membre peut trouver. Dans ce cas, l'apport de chacun est proportionnel à ses efforts et aux opportunités qui s'offrent à lui. Chacun contribue selon ses moyens ce qui fait que les membres de la famille se trouvant plus fortunés que les autres se voient plus sollicités leur imposant ainsi des contraintes budgétaires. Cependant ceci ne semble pas constituer un problème aussi longtemps que l'aïdé reconnaît l'aide reçue et entretient de bonnes relations avec l'aidant. Dans la mentalité de certains, être sollicité pour offrir de l'aide témoigne que l'on occupe un rang social important ou supérieur. Il ne faut pas s'en enorgueillir de peur de se voir perdre cette position et les privilèges qui y sont liés. Il faut au contraire se montrer humble et proche des moins nantis en les aidant. Des expressions comme « Ça ne me dérange pas de partager. Je sais que ma famille me soutient elle aussi dans les prières » illustrent cette réalité. Cette idée de réciprocité est forte; en conséquence, le don ne s'effectue jamais dans un seul sens. Quand on pense qu'on échange les biens ou l'argent contre une prière c'est difficile à comprendre pour un non croyant. Mais si nous revenons à l'idée centrale dégagée dans les récits, à savoir la reconnaissance, il y a lieu de comprendre que faire la prière pour quelqu'un est une belle façon de reconnaître l'aide qu'il a donné. Il y en a même qui ne demandent qu'un simple merci contre le don. Comme le disent certains participants cela démontre qu'ils ne se sont pas sacrifiés pour rien ainsi peuvent-ils éprouver un sentiment d'utilité.

Pour cela, ils n'hésitent pas à rompre des liens avec les membres de la famille qui ne sont pas reconnaissants. C'est le cas de Jeanne D'Arc qui ne veut rien savoir de sa belle-mère en faisant «comme si elle n'existe pas pour elle» pour dire qu'elle ne lui envoie plus rien, même pas une carte de souhait. Régine a également choisi de rompre avec son frère après avoir réalisé sur terrain que ce dernier n'éprouve pas les mêmes sentiments qu'elle et qu'il l'a accueilli froidement. A partir de cela nous constatons que pour que la pratique de l'entraide

soit effective, il faut que chaque partie y trouve son compte. Les deux parties poursuivent des objectifs. L'aidant veut que son geste soit reconnu par la personne aidée et celle-ci veut la satisfaction de son besoin. C'est en fait la reconnaissance qui constitue la base des interactions sociales. Un individu dont l'action est reconnue est ainsi valorisé par le regard de l'autre comme nous l'avons souligné dans le cadre théorique. Et puis les individus sont libres de choisir le regard qui a le plus d'importance pour eux. Ainsi nous pouvons affirmer avec Messu (2011 :21)

Autrement dit, ce qui fait la famille aujourd'hui est un processus complexe par lequel des individus qui poursuivent leur fin d'autonomie rencontrent des impératifs sociaux variablement institués et contraignants et s'en arrangent pour entrer dans une forme de relations interindividuelles qu'ils diront et tenteront de faire reconnaître comme leur famille. Ce qui laisse la place aussi bien aux manifestations, les plus traditionalistes ou non, d'exhibition d'une parentèle large, qu'aux expressions d'une intimité relationnelle marquée tout à la fois de son unicité et de sa répliquabilité.

Cependant, nous ne pouvons passer sous silence le fait que cette pratique d'entraide semble contraignante pour certains participants qui trouvent la charge lourde et qui n'ont pas assez de force pour rompre le lien et se soustraire de l'entraide familiale. C'est ce que nous allons explorer dans les lignes qui suivent.

5.2.2.1 Un certain sentiment de contrainte

Dans l'exercice de l'entraide, certains participants ont bien spécifié que cette pratique est contraignante quand la demande dépasse de loin la capacité qu'ils ont de répondre aux besoins des membres de leur famille. Ceci est d'autant difficile suite à la situation qui prévaut dans le pays. N'étant pas en sécurité, ces gens restent pendant longtemps en mode de survie et ne peuvent pas planifier le court et le long terme. C'est dans cette perspective qu'ils se montrent dépendants des membres de la famille vivant en dehors du pays car ces derniers sont supposés être en sécurité et peuvent vaquer à leurs occupations normalement d'une part. Mais d'autre part, il y a l'idée que l'herbe est toujours plus verte chez le voisin. Ignorant ou surestimant les capacités qu'ils ont pour prendre soins d'eux et de leur famille, les membres de la famille restés au pays d'origine ne se gênent pas de compter sur les expatriés pour satisfaire tous leurs besoins. Pour toute urgence, que ce soit au niveau de la santé, au niveau scolaire, la facture doit être réglée par ces derniers. Ceci n'est pas sans

causer des problèmes quand on sait que certains immigrants doivent commencer leur vie active au bas de l'échelle sans oublier les vents et marées affrontés pour se faire une place (s'installer et s'adapter) dans le pays d'accueil. C'est ce que Céline déplore en expliquant que « [...] des fois on a aussi des demandes qui occasionnent des dépenses et il faut envoyer quelque chose pour les aider un peu. Des fois on n'a pas assez de budget pour répondre aux demandes. » Malgré l'insuffisance de moyens soulevée par cette participante, force est de constater que les demandes ne cessent d'augmenter. Nous avons réalisé combien cette situation est préoccupante chez les participants qui sont venus seuls ou en famille restreinte. Ils éprouvent un certain sentiment d'obligation de rester solidaire avec les membres de leur famille restés au pays de peur d'être isolé ou mis en quarantaine par la famille élargie alors qu'ils se sentent seul dans le pays d'accueil. Cette situation les déstabiliserait.

Nina quant à elle précise qu'il ne faut pas oublier les membres de la famille restés au pays de peur qu'elle soit oubliée alors qu'elle n'a pas beaucoup d'amis et connaissances dans le pays d'accueil. Elle a peur d'être ignorée quand elle ira en vacances. Quant à Jeanne d'Arc, elle exprime ses contraintes comme suit : « Le problème tu vois je suis toute seule ici et je ne peux pas rester dans mon coin il faut que je reste avec eux autres comme on a été toujours ensemble et s'entraider. » Pour elle, ne pas les aider serait synonyme de rompre les liens ce qui la condamnerait à une insupportable solitude. Elle se sentirait coupable d'avoir dérogé à la tradition. Cependant, ne pouvant pas répondre à toutes les demandes, elle choisit qui aider et ses critères sont bien clairs comme nous l'avons déjà expliqué au point précédent.

5.2.3. Autre vie autres mœurs; individualisme et solidarité, deux réalités conciliables

La découverte de l'autre permet la découverte de soi. À leur arrivée certains participants ont déploré l'esprit individualiste découvert chez les membres de la société d'accueil. À force de cohabiter, ils ont compris que la solidarité dans le pays d'accueil est extra familiale contrairement à ce qui se fait en RDC. En effet, souligne Céline « Au Canada, ceux qui ont de la difficulté à satisfaire leurs besoins primaires se tournent vers le gouvernement, tandis qu'en RDC, ils se tournent vers la famille qui doit les aider et les prendre en charge. »

Certains participants ont aussi réalisé que le contexte socio-économique est différent. Ayant l'impression que chacun suffit à ses propres besoins, la notion de partage n'a pas la même signification en RDC qu'au Canada. Ils ont remarqué que dans leur nouvelle société, le partage est synonyme de l'échange dans ce sens que chacun est capable de trouver quelque chose à partager. De même au niveau de l'éducation, différents participants à la recherche ont remarqué que la socialisation n'est pas la même. Ici, dès le jeune âge l'enfant apprend à compter sur lui et s'affirmer comme individu tandis qu'en RDC, dès le jeune âge, l'enfant grandit au sein d'une famille élargie où il apprend à veiller et à compter les uns sur les autres en s'entraïdant.

Cependant cette entraide ne doit pas être vécue comme une fatalité, comme une peau de chagrin dont il serait difficile de se débarrasser quand on a plus le goût de la porter ou quand elle serait devenue trop serrée ou trop lâche. Quand un lien est devenu dérangement, la seule solution est de s'en débarrasser en le coupant. Les propos de Jeanne d'Arc sont concluants à cet effet. Parlant de sa belle-mère qui n'est jamais reconnaissante, elle a décidé de rompre le lien avec elle et l'exprime ainsi :

Elle n'est jamais satisfaite, je ne peux rien faire qui pourrait la réjouir. Moi des personnes comme ça me fatiguent. Tu vois depuis ce moment là je fais plus rien pour elle je ne l'appelle même plus même quand son fils je veux dire mon mari va partir bientôt je lui enverrai même pas une carte. Je ferai comme si je n'existe pas pour elle. Elle n'est pas reconnaissante la madame.

Dans la pratique de l'entraide ou dans une simple amitié, il faut que chacun trouve son compte. Autrement dit, il faut une certaine réciprocité. En analysant les propos de cette participante, force est de constater comment elle existe à travers sa pratique d'entraide.

Se déclarant solidaires et définissant les autres comme individualistes, certains participants ont par contre trouvé que ces deux réalités s'ancrent dans leur pratique quotidienne que ce soit au niveau de l'éducation des enfants et dans leur façon d'être. Ainsi, ils ne cherchent pas à reproduire ce qu'ils faisaient en RDC mais ils essaient de trouver une façon de faire pour se rapprocher de leurs voisins et pour ne pas trop s'éloigner de leur société d'origine. Ils trouvent normal que leurs enfants adoptent les mentalités et les attitudes de leurs compatriotes canadiens car c'est « leur réalité ». Mais n'empêche que ces parents leur

inculquent certaines valeurs comme le partage et l'entraide tout en étant conscients que ces valeurs ne vont pas être vécues avec la même intensité que les parents l'ont vécu. Ces derniers veulent que leurs enfants deviennent des citoyens du monde en leur expliquant que «la solidarité n'a pas de frontière» et les invitent à respecter les autres et à tenir compte de l'autre dans leurs actions quotidiennes.

Signalons par contre que la solidarité n'est pas une valeur immuable, elle subit les intempéries liées à la réalité socio politique et socio-économique de chaque pays en général et de chaque famille en particulier. C'est ce que Régine explicite en précisant que la solidarité familiale en RDC va aller en diminuant si rien n'est fait pour venir en aide aux individus qui voient les problèmes se multiplier alors qu'ils ne peuvent compter que sur la famille élargie. Cette dernière étant dans le même bateau, il est difficile de se secourir les uns et les autres.

Nous venons de voir combien les éléments du cadre théorique à savoir la solidarité, le lien social et l'individualisme reviennent souvent dans les récits des participants et tournent autour de l'interaction et la reconnaissance sociale. L'entraide est en quelque sorte un comportement motivé par la qualité des interactions entre les gens qui sont impliqués dans une relation. Que ce soit au niveau de la famille ou dans d'autre milieu où la socialité s'exprime. En effet, dans une communauté ou société donnée, le lien social est entretenu par la qualité des interactions entre les individus lesquelles interactions sont basées sur la reconnaissance mutuelle. Ce sont les individus qui, se sentant reconnus dans ce qu'ils font, s'engagent à s'entraider, à partager et se sentent concerné par les difficultés éprouvées par les autres membres de leur communauté ce qui crée un bon lien social procurant aux individus un sentiment d'appartenance à une communauté ou une société donnée. Cette qualité des interactions permet le maintien de liens avec la famille ce qui permet l'adaptation dans le nouveau pays tout en restant informé sur ce qui se passe dans le pays d'origine. Cette continuité des liens permet de dépasser le niveau familial pour penser la solidarité à une plus grande échelle.

5.3 Retour sur les questions de recherche

Revenons maintenant à nos questions de recherche pour voir comment les données recueillies lors des entrevues permettent d'apporter des éclairages ou des réponses à celles-ci. Rappelons d'abord notre question principale : Quelles sont les formes de solidarité expérimentées par les familles immigrantes et quelles significations ces solidarités ont-elles dans les trajectoires de ces familles?

L'analyse des récits des participants à la recherche nous a permis de constater la diversité des formes de solidarités que ces derniers expérimentent. Elle peut être matérielle comme elle peut être symbolique et affective. C'est grâce à l'efficacité des moyens de communication et d'information que ces échanges sont rendus possibles à l'intérieur des réseaux familiaux transnationaux. Grâce aux progrès techniques, téléphonie et internet, le temps et l'espace semblent comprimés ce qui aide les familles dispersées à travers le monde à garder contact. Ainsi tout au long de leur processus migratoire, que ce soit au moment de prendre la décision de quitter le pays, que ce soit au moment de l'émigration ou de l'installation, tous les participants ont pu expérimenter au moins deux parmi ces trois formes de solidarité.

Force est de réaliser que la signification donnée à ces solidarités varie d'un sujet à l'autre et est fortement liée à son processus d'intégration dans le pays d'accueil et à sa trajectoire migratoire. Pour les deux participants ayant fui leur pays dans une situation d'insécurité totale, la solidarité que leur ont témoignée les membres de la société d'accueil a été assimilée à un acte thérapeutique. En effet, étant encore sous le choc et dans cette période où ils croyaient chacun être le seul survivant de leur famille, l'accueil les a fait renaître et certaines de leurs blessures ont pu guérir. Ainsi ils peuvent éprouver de la compassion pour les autres de la même façon que les autres l'ont éprouvé pour eux.

Et pour ceux qui ont été aidés par les services internationaux pour pouvoir les évacuer, ils voient dans les gestes de solidarités, que ce soit les gestes qu'ils posent envers les autres, que ce soit les gestes posés envers eux, ils interprètent cela comme un signe de reconnaissance, de soutien, d'encouragement de respect et d'intégrité. D'autres participants n'ayant compté que sur les membres de la famille et le réseau familial donnent le sens à la solidarité en affirmant

que c'est un héritage familial, une bénédiction divine, l'amour, garant de la stabilité ou signe de loyauté. Soulignons pour terminer ce point que la reconnaissance se trouve au cœur de la signification du sens donné aux solidarités vécues.

Ce projet de recherche s'était donné comme objectif principal de comprendre les motivations qui poussent certaines familles à développer des liens de solidarité entre leurs familles ici et ailleurs en dehors des limites géographiques du Canada. Deux questions secondaires étaient également portées par cette recherche et étaient libellées de la manière suivante :

- Quelles sont les expériences antérieures qui influencent ou qui justifient le maintien, l'établissement ou la transformation de ces liens de solidarité ?
- Quel est l'impact des solidarités transnationales sur la dynamique de ces familles immigrantes?

Comme nous avons pu le remarquer à travers les récits, chaque participant a vécu une expérience à la fois similaire et différente de celle des autres. Chacun et chacune se base sur ses expériences pour justifier le maintien de liens de solidarité avec certains membres de la famille restés au pays ou la prise de distance par rapport à ces derniers. Le bon voisinage est l'élément distinctif de chaque participant. C'est ce qui guide ses interactions avec les membres de sa société d'accueil et ceux restés au pays d'origine. D'autres soulignent les services rendus aux enfants en leur absence. Cette expérience de solidarité est la plus marquante pour ces participants ayant laissé les enfants derrière eux pour immigrer et les faire venir après. Cette expérience renforce les liens. D'autres se rappellent des souffrances vécues en famille et renforcent des liens pour ne jamais oublier les moments difficiles passés ensemble.

Notons que deux participantes, Régine et Jeanne d'Arc ont rompu les liens chacune à sa façon. Bien que Régine ait expérimenté le bon voisinage tout le temps qu'elle a vécu au Congo, elle a décidé de rompre le lien avec tous les compatriotes, amis et connaissances de la RDC à part ses enfants qui sont restés là bas. Après avoir réalisé que les gens ont changé et que les choses ne sont plus comme avant, elle a décidé de ne plus mettre le pied ni en RDC ni au Rwanda. Elle dit que son pays est le Canada qui l'a bien accueillie, qui la nourrit et qui la

respecte. Contrairement à Régine, Jeanne d'Arc quant à elle a rompu les liens d'une façon sélective. Les personnes qu'elle a aidé et qui n'ont pas reconnu son aide ainsi que celles qui lui demandent de l'aide alors que eux aussi ont été dans une bonne situation pendant qu'elle était «dans la galère» et n'ont manifesté aucune envie de l'aider elle les a rayé de la liste de ses préférées.

Finalement, présentons quelques pistes portant sur les impacts des solidarités transnationales sur la dynamique de ces familles immigrantes, deuxième question secondaire. Compte tenu de ce qui a émergé des entretiens, nous distinguons des impacts positifs et d'autres négatifs. Dans l'ordre du positif, les participants ont, entre autres, souligné le soutien reçu de la part de la famille tout au long du processus migratoire. Que ce soit au moment de la prise de décision, au moment de la préparation surtout au niveau de la recherche de visa pour ceux venus comme demandeur d'asile et au moment de passer des entrevues pour ceux qui ont été parrainés par un membre de la famille et quand il a fallu choisir le pays de réinstallation pour ceux venus comme réfugiés reçus. Cet accompagnement vers l'inconnu et l'incertain crée un lien de confiance qui suivra chaque émigrant et qui expliquera par la suite l'attachement affectif à ces mêmes personnes qui ont apporté ce soutien si nécessaire. L'entraide et le contact établis entre les membres de la famille séparés par l'émigration, les aident à passer à travers diverses épreuves liées à l'émigration. Soulignons en passant que ce n'est pas seulement le lien gardé avec les familles respectives qui leur a été d'une importance primordiale mais également, l'accueil et les liens créés avec les membres de la société d'accueil.

Quant aux impacts négatifs, ils mentionnent surtout les demandes excessives de la part des membres restés dans le pays d'origine, la peur d'être isolé si le lien est rompu ainsi qu'une rivalité au sein de certains couples.

Étant arrivé seuls ou en famille restreinte, certains participants se sont vus dans l'obligation de garder le lien avec leur famille restée au pays car leur sentiment de stabilité et de bien être en dépendait. «Ils nous donnent le moral puisque quand vous êtes à l'extérieur on dirait que le cœur est toujours en l'air tu as toujours besoin de savoir comment ils vivent, qu'est ce qui

se passe là bas », dit une participante, Nelly qui a vu certains membres de la famille avec qui elle vivait retourner en RDC au moment où ses parents s'affairaient pour immigrer au Canada. Cependant, cette présence lointaine des membres de la famille est vécue par certaines participantes comme un problème «une présence qui tue». En effet, avoir le pied ici, l'oreille là bas, les yeux ici, le cœur ici et là bas semble épuisant. Un autre impact souligné, et non le moindre, est celui des demandes d'aide excessives qui a été analysé un peu plus avant dans ce chapitre.

Dans ce chapitre portant sur l'analyse et la discussion des résultats, nous venons de montrer ce qui a émergé des récits des immigrants congolais rencontrés dans le cadre de cette recherche. Celle-ci a permis non seulement de répondre à nos questions de départ bien sûr d'une façon partielle mais aussi ces réponses offrent des pistes intéressantes quant à la compréhension des réalités des familles immigrantes issues des sociétés non occidentales.

CONCLUSION

Cette recherche nous a permis de comprendre la dynamique des liens de solidarités au sein des familles immigrantes congolaises. La partie traitant la problématique démontre un lien entre les transformations sociales, celle de la famille et les situations d'immigration. Il a été question de démontrer combien il est difficile de saisir le sens des pratiques concrètes comme les solidarités familiales dans un contexte migratoire.

Il a fallu alors situer la question dans un cadre théorique afin de délimiter le sujet. Nous avons exploré les concepts tels la solidarité, l'individualisme et le lien social. L'exploration de ces trois concepts a fait jaillir la lumière sur le thème centrale de la recherche en montrant comment la solidarité est une construction sociale.

Notre recherche étant de type exploratoire, nous avons choisi la méthodologie suivante: à l'aide d'entretiens semi structurés nous avons rencontré huit immigrants d'origine congolaise légalement établis sur le territoire québécois ayant les membres de la famille se trouvant au Congo ou ailleurs dans le monde. Ils nous ont partagé leur vécu au niveau des pratiques de la solidarité familiale depuis leur pays d'origine jusqu'à maintenant. Nous avons enregistré, avec leur accord, leurs récits que nous avons nous-mêmes transcrits codés et analysés.

Les résultats révèlent la continuité des pratiques de solidarité dans la rupture causée par la dispersion des membres de la famille suite à l'émigration. Rupture en ce sens que les pratiques ne s'exécutent pas de la même façon, continuité dans la mesure où, peu importe leurs formes, ces pratiques existent encore et répondent aux besoins de ces familles immigrantes et aux autres membres restés au pays.

L'analyse des résultats montre que l'exil ou l'émigration est un passage difficile et insécurisant. C'est un processus d'une extraordinaire intensité difficile à saisir et à exprimer par les mots. Un sourire, un regard vide, une larme, une voix étranglée, un silence sont autant

d'expressions d'état d'âme quand les souvenirs des moments difficiles mais remplis d'espoir refont surface.

L'arrivée des familles congolaises sur la terre québécoise a été marquée par un sentiment de solitude inégalée surtout pour celles qui sont arrivées en famille restreinte (une mère avec un ou quelques unes de ses enfants) ou un seul membre de la famille qui a laissé tous les autres membres de la famille derrière lui, (une mère seule ou un père tout seul). Pour rétablir leur équilibre, chacun s'est vu dans l'obligation de rétablir le contact avec sa famille et de se créer un réseau dans la société d'accueil car leur survie en dépendait. En effet, dans de telles circonstances, l'apport de la famille même lointaine au niveau émotif les aidait à passer au travers le processus migratoire. Quant au réseau social créé dans la société d'accueil il leur a servi de tremplin pour bien s'adapter. Ces familles apprécient la solidarité dont font preuve les membres de la société québécoise mais à différents degrés selon leur statut au moment de leur arrivée.

La volonté des familles immigrantes de maintenir un lien avec leurs origines en transmettant les valeurs qu'elles jugent importantes est très présente. Cependant, même si la solidarité apparaît comme une pratique familiale incontestable, il subsiste une certaine ambiguïté dans l'exercice de l'entraide lié à l'obligation de soutien qui s'oppose à un désir d'autonomie. Les solidarités deviennent plus électives au sein même des familles. L'entraide ne s'exprime pas de la même façon à l'égard de tous les membres de la parenté. Des liens se créent se développent. Cependant, certains liens finissent par disparaître s'ils ne sont pas entretenus. Et dans l'entretien des liens, le rôle de l'affinité et l'affection est déterminant. En leur absence, l'entraide est inconcevable. Également, la manière dont les acteurs entrent en interaction colore la qualité des liens entretenus. Pensons à la participante à cette étude qui a décidé de rompre le lien avec son frère après avoir réalisé, suite à son voyage au pays, qu'il a changé et qu'il ne l'a pas bien accueillie. La gratitude et la reconnaissance sont au cœur de tous les contacts physiques et symboliques entre les membres de la famille. En effet, les échanges de joie, de peines, de plaisirs, les conversations téléphoniques, les vacances passées ensemble témoignent d'une réciprocité indubitable ce qui crée un lien solide entre les membres de la famille.

Ces liens affectifs relient les individus entre eux et avec la société dans son ensemble. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre que les bonnes relations entretenues au sein des familles immigrantes, que ce soit au niveau de la société d'accueil ou celle d'origine, aident ces derniers à bien s'intégrer dans leur nouvelle société. En effet, accueillir l'autre, c'est aussi accueillir son angoisse et chercher à lui donner les forces nécessaires pour la maîtriser. Pour ceux qui n'ont pu bénéficier de cet accueil, ils ont quand même pu se retourner vers les compatriotes ou les membres de la famille restés dans le pays d'origine et ont su mobiliser leur force pour sortir de la situation; notons aussi qu'ils s'en sont sortis grandis dans la mesure qu'ils ont indéniablement des nouvelles potentialités. Comment? Normalement, dans les moments difficiles les attaches du sujet au groupe et son ancrage dans le tissu social tendent à s'estomper. Par contre, ce n'est pas ce qui s'est passé chez ces familles congolaises immigrées à Montréal. Nous avons noté un grand effort fourni au moment de l'intégration pour garder les liens avec les autres membres de la famille et de la société d'accueil malgré les difficultés rencontrées. C'est grâce à la reconnaissance et l'estime sociale, ainsi qu'à leur attachement affectif, que ces familles ont pu établir des relations fiables.

La solidarité au sein des familles congolaises se matérialise par le partage de certains biens ou d'argent, les échanges de cadeaux, de nouvelles et toutes autres petites attentions. Bien que cette valeur soit centrale dans la manière d'être des Congolais, elle n'est pas interprétée de la même façon. Certaines familles restent solidaires en guise de reconnaissance, d'autres pour exprimer leur compassion à l'endroit des leurs ou des compatriotes vivant des situations difficiles, d'autres gardent cette solidarité familiale de peur d'être isolés par le reste de la famille. Beaucoup sont celles qui combinent le tout soit pour le respect de la tradition et perpétuer l'héritage familial. Dans ce cas, il faut aussi déceler la peur d'enfreindre la tradition et les conséquences qui en découleraient. Les participants à cette recherche nous ont bien expliqué pourquoi ils trouvent important de rester solidaires avec les membres de la famille élargie. Ce qui ressort est le souci de retourner au pays est d'y être bien accueilli et de se sentir à l'aise. D'autres trouvent qu'ils n'ont pas assez de réseau dans le pays d'accueil et n'aiment pas la solitude. Cependant notons que bien qu'il y a lieu d'interpréter la solidarité familiale chez ces familles comme une obligation elle est par contre un acte réfléchi et qui

répond à certains critères. Chaque famille est libre de choisir les membres avec qui rester en contact. Elle n'hésite pas à rompre certains liens jugés dérangeants ou qui ne répondent pas à leurs attentes.

* * * *

Au terme de ce voyage enrichissant dans le monde des relations entre les familles, je sens une vive envie d'aller explorer de l'autre côté de la frontière, jusqu'au pays des grands lacs africains et plus précisément en RDC, pour entendre ce que disent les membres des familles restés là-bas concernant la solidarité avec les membres de la famille se trouvant au Canada. Mais aussi cette recherche a soulevé en moi beaucoup de questionnements. Que font les familles de l'aide reçue? Se nourrir, se vêtir, se faire soigner et payer les études! Là il y a lieu de se demander si la diaspora congolaise a remplacé l'État dans la prise en charge de la population au nom de la solidarité familiale. Cependant, nous sommes sans ignorer que rares sont les pays africains ayant des politiques sociales pouvant mettre en place des structures publiques de solidarité. Ceci est d'une part expliqué par le marasme économique dans lequel nagent presque tous les pays africains et ce depuis plusieurs décennies. Et d'autre part par la mauvaise gestion des biens publics et le manque de politiques claires en faveur de la population. C'est dans cette perspective que je me demande si la population ne gagnerait pas à se réveiller à commencer par la diaspora congolaise? Si les membres de la diaspora congolaise agissaient autrement et au lieu d'exiger un simple merci ou une simple reconnaissance pousseraient plus loin et demanderaient aux membres de la famille d'investir l'argent reçu dans un projet de développement? Cela ne profiterait-il au pays en général et aux membres de ces familles en particulier?

En effet, cette idée de lien entre la migration et le développement des pays africains a été longuement discutée sur la scène internationale. C'est ainsi que l'organisation internationale de l'immigration (OIM), à l'issue d'un atelier réunissant plus de 100 délégués originaires de 20 Pays africains en 2001, fut mandatée pour mettre sur pieds un programme « Migration pour le développement en Afrique (MIDA) » prévoyant des mécanismes de transfert de compétences et de ressources tant intellectuelles que financières de la diaspora africaine au

profit des pays d'origine. En attendant que ces projets de grande envergure puissent être fonctionnels et efficaces que pourraient faire les membres de la diaspora?

Ne faut-il pas apprendre à quelqu'un à pêcher au lieu de lui donner un poisson? Ceci nécessite une réflexion d'autant plus que ces assistés n'ont aucune garantie de recevoir cette aide continuellement étant donné que l'autre génération (enfants nés ou grandis dans le pays d'immigration surtout en Occident) ne se sente pas aussi interpellée de la même manière que la génération précédente (parents) par la solidarité au niveau de la famille élargie. Nous avons entendu les parents affirmer que leurs enfants n'ont pas la même mentalité qu'eux en matière d'entraide et de solidarité familiale. Il est donc difficile de penser comment cette génération osera sacrifier par exemple ses loisirs ou ses vacances pour envoyer un certain montant au cousin qu'il n'a jamais sinon rarement vu. Et ceci n'est pas lié au fait que cette nouvelle génération est moins ancrée au partage et l'entraide mais c'est une question d'appartenance. En nous référant aux théories d'acculturation et la signification des appartenances, nous pouvons affirmer avec Kalulambi (1998) que la conscience d'appartenance à une société ou communauté s'appuie sur des souvenirs communs qui incluent les expériences personnelles et les représentations partagées. Donc un enfant d'immigrant, qui est né ou grandi au Canada, a moins d'expériences personnelles et de représentations partagées avec les membres de sa famille restés dans le pays d'origine que ses parents.

Cette recherche nous a également amenée à nous questionner sur la pratique du travail social dans le cadre actuel où la logique de gestion qui vise la performance et l'efficacité ne se calcule que sur le temps passé à intervenir tout en reléguant au second plan la qualité et la portée des interventions. Ayant remarqué combien complexe peuvent être les difficultés que vivent les familles immigrantes et combien il faut du temps pour comprendre et chercher les solutions; nous craignons que les interventions ne deviennent que des automatismes au lieu que ce soit des actes réfléchis et préparés qui tiennent compte de la problématique en question. Aussi nous craignons que certains intervenants ne tombent dans le piège du déjà connu surtout ceux talonnés par l'obligation de présenter autant de statistiques d'intervention par jour et envoient aux oubliettes la nécessité de mettre à jour leurs connaissances. Comme le souligne Guelamine (2000 : 130)

Le travailleur social doit questionner sa pratique et le sens de ses interventions, le sens du mandat qui lui est confié par les institutions. Pour mieux nourrir sa pratique, il lui faut renouveler ses connaissances dans différents domaines comme anthropologie, sociologie, droit, psychologie politique et histoire.

Pour ceux appelés à intervenir auprès des populations d'autres cultures, à force de vouloir répondre aux exigences administratives d'automatiser les interventions, il y a risque de se servir de certaines connaissances anthropologiques sur telle ou telle communauté sans y jeter un regard critique qui tienne compte de l'évolution des connaissances scientifiques ou de la trajectoire de l'individu qu'on est appelé à aider. Dans ce contexte, des interventions du genre essuient des échecs remarquables et la victime est toujours la personne aidée. Cependant, il ne faut pas dire, conseille la même auteure,

« qu'il est inutile d'avoir des savoirs anthropologiques, encore faut-il conseiller de travailler sur les connaissances acquises pour tenir compte des trajectoires migratoires, des processus d'acculturation, des réseaux d'insertion dans le pays d'accueil qui déterminent la façon dont l'usager se construit et se définit comme le dit Cohen-Emerique. » (Guelamine, 2000 : 116)

Aussi, ajouterai-je que chaque individu est unique et qu'il faut à tout prix éviter de l'enfermer dans telle ou telle autre catégorie.

L'intervention sociale revêt une importance capitale dans le soutien des familles immigrantes dans le besoin. Cependant les intervenants peuvent se sentir démunis face à la lourdeur des expériences de vie de cette population : les contextes légaux différents dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine, les différences culturelles, les circonstances de la migration; bref tout cela rend le travail de l'intervenant plus complexe. Ce dernier doit alors s'armer de patience et d'ouverture d'esprit. De la part des familles immigrantes elles peuvent se sentir étrangères aux habitudes de vie des citoyennes canadiennes et éprouvent des difficultés à lier des amitiés profondes qui les aideront à avoir des personnes à qui se confier. C'est dans cette perspective que ces familles choisissent de se confier à un membre de la famille qu'il soit proche ou lointain et c'est dans une perspective similaire que doivent se positionner les différents intervenants.

À la fin de cette étude, nous pouvons affirmer haut et fort qu'en contexte migratoire, les solidarités familiales tiennent beaucoup plus de l'adaptation que de la mise en pratique de rôles prescrits.

ANNEXE A

GUIDE D'ENTREVUE

Thème 1 : Rôle de la famille dans le processus migratoire

Question générale: Parlez-moi de votre histoire d'émigration, comment vous êtes venus à Québec et plus précisément à Montréal.

- Êtes-vous venus en famille ou individuellement?

Thème 2 : Expression et types de solidarités (les différents types de solidarités expérimentées et leur expression)

Question générale : Parlez-moi de vos relations familiales avant et après l'émigration ?

- Avez-vous d'autres membres de familles restés au pays ? Ou qui seraient ailleurs partout dans le monde ?

- Êtes-vous en contacts ?

- Comment vous organisez-vous pour rester en contact ?

- Comment vousentraidez-vous?

- Pour ceux qui sont ici à quelles occasions vous rencontrez-vous?

- Que représente pour vous cette présence lointaine ou proche des membres de la famille?

Thème 3 : Transmission vs réceptivité de la pratique de solidarité

Question générale : Comment faites-vous pour vous assurer qu'il y ait la relève dans les pratiques des solidarités familiales par les générations futures.

- La solidarité est-elle une des valeurs que vous tenez à garder et à transmettre à ceux qui vous suivent?
- Pour vous la solidarité sert à quoi ?

Thème 4 : Les motivations à la base des pratiques d'échange (d'entraide)

Question générale : selon vous qu'est ce qui fait que vous teniez absolument à garder des liens d'entraide avec les membres de votre famille?

- Qu'est ce qui vous aide à serrer vos liens et à les garder?

ANNEXE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT (sujet majeur)

Titre du projet de recherche :

Transformation des pratiques de solidarité chez des familles originaires de la République Démocratique du Congo (RDC) immigrées à Montréal

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : HABIMANA PÉLAGIE

Programme d'enseignement : MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

Adresse courriel :

Téléphone : 514 327- 4631

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité à prendre part à ce projet visant à comprendre le sens que les familles immigrantes donnent à leurs solidarités familiales. Il vise également à comprendre comment celles-ci se représentent les solidarités qu'elles développent avec les différents membres de leur famille résident à Montréal et ailleurs dans le monde. Ce projet est réalisé dans le cadre

d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Mr HUOT FRANÇOIS, professeur au département de la Faculté des sciences humaines. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 2636 ou par courriel à l'adresse : huot.francois@uqam.ca

PROCÉDURE(S)

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, votre expérience de solidarité pratiquées avec les membres de votre famille résidents ici et ailleurs, votre trajectoire migratoire et votre façon de transmettre cette valeur de solidarité aux générations futures. Nous aimerions comprendre le sens que vous donner à la solidarité familiale en tant que congolais résident au Canada.

Cette entrevue est enregistrée sur cassette audio avec votre permission et prendra environ entre 1 heure et deux heures. Nous vous laissons le choix du lieu et de l'heure d'entrevue. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension du sens que certaines familles immigrantes donnent aux solidarités familiales et pourrait ainsi inspirer certaines pratiques d'intervention auprès de ces familles. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience d'exil et du contexte de guerre avec tout ce que cela implique en perte de vies humaine et matériel. Cependant, vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé.

CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls, le responsable du projet et son directeur de recherche, M HUOT FRANÇOIS, auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (cassette codée et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par le responsable du projet pour la durée totale du projet. Les cassettes ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 2 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet si vous le désirez bien.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche M. François Huot des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, Joseph Josy Lévy, au numéro (514) 987-3000 # 4483. Il peut être également joint au secrétariat du Comité au numéro (514) 987-3000 # 7753.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES :

Je _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du responsable du projet :

Date :

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUER, Julien (1994) *Les minorités au Québec*, Montréal : les éditions du Boréal, 125pages
- BAWIN-LEGROS, Bernadette (1996) *Sociologie de la famille. Le lien familial sous questions*. Paris : de Boeck université ,192 pages
- BECK, Ulrich (1992) *Risk society towards a new modernity* London: Sage , 260 pages
- BÉRUBÉ, Louise (2004) *Parents d'ailleurs, enfants d'ici : Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec, 250 pages
- BIDART, Claire; DEGENNE Alain et GROSSETTI, Michel (2011) *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales, le lien social* Paris : Presses Universitaires de France, 355 pages
- BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François (2004) *dictionnaire critique de la sociologie* Paris : Presses universitaires de France, 714 pages
- BLAIS, MARIE-CLAUDE (2007) *La solidarité : Histoire d'une idée* Paris : Gallimard, 347 pages
- BUGHIN, Michel, LAMARCHE, Colette ET LEFRANC, Pascal (2003) *La parentalité : une affaire d'État?* Paris : Harmattan, 223 pages
- CAMILLERI, Carmel et COHEN-EMERIQUE, Margalit (contribution de M. Abdalah-Pretceille et al) 1989 *Chocs de cultures : Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan, 398 pages
- CHALVIDAN, Pierre-Henri (1988) «Quand l'individualisme se fait religion» In *L'individualisme, permanence et métamorphoses*, sous la dir. De Josiane Attuel, p.317-341. Paris : PUF
- CHICHELLI-PUGEAULT VINCENZO CICCHELII, C. (1998) *Les théories sociologiques de la famille* Paris : La Découverte 122 pages
- Conférences Régionale des Élus de Montréal « Mémoire vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination» Montréal, CRÉ de Montréal, Août 2006 p.3 dans « regard sur les familles Montréalaises, Janvier 2007
- CUSSET, Pierre-Yves (2007) *Le lien social* Sous la direction de François de Singly», Paris : Armand Colin, 125 pages

- DANDURAND, Renée-B. et Françoise-Romaine, OUELLETTE (1992) « Autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises » Rapport de recherche déposé au Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 432 pages
- DEBORDEAUX, Danielle. et STROBEL, Pierre. (2002) *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission* Paris : Maison des sciences de l'homme, 267pages
- DUBAR, Claude (2007) *La crise des identités* Paris : Presses universitaires de France, 239pages
- EID, Georges (sous la direction de) « La famille, le lien et la norme » Actes du colloque de l'institut des sciences de la famille. Université catholique de Lyon les 10 et 11 mai 1996. 271 pages
- FORTIN, Marie-Fabienne : CÔTÉ, José : FILLION, Françoise (2006) *Fondements et étapes du processus de recherches* Montréal : éditions de la chenelière inc. , 485 pages.
- GAGNON, Yves. (2008) *L'étude de cas comme méthode de recherche* Québec : Presse de l'université de Québec, 128 pages.
- GAUTHIER, Benoît (1992) *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* Sillery : Presses de l'université du Québec, 584 pages
- GIDDENS, Anthony (1992) *The transformation of intimacy. Sexuality, love and erotism in modern societies.* Stanford : California Stanford University press. 212pages
- GINGRAS, Lucie, VACHON, Sébastien, BLASER, Christine, GODIN, Jean-François et GAGNÉ, Benoît (2001) « Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989, no 4 .Centre d'étude ethniques : université de Montréal.
- GLASER, Barney et STRAUSS, Anselm (1967) *The discovery theory : strategies for qualitative research* New York: Aldine de Gryter, 271Pages
- GRAVEL, Sylvie «Communautés culturelles et réseau de la santé» dans Regards sur la diversité des familles. Mieux comprendre pour mieux soutenir. Actes du colloque 10 et 11mai 2005
- GUELAMINE, Faïza (2000) *Intervenir auprès des populations immigrées*, Paris: éditions Dunod, 167 pages
- HALDEMANN, Verena (1995), « La solidarité entre générations : Haïtiennes âgées à Montréal », *Sociologie et Sociétés*, 27, 2, p. 43-56.
- KALULAMBI, Martin (1998) « Encodage des identités, trous de mémoire et citoyenneté commune chez les jeunes Québécois et Néo-Québécois », B » Jewsiewiski et J. Letourneau,

(dir), *les jeunes à l'heure de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique*, Sillery, Septentrion, 1998, p.127-149 (Coll. Les Nouveaux cahiers du CÉLAT no22)

KOFMAN, Eleonore (2004), « family-related migration: A Critical Review of European studies », *journal of ethnic and migration studies*, 30 (2) pp.243-262

KUYU MWISSA, Camille, (2005), *Parenté et famille dans les cultures africaines : points de vue de l'anthropologie juridique* Paris : Éditions Karthala, 173 pages.

KYMLICKA, Will, (2001) *La citoyenneté multiculturelle» une théorie libérale des droits des minorités* Montréal : les éditions du Boréal, 357 pages

LAURENT, Alain (1993) *Histoire de l'individualisme* Paris : Presses universitaires de France, 126 pages

LAVOIE, Jean-Pierre, BELLEAU Hélène, Nancy GUBERMAN, Alex BATTAGLINI, Shari BROTMAN, Maria Elsa MONTEJO et Karima HALLOUCHE « Prendre soin en contexte d'immigration récente. Les limites aux solidarités familiales à l'égard des membres de la famille avec incapacités » *Enfance, famille, générations*, numéro 6, Printemps 2007
<http://id.erudit.org/iderudit/016484ar>

LE BRETON, David (2008) *L'interactionnisme symbolique* Quadrige : PUF, 249 pages

Le GALL, Josiane | Introduction
Érudit| enfance, famille, Génération V n6 2007
<http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n6/016479ar.html>

Le GALL, Josiane. (2005) « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives. » *Les Cahiers du GRES*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
<http://id.erudit.org/iderudit/010878ar>

LEGAULT, Gisèle et RACHÉDI, Lilyane. (2008) *Intervention interculturelle*, Montréal : Gaëtan Morin éditeur, 2^{ème} édition, 305 pages

LIPOVETSKY, Gilles (1996) *L'ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain* Paris : Gallimard, coll. Folio/ essais, P.55-151.

LUNA, Isela, DE ARDON, Esperanza Torres, MI LIN, Young, CROMWELL, Sandra L., PHILLIPS, Linda R. et RUSSELL, Cynthia K. (1996), "The Relevance of Familism in Cross-Cultural Studies of Family Caregiving", *Western Journal of Nursing Research*, 18, 3, p. 267-283

MARCELLI, Daniel (2003) *L'enfant, chef de la famille. L'autorité de l'infantile* Paris : Éditions Albin Michel, 302 pages

MEINTEL, Deirdre, LABELLE, Micheline, TURCOTTE, Geneviève et KEMPENEERS, Marianne (1985), « La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec », *Revue internationale d'action communautaire*, 14/54, p. 33-44.

MESSU, Michel « Sociologue, raconte-moi la famille! » 30 ans de sociologie française de la famille, *Enfances, Familles, Générations*, no 15, 2011, p. 10-22 - www.efg.inrs.ca consulté le 27 juin 2012

MORIN, Edgar (1984) *Sociologie* Paris : Fayard , 465pages

NOIRIEL, Gérard (2004) *Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration 1900 à nos jours* Paris : Éditions du chêne, 295 pages

PAILLÉ, Pierre, MUCCHIELLI, Alex (2008) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* Paris : Armand colin, 315pages

PAQUET, Martin (1995) *Le Fleuve et la cité. Représentation de l'immigration et esquisse d'une action de l'État québécois 1945-1968*, Ste-Foy université Laval, Thèse de doctorat Département d'Histoire : faculté des Lettres pp155-183.

PAPART, Jean-Pierre (2006), *Lien social santé mentale. Un plaidoyer pour la sécurité humaine et les droits de l'homme* Chêne-Bourg : Médecine et Hygiène, 96 pages.

PERLA, Serfaty-Garzon, (2006), *Enfin chez soi. Récits féminins de vie et de migration*. Montréal : Bayard, 184 pages

PETIT, Jean-François (2007) *L'individualisme et communautarisme. Quels horizons aux États-Unis et en France?* Paris : Bayard, 168 pages

PITROU, Agnès (1992) *Les solidarités familiales vivre sans famille* Toulouse: Privat, 250 pages

QUÉBEC, MICC – Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (2010) *Portrait statistique de la population immigrée née en République démocratique du Congo recensée au Québec en 2006*, Québec, 9 pages

QUIVY et VAN CAMPENHOUDT (2006) *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod , 256 pages

ROGEL, Thierry (2003) *Le changement social contemporain* Rosny : Bréal, 128 pages

RORTY, Richard (1993) *Contingence, ironie et solidarité* Paris : Armand Colin, 276 pages

ROUSSEL, Louis (1992) *La famille incertaine* Paris : Édition du seuil, 334 pages

SÉGALÈNE, Martine (1981) *La sociologie de la famille* Paris : Armand Colin, 283pages

SEGALEN, Martine (sous la direction de) 2001 *Ethnologie. Concepts et aires culturelles* Paris : Armand Colin, 320 pages

SOULET, Marc-Henry (2004) *La solidarité : exigence morale ou obligation publique?* Fribourg Suisse : éditions Saint-Paul, 217 pages

TAYLOR, Charles (1992) *Grandeur et misère de la modernité* Montréal : Bellarmin, coll. L'essentiel, 150 pages

TOURAINÉ, Alain (2007) *Penser autrement* Paris : Fayard, 314 pages

VAN PEVENAGE, Isabelle sous la direction de Renée Dandurand, Marianne Kenpeneers et coll. pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable. Fiches synthèses de transfert de connaissances, Montréal, partenariat familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS, 2009
[http : //partenariat-famille.ucs.inrs.ca/Docs-PDF/solidarités-familiales](http://partenariat-famille.ucs.inrs.ca/Docs-PDF/solidarités-familiales) PDF
consulté le 18 juin 2012

VATZ-LAROUCSI, Michèle (2001), *Le familial au cœur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris : L' Harmattan, 279 pages

WIEVIORKA, Michel et OHANA, Jocelyne (sous la direction de) *La différence culturelle Une reformulation des débats* colloque de Cerisy : éditions Balland, 2001. 477pages